

textiles ambiance sa
Rue des Chansons 37 - 2034 Peseux
038 31 34 30

La nouvelle collection de tissus d'automne est arrivée

L'extraordinaire marché commun des organes
Une grande enquête d'Eric Schærli
Page 17

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TELEPHONE 038 256501

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

L'EXPRESS

Tandis que la situation reste sérieuse à Bari Choléra: l'espoir renaît à Naples

ROME (AFP-AP). — A l'inquiétude de ces derniers jours, a fait place, à Naples, à un certain optimisme qu'a cependant atténué le décès lundi matin d'un homme âgé de 63 ans, ce qui porte à dix le nombre des personnes mortes du choléra dans cette ville depuis le début de l'épidémie.

Les médecins font observer que cette dixième victime était domiciliée à Ercolano, près de Naples, où se trouvait un des foyers d'infection et qu'elle avait été hospitalisée dès mercredi dernier. Trois personnes sont encore dans un état grave.

La situation reste stationnaire, c'est-à-dire sérieuse mais cependant contrôlée, à Bari, où l'on a enregistré une troisième victime du choléra. En ce lundi ensoleillé, les Napolitains sont à peu près rassurés. Les autorités sanitaires, de leur côté, soufflent un peu: le nombre des hospitalisations est en nette diminution, 18 depuis dimanche soir à l'hôpital Cotugno où se trouvent 328 personnes. Au total, 217 examens, bactériologiques ont été effectués depuis le début de l'épidémie, et 73 ont été positifs.

Situation normale en ce qui concerne la vaccination qui a repris aux premières heures de la matinée dans quarante-quatre centres. L'affluence est régulière dans les centres ouverts à Naples même. Plus importante, parfois désordonnée, dans la banlieue. Les services sanitaires ont estimé que 80 % de la population avait été vaccinée lundi soir. « A 85 %, a dit un médecin, nous pourrions dire que l'épidémie a été enrayerée ».

La ville reprend donc son aspect habituel de port grouillant, avec ses vendeurs ambulants, ses magasins aux vitrines abondamment garnies. (Suite en dernière page)



La salle à manger du Sheraton.

(Téléphoto AP)

Nouvelle alerte à Copenhague

COPENHAGUE (AFP). — Les pompiers de Copenhague ont été à nouveau sur le qui-vive lundi matin en apprenant qu'un incendie s'était déclaré dans l'hôtel ultra-moderne Sheraton, quarante-huit heures après le dramatique incendie criminel de l'hôtel Hafnia, qui a fait 35 morts.

Mais, les pompiers en ont été quittes pour la peur. Le feu avait pris dans des ornements en papier de l'hôtel et le système d'extinction automatique installé au plafond l'a rapidement éteint.

L'hôtel Hafnia ne disposait pas d'un tel système, ayant été construit en 1899. Les autorités envisagent de rendre obligatoire le système d'extincteurs au plafond dans les hôtels danois.

L'incendie à l'hôtel Sheraton avait été provoqué par un chauffe-plats.

3,3 MILLIONS DE FR. EN DIAMANTS VOLÉS À AMSTERDAM

AMSTERDAM (AP). — Quatre hommes, armés de pistolets et d'une grenade, se sont emparés, dimanche après-midi, dans une bijouterie d'Amsterdam, de pierres précieuses dont la valeur est estimée à 3 millions de florins (3,3 millions de francs suisses environ).

Selon la police, les bandits ont pénétré dans la salle de l'exposition de la société diamantaire Trepp, et ont ordonné à un employé d'ouvrir un coffre. Ils se sont emparés des diamants et bijoux les plus précieux, qu'ils ont placés dans de petites valises.

Peu après leur départ, trois employés qui avaient été ligotés ont réussi à se débarrasser de leurs liens, et ont téléphoné à la police.

LES IDÉES ET LES FAITS

Etranges contradictions

Ce n'est que du bout des lèvres, ou plus exactement de la plume, que la presse occidentale a accueilli les mesures de libéralisation et d'amnistie générale en faveur des condamnés politiques, décrétées récemment par le général Papadopoulos. Elle ne cesse d'y déceler des arrière-pensées. Certes, nous ne croyons pas non plus que le président de la nouvelle république grecque veuille bouleverser les fondements du système qu'il a dû instituer après les graves émeutes qu'avait déclenchées le « leader » de la gauche, Papandréou, aujourd'hui décédé.

Reste qu'il a usé de clémence en faisant sortir de prison Panagoulis qui avait tenté de l'assassiner. De Gaulle n'en avait pas fait autant à l'égard de Bastien Thierry qu'il fit exécuter après l'attentat manqué du Petit-Clamart, comme il avait fait fusiller vingt ans auparavant le jeune et brillant écrivain Robert Brasillach et comme il l'aurait fait volontiers du général Salan, à la fin de la guerre d'Algérie, si les juges ne s'étaient pas montrés équitables. Reste surtout que la Grèce actuelle cherche à se donner de l'air, sans retomber dans les excès de l'anarchie. Tous les pays — surtout les pays latins et méditerranéens — ne sont pas faits pour se doter d'une démocratie de type anglo-saxon (qui conduit d'ailleurs à Watergate) ou de type jacobin qui finit dans le « grenouillage » des partis.

Mais notre propos est de souligner ici la contradiction, pour ne pas dire l'hypocrisie, qui existe chez ceux qui manipulent l'opinion publique occidentale. Tout est bon quand il s'agit de « charger » la Grèce, l'Espagne ou le Portugal. Mais on ne cesse d'applaudir à la détente envers le communisme totalitaire de l'Est ou à la révolution culturelle chinoise. Bien sûr, nos journaux n'ont pas passé sous silence les émouvants cris d'alarme de Sakharov, de Medvedev, de Soljenitsine et de tant d'autres intellectuels soviétiques et tchèques. Mais nos dirigeants continuent à faire rissette à Brejnev qui, selon ces savants et ces écrivains martyrs, utilise la « détente » pour asservir davantage la pensée dans son pays et dans ceux qu'il occupe. Et que dire de ces « professionnels » des grands sentiments humanitaires qui ne cessent d'organiser des « protestations de masse » contre Franco, Caetano, Papadopoulos et les dirigeants rhodésiens ou sud-africains, alors qu'ils ne pipent pas mot de l'oppression que subit la liberté d'expression en régime marxiste.

A la rigueur, on comprendrait que le fanatisme politique engendre pareille tartuferie. Ce qui est intolérable, c'est que la religion en vienne à faire aussi des discriminations idéologiques. L'Eglise protestante condamne la présence lusitanienne au Comptoir, nullement celle de la Bulgarie et de la Tunisie. Le Saint-Siège « normalise » ses rapports avec l'Est, mais se garde bien d'envoyer Mgr Casaroli, son émissaire, enquêter sur le sort des catholiques lithuaniens. A propos des récentes prises de position du Conseil œcuménique, même le « Journal de Genève » écrit: « Chaque fois que l'Eglise limite et concurrence l'Etat, elle fait fausse route et prive les chrétiens de ses services qui sont spirituellement et sociologiquement essentiels ». C'est, en d'autres termes, s'exprimer comme l'amiral de Joybert qui rappelait aux évêques français que leur souci premier était de se préoccuper du salut des âmes.

René BRAICHT



Devant un hôpital, l'attente angoissée de ces Napolitaines. (Téléphoto AP)

Une grange en feu à Zermatt: 2 enfants meurent asphyxiés

De notre correspondant :

Un dramatique incendie s'est produit lundi matin vers 10 h, à l'entrée de Zermatt. Deux enfants, les petits Biner, deux cousins, devaient y perdre la vie.

Il était 10 h 15, nous dit Mme Grolimond, lorsque j'aperçus une épaisse fumée jaillissant de l'écurie à chevaux. J'ai tout de suite pensé à un incendie. J'ai couru sur place. Cette écurie abritait des chevaux servant au taxi de la station. Il n'y avait alors qu'un seul cheval dans l'immeuble. Je l'ai aussitôt détaché et sorti, oubliant les enfants pour la bonne raison que personne ne savait que deux gosses s'étaient réfugiés dans cette grange. Les malheureux sont morts étouffés.

Les deux petits Biner jouaient dans le quartier. On nous assure même qu'ils avaient quelques instants avant le sinistre réclamé des allumettes à leur mère, laquelle les avait mis en garde et leur avait refusé net la boîte réclamée.

Les deux enfants se réfugièrent dans l'écurie, puis gagnèrent la grange située au-dessus au moyen d'une échelle très raide.

— En sortant le cheval, nous dit Mme Grolimond, j'ai hurlé à plusieurs reprises, appelant au secours des ouvriers travaillant dans les environs dans une demeure en construction. C'est étonnant que les deux enfants n'aient pas appelé au secours. Ont-ils entendu ? Ou ont-ils eu peur de signaler leur présence à la suite de ce qui s'était passé ? On ne le saura jamais.

Les sauveteurs ont même sorti du matériel, des couvertures se trouvant dans l'immeuble en flammes.

Ce n'est que par la suite qu'on osa imaginer que les deux enfants se trouvaient dans le bâtiment. C'est M. Biner lui-même, papa de l'un d'eux, qui se rendit dans le bâtiment et sortit son fils mort.

Tout laisse supposer que les deux enfants soient morts étouffés et qu'ils étaient déjà asphyxiés au moment où la fumée donna l'alerte dans le quartier.

Les causes ? On pense qu'il s'agit d'une imprudence d'enfants.

Il s'agit des petits Yvon Biner, 5 ans, fils d'Yvon et Eric Biner, 4 ans, fils d'Elias, tous deux habitant la station et premiers cousins. Lundi soir la police tirant les premières conclusions de l'enquête laissait entendre que c'était fort à craindre que ce ne soit les deux enfants eux-mêmes qui aient bouté le feu à la grange.

DANS LE CANTON

VOICI LA LISTE DES COMMUNES NEUCHÂTELOISES LIBÉRÉES :

Les Bayards, Boveresse, la Brévine, Brot-Dessous, Brot-Plamboz, le Cerneux-Péquignot, la Chaux-du-Milieu, Coffrane, la Côte-aux-Fées, les Geneveys-sur-Coffrane, Montmolin, Noiraigue, les Ponts-de-Martel, Rochefort, Saint-Sulpice, la Sagne, Travers, les Verrières.

Chronique régionale :	pages 2, 3, 6, 7 et 9
Informations suisses :	page 11
Les sports :	pages 13, 14 et 15
Médecine d'aujourd'hui :	page 17
Carnet du jour — Programme radio-TV :	page 21
Dernière heure et bourses :	page 23

La Chaux-de-Fonds : octogénaire victime d'une agression

Val-de-Ruz : graves problèmes à la Société pédagogique (Page 7)

Berne : les mesures anti-Béliers à l'ordre du jour du Grand conseil (Page 9)



Le temps des otages

La semaine dernière, la police suédoise mettait fin aux « exploits » d'un bandit qui s'était retranché dans la salle des coffres d'une banque de Stockholm avec quatre otages, bientôt rejoint par un autre repris de justice dont il avait exigé la libération. Après six jours de siège, seuls les gaz avaient pu venir à bout d'Olsson et d'Olofson. Les policiers avaient dû forer des trous dans le toit de la salle des coffres. Juste avant l'assaut final, ils avaient pris cette photo où l'on voit trois des quatre otages et, tout à droite, Olofson. (Téléphoto AP)

PLATEAU DE DIESSE

Les comptes de Lamboing adoptés

Les électeurs et électrices de Lamboing ont été convoqués en assemblée sous la présidence de M. Gaston Bonjour; une cinquantaine de personnes (28 hommes et 18 femmes) assistèrent à cette séance. L'ordre du jour avait pour objet premier l'examen et l'adoption des comptes communaux pour 1972; ces derniers furent présentés et commentés par M. Marc Racine, secrétaire-caissier communal. Chaque électeur avait reçu un tableau récapitulatif donnant une idée claire du mouvement des finances communales. Les comptes 1972 se présentent avec un excédent de charges d'environ 38.000 fr., excédent qui justifie après coup l'augmentation de la quotité d'impôt communal votée en décembre. Les dépenses vont en s'accroissant et procurent à l'autorité des problèmes sans cesse renouvelés. Notons que la dette communale représente une charge de 2000 fr. par habitant ou 4000 fr. par contribuable. Sur rapport favorable de

la commission de vérification, ces comptes furent admis à l'unanimité.

L'assemblée avait ensuite à se prononcer sur un nouveau règlement du service des eaux; ce long document (60 articles) fut épluché article par article, opération qui ne suscita aucune réaction notable et fut conclue par l'adoption unanime du dit règlement et du tarif proposé. Un autre règlement, transitoire celui-là, fut également admis sans discussion; il concerne la constitution d'un fonds pour la station d'épuration. Passant ensuite au domaine financier, l'assemblée approuva la consolidation de deux dettes flottantes, à savoir les crédits de construction pour le chauffage du bâtiment d'école et la canalisation du chemin « Fin Derrière Ville ». Le Conseil communal présente trois demandes de crédits pour les travaux suivants: a) canalisations des eaux usées pour deux quartiers du village, b) l'asphaltage de trois chemins communaux, c) l'extension de l'éclairage public. Ces demandes ne suscitent aucune opposition et les crédits demandés, d'un montant total de 118.000 fr. sont accordés à l'unanimité; les frais envisagés seront couverts par voie d'emprunt (dans le 1er cas) ou payés par l'administration courante.

En fin de séance, le président et le maire, M. Charles Devaux, ont manifesté à M. Jacques Perrenoud, ancien maire, la reconnaissance de la commune pour son travail au cours de son mandat de 8 ans.

RÉGION DES LACS

Au Conseil municipal de la Neuveville

De notre correspondant :

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal de la Neuveville, présidé par M. Charles Marty, a examiné le projet de clarification de l'appellation des chemins dans le quartier des Rondans. Le dossier a été soumis au géomètre d'arrondissement et les nouvelles appellations seront communiquées au public en temps utile. D'autre part, dans le cadre des travaux des canalisations du programme d'épuration, le Conseil a mandaté le maire et le secrétaire pour signer une convention avec les CFF au sujet des canalisations devant passer sous la voie ferrée.

Des cours de perfectionnement et de recyclage destinés aux agents de police locale du Jura devant être prochainement organisés à Porrentruy. Le Conseil a décidé d'y faire participer le corps de police. La commune du Landeron ayant constitué un comité inter-communal contre les nuisances créées par les industries de l'Entre-deux-Lacs, MM. J.-P. Louis et O. Troehler, conseillers municipaux, ont été désignés pour participer à la première rencontre des délégués des différentes communes intéressées.

D'un autre côté, Mme M. Bärfuss et M. M. Brossard, conseillers municipaux, représenteront la commune à la journée des femmes de la Société des maîtres-bouchers du Seeland le 19 septembre. Les comptes 1972 ont été examinés par le Conseil qui les a jugés favorables et félicité le caissier municipal, M. Marius Joissaint et ses collaboratrices pour leur travail. Diverses demandes de patente pour débit au détail de boissons alcool-

isées ont été transmises à l'instance cantonale compétente.

Dans le cadre des participations financières de la commune, une somme de 110.109 fr. devra être versée pour 1972 à la caisse de compensation du canton. Par ailleurs, la contribution au dispensaire anti-alcoolique du Jura a été portée à 80 c. par habitant, ce qui représente un montant de 3040 fr. pour l'année en cours.

Succès du marché aux puces

(c) Le marché aux puces des colonies de vacances de la Neuveville a attiré de nombreuses personnes. Le beau temps avait permis d'installer les bancs rue du Marché et les objets les plus divers ont été vendus.

Vente de pommes à prix réduit

(c) Cette année encore, les œuvres sociales de la Neuveville favoriseront les personnes de condition modeste et les bénéficiaires de rentes AVS en leur offrant des pommes de garde à un prix particulièrement avantageux.

Champion suisse

(c) L'occasion des championnats suisses d'athlétisme simple qui se sont déroulés à Lucerne, Philippe Girod, de la Neuveville, a conquis le titre de champion suisse 1973 du 600 m en parcourant cette distance en 1'29,2".

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

13 juin. Paul Colin, H. Schelling & Cie S.A., Caves du Palais, à Neuchâtel. Suivant procès-verbal authentique de son assemblée générale du 29 mai 1973, la société a porté son capital social de 400.000 francs à 500.000 fr. par la création de 100 actions de 1000 fr., nominatives, entièrement libérées. Par suite de décès et de démission, Charles Baumgartner et André Berger ne sont plus administrateurs. Leurs signatures sont radiées. Ernest Hunziker, de et à Pesoux, et Jean Schenk, de Noville (VD), à Wabern, ont été nommés administrateurs avec signature collective à deux. Albert Porret, jusqu'ici secrétaire, est nommé vice-président, et le directeur Fred Racine, secrétaire (pris hors du conseil d'administration). Ils continuent à signer collectivement à deux.

13 juin. A la Belette, Société à responsabilité limitée, à Neuchâtel, ganterie, chemiserie, etc. Blanche Gammethaler ne fait

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 31 août, Colin, Cédric, fils d'Henri-Willy, programmeur, Corcelles, et d'Anne-Marie, née Pétremand-Besanenet; Baltensperger, Virginie-Maud, fille de Claude, boucher, Boudry, et de Rosemarie, née Lehnerr. 1er septembre, Zingg, Gérald, fils de Fritz, opérateur, Cressier, et de Mireille-Marguerite, née Matthey-Guenet. 2. Aebischer, Caroline, fille de Michel, électricien, Cormondèche, et de Marie-Jeanne, née Charpillot.

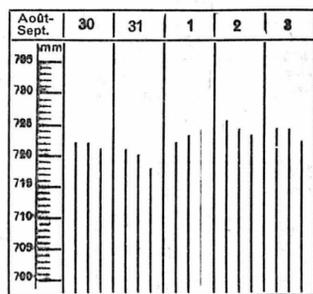
Publications de mariage. — 31 août, Béatrix, Jean-Philippe, ingénieur-technicien, Pesoux, et Collet, Dominique Françoise, Neuchâtel. 3 septembre, Chitkhanatik, Chamman, mécanicien, et Gottreux, Colette-Ariane, les deux à Neuchâtel; Facchinetti, Pierino, magasinier, et Pirazzi, Andreina, les deux à Neuchâtel; Rochat, Michel-André, journaliste, et Vuigner, Marianne-Odetta, les deux à Genève.

Mariages célébrés. — 30 août, Clavel, Robert-François, ingénieur-technicien, Neuchâtel, et Moulin, Jeanine-Marinette, Neuchâtel. 31, Cirulli, Antonio, mécanicien de précision, Bienne, et Chasot, Christiane, Neuchâtel; Passera, Franco, conducteur de grues, et Wolfer, Annelise, les deux à Neuchâtel.

Décès. — 30 août, Guinand née Portmann, Marcelle-Liliane, née en 1914, ménagère, Neuchâtel, épouse de Guinand, Roger-Auguste; Robert-Tissot, Marcel-Frédéric, né en 1902, commerçant, Neuchâtel, époux de Signe, née Lemche-Hansen. 31. Jayet, née Iff, Bertha-Helena, née en 1895, ménagère, Neuchâtel, veuve de Jayet, Paul.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 3 sept. 73. Température: moyenne: 18,7; min.: 12,6; max.: 28,0. Baromètre: moyenne: 724,6. Vent dominant: direction: sud-sud-est; force: faible. Etat du ciel: clair.



Prévisions météorologiques. — Beau temps. Quelques bancs de brouillards matinaux sur le Plateau. La température, atteindra 24 à 28 degrés l'après-midi. L'isotherme de zéro degré est située vers 4000 mètres. Vents faibles.

Evolution pour mercredi et jeudi. — Beau et chaud, quelques nuages passagers jeudi sur le nord du pays. Brouillards matinaux sur le Plateau.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Le Club neuchâtelois d'aviation a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Albert COULOMB

père de Monsieur Aimé Coulomb, chef de groupe de vol à moteur.

Les obsèques auront lieu le mardi 4 septembre, à Orange (Vaud).

Monsieur et Madame Ernest Hofmann-
Raymond et leurs enfants:

Monsieur Frédéric Hofmann,
Mademoiselle Catherine Hofmann;
Les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Elisabeth HOFMANN
née CLERC

leur chère maman, grand-maman, sœur,
belle-sœur, tante, parente et amie,
enlevée à leur affection, dans sa 79me année.

2000 Neuchâtel, le 3 septembre 1973.
(Côte 43)

Repose en paix.

L'incinération aura lieu mercredi 5 septembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Domicile de la famille: avenue des Alpes 78, Neuchâtel, Monsieur et Madame Ernest Hofmann.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser au Dispensaire antituberculeux (c.c.p. 20-9), Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

1971 - 4 septembre - 1973

**Yvonne
LEUBA-PÉTEREMAND**

Déjà deux longues années passées sans toi, chère épouse et maman; ton bon et doux souvenir demeure intact et vivant dans nos cœurs.

Ta famille.

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Fritz GERBER

profondément ému par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont partagé son épreuve, par leur présence, leurs dons, leurs messages, leurs envois de fleurs.

Chez-le-Bart, septembre 1973.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil,

Madame Ernest LANGHART

prie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

L'Ordre des avocats neuchâtelois a le grand regret de faire part du décès de

Maitre

Arnold BOLLE

DOCTEUR EN DROIT
AVOCAT ET NOTAIRE

survenu le 2 septembre 1973.

Les membres de l'Ordre des avocats neuchâtelois ont tous été marqués de la brillante et généreuse personnalité de leur doyen dont ils gardent un très beau souvenir.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 5 septembre 1973, à 14 h 30, au temple Farel, à la Chaux-de-Fonds.

Monsieur Marcel Petitpierre, à Genève;
Mademoiselle Ida l'Éplattier, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Louis-Philippe Petitpierre et leur fils, à Berne,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Alice PETITPIERRE

née L'EPLATTENIER

leur chère mère, sœur, belle-mère, parente et amie, enlevée à leur affection le 2 septembre 1973, à l'âge de 79 ans.

Le culte aura lieu en la chapelle du cimetière de Plainpalais, rue des Rois, à Genève, où la défunte repose, mercredi 5 septembre, à 13 h 30.

L'incinération suivra au crématoire de Saint-Georges.

Domicile: 9, quai Capo-d'Istria, Genève.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS

Fr. 2,70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Stade de la Maladière Jeudi 6 sept. à 20 h 15

RECOT PANIONIOS
(Ire division grecque)
avec 5 internationaux
LOCATION D'AVANCE
Delly-Sport, Promenade-
Noire - Agence Cook,
place Pury
Secrétariat de la Maladière

Mercredi et jeudi 5 et 6 septembre
**DÉMONSTRATION
d'appareils électro-
ménagers**

SATRAP
(Fers à repasser - Aspirateurs -
Fours à raclette - Gril, etc... etc...)
Notre conseiller technique se fera un
plaisir de répondre à toutes vos
questions.

La Treille

RESTAURANT
**RICHELIEU
NEUCHÂTEL**

Ruelle du Port - Tél. 25 55 56
Aujourd'hui réouverture

avec
« La CHASSE »
— Selle de chevreuil
— Râble de lièvre
— Marcassin forestière
— Faisan en salmi
RESTAURATION CHAUDE
JUSQU'A 1 HEURE

Naissances

Monsieur et Madame
Fotis ANTONOPOULOS-SCHUDEL
ainsi que Roland-Georges ont la
grande joie d'annoncer la naissance de
Françoise - Alexandra
Maternité Clos Saint-Pierre 1
Pourtalès 2087 Cornaux
2000 Neuchâtel

Eliane et Paul
COSANDIER - MURISET ont la
grande joie d'annoncer la naissance
de leur fille
Sandrine - Marie-Laure
3 septembre 1973
Maternité Pourtalès Frochoux
2000 Neuchâtel 2072 Saint-Blaise

Monsieur et Madame
Pierre-André WINTEREGG - FASEL
ainsi que Christophe ont la joie d'annoncer la naissance de
Nicolas
3 septembre 1973
Maternité 29, av. du Stade
des Cadolles 1530 Payerne

Monsieur et Madame
Claude MAURER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Emeline
3 septembre 1973
Maternité 4, rue du Chasselas
Pourtalès 2000 Neuchâtel

Jocelyne et Pierre STEFEK ont la
joie d'annoncer la naissance de leurs
enfants
**Philippe
et Carole**
le 3 septembre 1973
Maternité Rue des Charmettes 31
Landeyeux 2006 Neuchâtel

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 21.—

Puis renouvellement au tarif suivant:
3 mois Fr. 21.—; 6 mois Fr. 40.—; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom: _____ Prénom: _____

No et rue: _____

No postal: _____ Localité: _____

Signature: _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



Un convoi... de taille !

● Hier soir, un convoi exceptionnel a traversé la ville, accompagné d'une brigade de circulation de la gendarmerie. Il s'agissait de transporter à Vidy un chaland stationné à Thielle. Ce ne fut pas une mince affaire que de faire circuler en ville ce bateau d'une largeur de 6 m 20, d'une hauteur de 4 m 55. Démontable, le bateau a été transporté en deux parties d'une longueur de 18 m pour la première et de 23 m pour la seconde. Parti à 19 h de Thielle, le convoi est arrivé à 21 h 30 à la frontière cantonale de Vaumarcus.

Collision en chaîne

● Une collision en chaîne s'est produite hier vers 18 h 30 rue des Gouttes-d'Or entre quatre voitures un conducteur distraité n'ayant pas aperçu à temps une auto à l'arrêt.

Collision

● Hier, vers 9 h 40, une automobile appartenant à M. V.G., de Court, circulait rue de Pierre-à-Mazel, direction centre ville. A la hauteur du stade, elle bifurqua à gauche alors qu'arrivait en sens inverse une voiture française pilotée par M. J.B. Dégaits.

Tournoi de minigolf

● NE disposant pas d'installations appropriées, le Minigolf-club de Saint-Imier organise annuellement son tournoi sur le golf de Monruz. Cette compétition s'est déroulée les 25 et 26 août et a réuni près de 170 joueurs. Les membres du club de golf miniature de Neuchâtel ont démontré qu'ils étaient en forme et difficilement battables sur leur terrain, puisqu'ils enlevèrent les premières places dans toutes les catégories.

Voici les principaux résultats :

Catégorie messieurs : 1. Jean Piller, Neuchâtel, 100 pts ; 2. Jean-Pierre Sorg, Neuchâtel, 102 pts ; 3. Max Hediger, Neuchâtel 104 pts., etc.

Catégorie messieurs « seniors » : 1. André Piccolo, Neuchâtel, 108 pts ; 2. Casimir Paroz, Neuchâtel, 108 ; 3. Georges Pelletier, Chaux-de-Fonds, 110 pts., etc.

Catégorie dames : 1. Suzanne Hediger, Neuchâtel, 108 pts ; 2. Louise Hohl, Bâle, 108 pts ; 3. Charlotte Breguet, Saint-Imier, 111 pts., etc.

Catégorie juniors : 1. Sabine Piller, Neuchâtel, 109 pts ; 2. Peter Hallmann, Weil, 110 pts ; 3. Didier Porret, Neuchâtel, 116 pts., etc.

Au Service cantonal de la santé publique, le cancer dispute la première place aux affections cardio-vasculaires

Les tâches du Service cantonal de la santé publique sont multiples : lutte contre la tuberculose, vaccinations, maladies transmissibles, professions médicales et paramédicales, formation du personnel pour ces professions, problèmes hospitaliers, relations avec l'assurance-maladie, rhumatisme, cancer, laboratoires et instituts, gérontologie, salubrité publique et sépultures, pharmacies, drogues, vente de médicaments, toxiques et poisons et, enfin, relations avec les services de la Confédération, des cantons et autres organismes s'occupant des problèmes de santé. Son activité s'est encore intensifiée en 1972, en raison de l'introduction d'une nouvelle loi concernant la gérontologie et la révision de certaines dispositions de la loi d'aide hospitalière.

● Lutte contre la tuberculose

Cette maladie n'est pas en voie de disparition, les statistiques indiquant que les chiffres sont à peu près les mêmes qu'en 1971 tant en ce qui concerne les nouveaux cas pathologiques que les cas contagieux (188 cas en 1971, 185 cas en 1972). La subvention fédérale pour 1972 s'est élevée à 183.351 francs.

● Lutte contre le cancer

Parmi les causes de mortalité, le cancer dispute la première place aux affections cardio-vasculaires. Le Service cantonal de la santé publique attache donc une importance particulière à la lutte contre toutes les formes de tumeurs malignes, favorise la prévention de ces maladies et contribue à la recherche scientifique tendant à en découvrir les causes ou à en promouvoir la prophylaxie. L'Etat a versé à la Ligue neuchâteloise contre

le cancer une subvention de 110.000 francs.

● Lutte contre le rhumatisme

En vertu de la Loi fédérale concernant la lutte contre les maladies rhumatismales, deux institutions neuchâteloises sont reconnues par la Confédération : l'hôpital de la Chaux-de-Fonds, pour sa division de rhumatologie et la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme. Ils bénéficient d'une subvention fédérale de 75.860 fr. pour l'hôpital de la Chaux-de-Fonds et de 3533 fr. pour la Ligue. En outre, une subvention cantonale de 70.000 fr. a été répartie entre les hôpitaux de la Chaux-de-Fonds, de Poraltales, de Couvet et la Ligue.

La prévention de l'arriération mentale chez les nouveau-nés se fait sous forme de tests, destinés à déceler la présence d'une anomalie du métabolisme pouvant entraîner des perturbations. Ces examens systématiques se sont poursuivis en 1972 dans toutes les maternités du canton. La dépense prise en charge par l'Etat de Neuchâtel, en faveur de cette mesure prophylactique s'élève, pour 1972, à 8238 francs.

Quant aux hôpitaux, la loi du 22 mars 1972, portant sur la révision de la loi sur l'aide hospitalière, prévoit quatre catégories d'établissements : hôpitaux pour soins physiques à direction médicale, hôpitaux psychiatriques à direction médicale, hôpitaux de gérontologie à direction médicale, divisions de gérontologie des hôpitaux à direction médicale (soins physiques ou psychiatriques).

Les subventions cantonales et communales, pour les hôpitaux du canton de Neuchâtel, s'élèvent à 7.654.278 francs.

POUR LE TROISIÈME AGE

Une autre loi, s'appliquant aux institutions du troisième âge, appelée « loi sur les établissements spécialisés pour personnes âgées (LESPA) », du 21 mars 1972, a été acceptée par le Grand conseil, puis par les citoyens. Son but est d'assurer l'équipement du canton en établissements spécialisés pour personnes âgées et de procurer à

LA NEUVEVILLE

Week-end chargé pour les sociétés

(c) Durant le week-end, les tireurs ont participé à la rencontre jurassienne des tireurs vétérans à Delémont, ainsi qu'à la Coupe Erismann à Prêles. Quant au groupe des costumes neuvillois, il a défilé au cortège de la Fête fédérale des costumes à Berne, alors que la section des samaritains était représentée à la journée jurassienne de Courtételle. Le football-club a joué sur son terrain deux matches de championnat de 3^{me} et 4^{me} ligue.

SAINT-BLAISE

Enfant renversé

Alors qu'elle traversait la chaussée hier vers 16 h 40 devant le magasin Coop de Saint-Blaise, la petite Fabiola Degano, 6 ans, domiciliée à Hauterive, a été renversée par la voiture conduite par M. H.-J. B., domicilié en Allemagne.

Souffrant d'une commotion et de plaies au visage, l'enfant a été hospitalisée à Poraltales.

HAUTERIVE

Voiture contre fourgon

Hier, vers 14 h 20, à Hauterive, une automobile conduite par M. J.-F. P., de Neuchâtel, circulait sur la route du Brel. Sous le pont des CFF, elle heurta l'arrière d'un fourgon conduit par M. C.G., de Biennet. Dégâts.

Un nouveau curé à Cressier

Dimanche matin, au cours d'une messe conclue par le doyen Aubry, Don Sergio de la Mission italienne, les Pères Moret et Fleury, l'abbé Natale Deagostini a été installé curé de Cressier. Pendant l'office, le doyen Aubry remit au nouveau curé les clefs de l'église, les fonds baptismaux, le confessionnal et la chaire. Le chœur mixte chanta une messe composée par son directeur, M. Edouard Girard.

Après la cérémonie religieuse, un cortège précédé de la société de musique « L'Espérance », conduisit paroissiens et invités dans les vergers du Château où un apéritif était offert par la paroisse.

ART-GROUPE

78 points : George Rollier (23) Lausanne ; Léo Wernli (30) Allschwil ; Karl Huber (34) Fahrni.

77 points : Léon Eltschinger (20) Boudry ; Charles Miéville (23) Payerne ; Michel Pellet (29) Cressier ; Michel Dessemontet (41) Yverdon ; Hermann Rossier, Alterswil.

VITESSE

40 points : Werner Maeder, Perlen ; Charles Moser, Colombier ; Eddy Clinin, Ligerz ; Albert Python, Bulle.

39 points : Anton Thalmann, Dottikon ; Charles Stucky, Môtiers ; Germain Mounir, Saint-Léonard ; Hans Bula, Charmey ; Jules Sprunger, Diesse ; Marcel Botteron, Diesse ; Emile Amstutz, Auvier ; Francis Voumard.

DE 3 A 89 ANS

Parmi les quelque 600 participants de la version 1973 de la marche de la rose, citons quelques hôtes de marque : une Lausannoise de 89 ans qui boucla allégrement le parcours de 12 km ; un bambin de 3 ans et le Conseil communal de Saint-Aubin-Sauges « in corpore » qui prit ainsi le temps de marcher malgré les nombreuses occupations qui l'attendaient durant ce dernier week-end.

ceux-ci les moyens financiers à l'accomplissement de leurs tâches médico-sociales. Elle s'adresse également aux établissements spécialisés pour adultes handicapés ou dépendants. Les conséquences financières qu'apporte l'introduction de cette nouvelle loi, ne peuvent pas encore être chiffrées, faute d'éléments.

UNE ÉCOLE D'INFIRMIÈRES

En outre, un groupe de travail s'est constitué en 1971 pour l'étude de la création éventuelle d'une école d'infirmières dans le canton ; il a siégé régulièrement en 1972 et a terminé ses travaux préparatoires. Son rapport a été déposé au début de cette année. La mission confiée à ce groupe de travail était de déterminer les besoins en locaux, en personnel, en corps enseignant et à examiner les structures dont devrait être dotée une école d'infirmières neuchâteloises.

De plus, l'Institut neuchâtelois de

microbiologie fait savoir que l'année 1972 a été caractérisée par un accroissement très marqué de volume du travail. Le nombre des analyses pratiquées a en effet passé de 19.968 en 1971 à 38.935 en 1972.

UN ÉVÉNEMENT MARQUANT

Et finalement, l'événement marquant de l'année 1972 aura été la création du Service neuchâtelois de transfusion sanguine résultant de la fusion administrative des deux centres de transfusion existants, ceux de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. Ils sont placés sous la surveillance d'une commission commune et sont responsables pour l'approvisionnement de sang et de produits dérivés du sang dans un périmètre bien défini ; la Chaux-de-Fonds pour les Montagnes neuchâteloises et un certain nombre des hôpitaux du Jura, Neuchâtel pour le bas du canton, le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers.

Du monde, mais pas d'embouteillage ce week-end au port de Saint-Aubin



La nouvelle place communale réservée à la petite batellerie. (Avipress - R. Ch.)

De notre correspondant :

Au cours du week-end, la place du port de Saint-Aubin fut très sollicitée puisque plusieurs manifestations importantes s'y déroulèrent. Pour la société de gymnastique, ce furent deux journées sportives fort réussies, mettant beaucoup d'animation sur les terrains du bord du lac.

Au large, les voiliers des catégories « Windy », « Fireball », « 470 », « 445 » et « Vauriens » sillonnèrent un lac plutôt calme. Samedi soir, pour couronner

ces manifestations, la fanfare « La Lyre », de la Béroche, donna une sérénade, tandis que les feux d'artifice rescapés d'un 1^{er} Août fort mouillé illuminèrent quelques instants le port et ses alentours.

Ce fut l'occasion pour le Cercle de la voile d'inaugurer la nouvelle place communale destinée à la petite batellerie et la multitude de voiles blanches sillonnant la place ne put mieux convenir à ce baptême !

Un service d'ordre fut assuré par la police-route du corps des sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-Sauges, si bien que ces différentes manifestations purent se dérouler sans les embouteillages connus en pareilles circonstances.

Succès de la kermesse de Préfargier

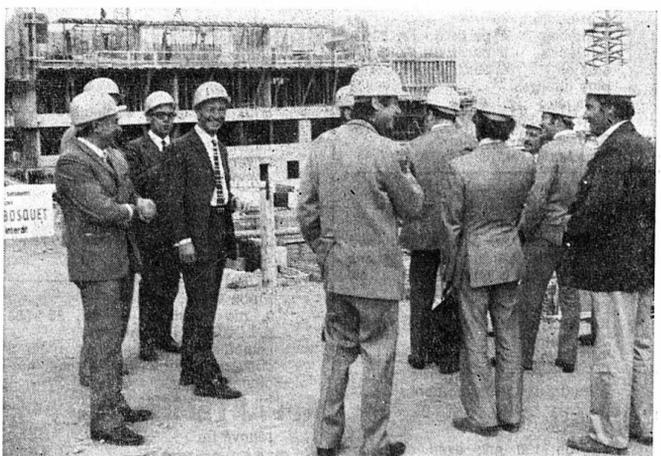
Samedi, le soleil a tenu compagnie aux participants à la kermesse annuelle de la clinique de Préfargier. Alors que deux calèches tirées par des chevaux et un petit train ont promené des hôtes dans la vaste propriété (y compris des dizaines et des dizaines d'enfants rayonnants) les autres ont pris d'assaut les bancs parés des objets confectionnés dans les ateliers d'ergothérapie ou roulant sous les fruits, légumes et fleurs cultivés au domaine.

Après avoir exercé leur adresse aux nombreux jeux à disposition, les visiteurs purent se désaltérer, manger et se détendre dans l'ambiance particulièrement amicale qui est propre à Préfargier. Les efforts de tous les responsables bénévoles, ont été récompensés au-delà de ce qui était espéré. La recette intégrale de cette fête ira aux ateliers d'ergothérapie.

La commission cantonale des constructions visite le centre scolaire Béroche-Bevaix

La construction du nouveau centre scolaire secondaire Béroche-Bevaix avance à grands pas et le volumineux bâtiment qui abritera quarante classes et un complexe sportif avec bassin de natation, commence à sortir de terre.

Récemment, la commission cantonale des constructions scolaires et son président, M. Jean-Philippe Vuilleumier, s'y arrêtaient quelques instants pour cons-



Casqués, mais souriants, les membres de la commission cantonale des constructions. (Avipress - R. Ch.)

Le législatif de Cornaux accepte un crédit de 1.110.000 francs pour l'épuration des eaux

De notre correspondant :

Le Conseil général présidé par M. Bruno Wymann, a siégé récemment en présence de 22 membres du Conseil communal et de l'administrateur. Le président a salué la présence de MM. Allemand, Jeanneret et Pacelli, ingénieurs, venus pour présenter le projet de construction de canalisations pour l'épuration des eaux usées. En ouvrant la séance le président a donné lecture de deux lettres de démissions du Conseil général, celles de Mme Monique de Coulon, pour des motifs personnels et de M. André Greub pour départ de la localité. Il souhaita la bienvenue aux deux remplaçants, M. Pierre Girard, présenté par le groupe des Intérêts communaux et Denis Monard par les libéraux. Le procès-verbal de la séance du 28 juin a été adopté à l'unanimité.

Nomination d'un membre à la commission des naturalisations et des agrégations : une seule proposition est faite, celle de M. Denis Monard, en conséquence il est nommé tacitement. Pour la demande de crédit de 1.110.000

francs pour la construction de canalisations d'épuration des eaux, le rapport du Conseil communal présenté au Conseil général, débute par ces lignes : Depuis plusieurs années, dans les rapports qui vous sont soumis à l'appui des comptes annuels, nous attirons votre attention sur les investissements considérables qui devront un jour être consentis pour l'aménagement du réseau local des canalisations nécessaires à l'épuration des eaux. Ce jour est arrivé, et nous devons aujourd'hui solliciter à cet effet, par l'arrêté soumis à votre approbation, le crédit le plus important jamais voté par le législatif de Cornaux soit 1.110.000 francs.

L'étude des travaux a été confiée au bureau d'ingénieurs Allemand et Jeanneret, qui nous a soumis à l'appui de cette demande de crédit, un rapport circonstancié. Le président a invité M. Allemand à présenter avec graphique à l'appui, le projet qui a été établi et conduit par deux secteurs principaux, centre-est et l'autre ouest, les eaux usées du village à la station d'épuration intercommunale de Cornaux-Cressier en voie d'achèvement, laquelle sera prête à les recevoir au cours du mois de novembre.

CRÉDIT ACCEPTÉ

Après l'exposé très explicite de M. Allemand, la discussion est ouverte ; des détails techniques sont demandés par MM. Niklès, Boillat et Meier ; par exemple la méthode pouce-tube pour le passage sous les voies CFF ; pour le déversoir d'orage ; pour la suppression des inondations au passage sous-voies à l'ouest du village, coupant la circulation entre Cornaux et Saint-Blaise.

M. Allemand ayant répondu à satisfaction, le président donne lecture de l'arrêté qui est soumis au Conseil général, soit : article premier : le Conseil général accorde au Conseil communal un crédit de 1.110.000 francs pour la construction de canalisations d'épuration des eaux. Article 2 : la dépense sera portée au bilan et amortie conformément à la loi. Article 3 : le Conseil communal est chargé de pourvoir à l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire. Finalement l'arrêté fut voté à l'unanimité.

M. René Sauser, président du Conseil communal donna ensuite lecture d'une lettre de remerciements de la fanfare « l'Union » pour l'aide financière précieuse votée lors de la séance du 28 juin.

Dans les divers, M. André Despland demanda que le Conseil communal sollicite le Conseil d'Etat pour l'ouverture de la route nationale 5 entre Saint-Blaise et le Landeron pour soulager la route cantonale mise à rude épreuve ; d'autre

part, il serait heureux que le port qui a été ouvert en bordure de la Thielle, près de la Centrale thermique, pour les besoins de la correction des eaux du Jura, soit conservé au bénéfice de la petite batellerie de la région ; le président du Conseil communal répond, que le Conseil d'Etat ne pourrait donner satisfaction à cette demande.

En dernier lieu MM. Michel et Jean-Daniel Clottu attirent l'attention du Conseil communal sur l'état déplorable de la place de décharge située au nord du village, ensuite de l'inconscience de certains utilisateurs et demandant qu'une surveillance accrue soit exercée. Par exemple, on pourrait demander que l'herbe des bords de la route fauchée par les cantonniers de l'Etat, soit aussi mise dans les sacs à ordures et brûlée à Cottendard, au lieu d'empester le haut du village de Cornaux...

SAINT-BLAISE

Enfant renversé

Alors qu'elle traversait la chaussée hier vers 16 h 40 devant le magasin Coop de Saint-Blaise, la petite Fabiola Degano, 6 ans, domiciliée à Hauterive, a été renversée par la voiture conduite par M. H.-J. B., domicilié en Allemagne.

Souffrant d'une commotion et de plaies au visage, l'enfant a été hospitalisée à Poraltales.

HAUTERIVE

Voiture contre fourgon

Hier, vers 14 h 20, à Hauterive, une automobile conduite par M. J.-F. P., de Neuchâtel, circulait sur la route du Brel. Sous le pont des CFF, elle heurta l'arrière d'un fourgon conduit par M. C.G., de Biennet. Dégâts.

Un nouveau curé à Cressier

Dimanche matin, au cours d'une messe conclue par le doyen Aubry, Don Sergio de la Mission italienne, les Pères Moret et Fleury, l'abbé Natale Deagostini a été installé curé de Cressier. Pendant l'office, le doyen Aubry remit au nouveau curé les clefs de l'église, les fonds baptismaux, le confessionnal et la chaire. Le chœur mixte chanta une messe composée par son directeur, M. Edouard Girard.

Après la cérémonie religieuse, un cortège précédé de la société de musique « L'Espérance », conduisit paroissiens et invités dans les vergers du Château où un apéritif était offert par la paroisse.

Sous le patronage de la FAN, le temps s'est mis au diapason pour la 4^{me} Marche de la rose

De notre correspondant : Une barre bleue et blanche en travers du chevron, tel est le thème choisi cette



Le Conseil communal de Saint-Aubin : fatigué, mais médaillé ! (Avipress - R. Ch.)

année pour décorer la médaille reçue par les quelque 600 participants à la marche de la rose. Une médaille bien jolie pour les collectionneurs et amateurs de sport pédestre, mais qui n'est certes pas la seule raison pour laquelle tant de personnes se déplacent à Vaumarcus chaque année à pareille époque.

Cette marche, parmi tant d'autres, est organisée par la Société de tir « Aux armes de guerre » de Vaumarcus et patronnée par notre journal. Formule nouvelle et parfois contestée de faire... marcher les gens tout en renflouant la caisse de la société organisatrice. Payer une finance d'inscription pour pouvoir s'offrir douze ou quinze kilomètres de marche et recevoir une médaille, voilà qui peut paraître insolite à bien des personnes ; et pourtant, c'est une façon originale de faire découvrir un magnifique coin de pays à ceux qui ne le connaissent pas et de le faire redécouvrir aux indigènes dont la vue est souvent limit-

tée par l'encadrement du pare-brise de leur véhicule !

UN PARCOURS BIEN CHOISI

Pour la quatrième édition de cette marche de la rose dont l'itinéraire change chaque année, le tracé fut particulièrement bien étudié et adapté au temps ensoleillé et chaud de ce début de septembre.

Point de départ et d'arrivée : le château, tout indiqué pour cette croisade des temps modernes ; montée des gorges de la Vaux jusqu'aux vignes de Fresens et de là jusqu'au village du même nom, où les participants prudents pouvaient mélanger l'eau de la fontaine (seule pinte de l'endroit) au contenu de leur gourde, contenu dont nous trahons le nom et l'origine ! De Fresens, changement de cap pour longer l'Ancienne voie romaine, la Vy d'Etraz jusqu'à Vernéaz, premier point officiel de contrôle et de ravitail-

ment. C'est ensuite la montée en direction de Mutrux par la forêt, jusqu'au pied du Mont-Aubert par les Biéles, le point le plus éloigné du départ. Le retour se faisait à travers l'immense étendue de forêt comprise entre Concise et la camp de Vaumarcus. C'est à la sortie de cette forêt que se trouve l'« apothéose » du parcours : les champs de roses encore magnifiques à cette saison.

DE 3 A 89 ANS

Parmi les quelque 600 participants de la version 1973 de la marche de la rose, citons quelques hôtes de marque : une Lausannoise de 89 ans qui boucla allégrement le parcours de 12 km ; un bambin de 3 ans et le Conseil communal de Saint-Aubin-Sauges « in corpore » qui prit ainsi le temps de marcher malgré les nombreuses occupations qui l'attendaient durant ce dernier week-end.

R. CH.

AVIS OFFICIELS

MISE A BAN

Monsieur Jean AIASSA, Valangin, met à ban son immeuble sis rue du Tertre No 44, à Neuchâtel, soit l'intérieur du bâtiment et les dégagements extérieurs. En conséquence, défense formelle et juridique est faite à quiconque d'y pénétrer. Les contrevenants seront poursuivis.

Neuchâtel, le 23 août 1973.

Par mandat :
Amlod de DARDEL

Mise à ban autorisée le 23 août 1973.

Le Président du Tribunal II :
J. RUEDIN

Office des faillites de Boudry
REMISE DU GARAGE DE LA COTE
RUE DE NEUCHATEL 15, A PESEUX

L'Office des faillites de Boudry offre à vendre, de gré à gré, l'outillage et les fournitures dépendant de la masse en faillite du Garage de la Côte S. A., à Pesieux.

D'entente avec le bailleur, l'acquéreur pourra reprendre le contrat de bail à loyer existant. Possibilité éventuelle de louer la halle d'exposition et le magasin pour pièces détachées, rue de Neuchâtel 16, à Pesieux.

Les amateurs pourront visiter les locaux le mardi 11 septembre 1973, de 14 h à 16 h.

Les offres écrites et chiffrées devront être adressées, sans aucun engagement, à l'Office des faillites, 2017 Boudry, jusqu'au 14 septembre 1973.

Vente au comptant.

OFFICE DES FAILLITES, BOUDRY
Le préposé : Y. Blösch

IMMEUBLES

LAC DE JOUX

A vendre terrain de 3700 m2 environ, situé au bord du lac près du Sentier. Zone autorisée pour la construction de villas.

Ecrire sous chiffre 2847 Orell Füssli Publicité, 5000 Aarau.

A vendre à Hauterive

superbe villa-terrasse

comprenant 6 pièces, dont une très grande salle de séjour, 2 halls, 1 lingerie et 1 cuisine complètement aménagées, ainsi que 2 caves.

Surface habitable de 175 m2. Une terrasse arborisée de 126 m2 et un sous-sol aménageable. Nécessaire pour traiter : Fr. 170.000.—

S'adresser à Maurice Jeanrenaud, chemin des Cuarroz, 1807 Bionay. Tél. (021) 53 27 54.

A vendre à MARIN

IMMEUBLE

neuf de 14 appartements, 4 garages, 10 places de parc. Rendement brut 6,9 %. Pour traiter : 280.000 fr.

Adresser offres écrites à ES 2037 au bureau du journal.

Je cherche à acheter ou éventuellement à louer à l'année un

CHALET

dans le Jura neuchâtelois, de préférence région de la Tourne. Paiement comptant.

Faire offres sous chiffre DV 2071 au bureau du journal.

A LOUER

A louer dès le 1er novembre 1973, à la Neuveville, 36d, chemin des Prés-Guétins,

appartement
de 6 pièces

tout confort. Loyer mensuel : 827 fr. charges comprises. Pour tout renseignement, s'adresser à :

Administration municipale des Immeubles Bienne, tél. (032) 7 22 80 ou M. H.-U. Zmoos, concierge, chemin des Prés-Guétins 36f, la Neuveville, tél. (038) 51 19 47.

A LOUER

à Pesieux, dès le 1er décembre 1973, situation centrale, conciergerie, cuisine agencée, balcon, tout confort, 4 pièces à partir de Fr. 590.— 2 pièces à partir de Fr. 380.— studios à partir de Fr. 290.— plus charges. Garages : Fr. 60.—, places de parc : Fr. 20.—. S'adresser à Fiducim S.A., Neuchâtel, tél. (038) 24 79 24.

STUDIOS

à partir de Fr. 370.— (non meublés), tout confort, tapis tendus, charges non comprises. Livres tout de suite. Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer, dès le 24 octobre,

BUREAU

environ 120 m2, avec chauffage général, à quelques minutes de la gare et du centre. Adresser offres écrites à GY 2074 au bureau du journal.

A louer à Neuchâtel, quartier piscine-patinoire, dès le 1er octobre,
bel appartement
de 3 1/2 pièces

tout confort, cuisine, salle de bains, W.-C., cave, au 3ème étage d'un immeuble moderne, situé Champréveyres 14. Loyer mensuel : Fr. 544.—, charges comprises. S'adresser à : Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 54 33.

A LOUER Ecluse 9 - Neuchâtel

magasin de 50 m2

avec grande vitrine ;

2 studios meublés

S'adresser : Néovit, nettoyage chimique, Ecluse 9.

A louer à Saint-Aubin, dès le 24 septembre 1973,

appartement
de 5 pièces

tout confort, cuisine entièrement agencée, cheminée de salon, véranda. Loyer mensuel : 870 fr. charges comprises. Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer, à partir du 1er octobre, à proximité du centre,

BUREAU

de 17 m2 avec locaux annexes.

Adresser offres sous chiffres 87-50.347, Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

A louer, à Colombier,

appartement

de 2 1/2 pièces, libre tout de suite.

Loyer mensuel : Fr. 500.— avec charges.

Fiduciaire Saller & Mayor, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer à BEVAIX pour le 1er octobre 1973

appartement

de 4 1/2 pièces avec tout le confort. Tél. (038) 24 70 52.

A louer, à Chez-le-Bart, dans immeuble neuf, un

appartement

de 4 1/2 pièces. Tél. (038) 24 70 52.

Vacances en montagne!

LOUEZ UN CHALET
ou un appartement « prêt-à-vivre »

PARTOUT EN SUISSE

des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos désirs? (dates, personnes, stations, prix envisagés). Immédiatement, sans frais, sans engagement; documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCY
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean-4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

CHAMBRES

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès — Tél. 25 14 68
A LOUER immédiatement ou pour date à convenir à la rue Louis-Favre

chambre
indépendante meublée

conviendrait à deux jeunes filles. Part à la cuisine, douche, W.-C.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès — Tél. 25 14 68
A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Parcs,

chambre
indépendante meublée

avec cabinet de douches. Chauffage général au mazout.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès — Tél. 25 14 68
A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Sablons,

chambre
indépendante meublée

avec jouissance du balcon. Loyer mensuel : Fr. 255.—, charges comprises.

DEMANDES À LOUER

NEUCHATEL
cherche pour la
Cité universitaire

CHAMBRES

pour étudiants (es).
Tél. 24 68 05.

On cherche à louer tout de suite ou pour date à convenir, au Val-de-Travers, de préférence : Fleuri, la Côte-aux-Fées, le Mont-des-Verrillères (résidence définitive),

1 appartement
de deux pièces

Adresser offres écrites sous chiffres PH 48518, Publicitas, 1002 Lausanne.

Maison Gardy S.A. Genève

Nous cherchons, pour notre succursale de Neuchâtel,

LOCAUX INDUSTRIELS

250 à 300 m2 avec bureaux, à Neuchâtel ou aux environs. Date : avril 1974 ou à convenir. Tél. (038) 24 01 44 ou 24 01 45, M. Matile.

URGENT

On cherche, pour le 1er octobre, 2 pièces; cuisine, salle de bains avec chauffage central compris. Région : Corcelles, Pesieux ou Colombier. Tél. (038) 31 62 28, heures des repas.



L'annonce
reflet vivant
du marché

OFFRES D'EMPLOIS

ticket de réservation

Recrutement immédiat ou réservation à l'avance pour:

SERRURIERS
ÉLECTRICIENS-CABLEURS

La réservation vous garantit un salaire en cas de non-travail. Renseignez-vous.

Si vous êtes Suisse, étranger avec permis B ou C appelez le 038/24 76 76, 8a, rue de Seyon, 2001 Neuchâtel

ETRE LIBRE TRAVAIL TEMPORAIRE ETRE SÛR MANPOWER

L'IMPRIMERIE
CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

Feuille d'avis de Neuchâtel

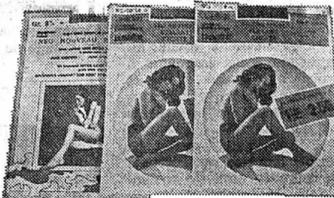
La dactylographie

s'apprend à tout âge
COURS INTENSIFS DU JOUR
ET DU SOIR

Bénédict

Ruelle Vaucher 13 - Tél. 25 29 81

Secrétariat ouvert : lundi et jeudi jusqu'à 21 heures.

inno
prix-choc

COLLANTS, STRETCH NYLON TRÈS FIN, 20 DEN., 1ER CHOIX, TALON SANDALE, POINTES ET SLIP RENFORCÉS, 3 TAILLES, 2 COULEURS MODE. LES 2 PAIRES :

3.50

UNE NOUVEAUTÉ AVANTAGEUSE : LE COLLANT CRÊPE-MOUSSE TRÈS FIN, 20 DEN., À ENTRE-JAMBE EN COTON (PEUT SE PORTER SANS SLIP), 3 GRANDEURS, COLORIS : SASKIA ET COSTA BRAVA :

2.95

COLLANT CRÊPE NYLON MOUSSE OPAQUE, 40 DEN., 1ER CHOIX, 10 COLORIS MODE, 3 GRANDEURS, LA PAIRE :

2.50

13 POUR 12
LA TREIZIÈME PAIRE DE COLLANTS OU DE BAS EST GRATUITE, GARDEZ VOS TICKETS D'ACHAT.

**armourins
neuchâtel**

en vente également INNOVATION la Neuveville



du 3 au 15 sept.

ROBES

simples

~~10.-7.-~~

nettoyage à sec et repassage parfaits

BAECHLER

SERVICE RAPIDE

Plus d'ennuis avec des
fausses dents
qui ne tiennent pas

De nombreuses personnes sont embarrassées parce que leur prothèse dentaire se déplace ou tombe au mauvais moment. Ne vivez pas dans la crainte que cela ne vous arrive. Saupoudrez simplement votre appareil d'un peu de Dentofix. Cette poudre spéciale assure l'adhérence des dentiers et contribue à votre confort. Dentofix élimine « l'odeur de dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise haleine.

Qu'est-ce que c'est déjà ?

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LA

Choisissez votre **CYCLOMOTEUR** chez le spécialiste
CILO, PIONNIER-PUCH
CADY, ALLEGRO, MOOR

RENÉ SCHENK

Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

F. GROSS & FILS

Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Machines à laver « Schultess »

Coq-d'Inde 24 - Tél. 25 20 56

CLAIRVUE

NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

RITZ & Cie

MENUISERIE
EBÉNISTERIE

Neuchâtel

Ecluse - Tél. 25 24 41

Défilé de mode



Automne-hiver 1973-1974
dans les salons du
RESTAURANT du FAUBOURG

mercredi 12 septembre en matinée à 15 h
en soirée à 20 h 30

avec le concours de **HAUTE COIFFURE SCHENK**
Mode Marguerite
Bijoux La Toquade

Commenté par **Colette JEAN**

Prière de réserver — Tél. 25 35 25

jersey confection

la maison du tricot

neuchâtel rue de l'hôpital 20



POUSSINES

Babcock blanche et Warren brune, ainsi que croisée Leghorn Hampshire de 2 1/2 à 6 mois. Santé garantie. A vendre chaque semaine. Livraison à domicile.

S. MATTHEY, parc avicole, XIII-CANTONS 1599 Henniez (VD)
Téléphone (037) 64 11 68

A vendre, bas prix, une quantité de **meubles anciens**

Prix imbattables. Event. facilités. 4 étages d'exposition. Absente lundi et mardi. **ATTIAS**, av. Elysée 37, Lausanne, Tél. 26 13 45.

Echanger vos meubles

anciens, contre meubles neufs.

Tél. (038) 31 25 96 (heures des repas).

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

COMMUNIQUÉ IMPORTANT A NOS ABONNÉS

Objet: changement d'adresse de vacances

Veuillez nous adresser vos instructions

PAR ÉCRIT

trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

Nous ne serons plus en mesure d'accepter les changements d'adresses par téléphone. Les changements d'adresses pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits.

Transferts à l'étranger:

Expédition par courrier normal: nous facturons 40 c. par envoi journalier.

Expédition par avion (seulement sur demande formelle): tarif variable suivant les pays, se renseigner au préalable à notre bureau. Nous déclinons toute responsabilité pour les distributions irrégulières ou défectueuses en dehors de la Suisse.

Abonnements suspendus provisoirement: bonification à partir de trois semaines d'interruption (pas en dessous). Le montant à bonifier sera déduit de la prochaine facturation de septembre ou de décembre mais **NON** de la facture de fin juin. En conséquence, nous ne pourrions renvoyer des cartes de versement pour les abonnements déjà facturés.

Nous prions nos lecteurs de nous envoyer leurs ordres dans les délais, au moyen du bulletin ci-dessous ou d'une carte postale libellée de la même façon.

Merci d'avance !

FAN-L'EXPRESS

FAN-L'EXPRESS **Changement d'adresse**

Domicile habituel :

Nom-Prénom : _____

No-rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Nouvelle adresse :

Nom-Prénom : _____

No-rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Valable dès le _____



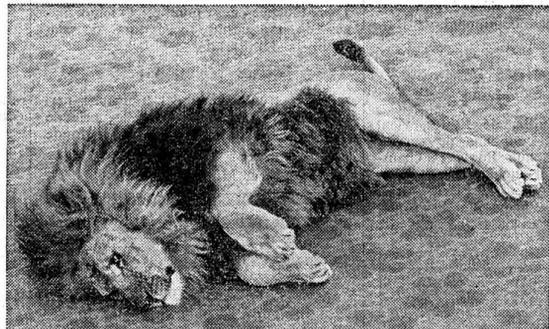
HASSLER

IMPERIAL

Impérial*** prince parmi les nombreux tapis et sols textiles de l'immense variété de dessins et coloris de la collection Hassler. Impérial à motif floral somptueux existe en 6 coloris. Un plaisir pour l'œil, un bienfait pour les pieds.

Impérial dispense élégance, confort et bon goût.

Quel que soit votre « problème sol textile » la solution se trouve toujours dans la collection Hassler. De plus vous profitez des conseils éclairés de spécialistes.



IMPERIAL***
prince parmi les tapis de fonds Hassler

55.-
seulement le m² en largeur d'origine!

Bon

Veuillez m'envoyer une documentation d'Impérial, le prince parmi la collection Hassler.

Découper et envoyer à l'adresse ci-contre

Hans Hassler S. A., décoration intérieure
12, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 21 21/22



Consultez-nous donc sans engagement!

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Le bataillon d'infanterie 8: le moins connu et pourtant le plus spécialisé

Des quatre bataillons formant le régiment neuchâtelois, le bataillon d'infanterie 8 est curieusement le moins connu du public. On connaît bien les bataillons de carabiniers 2 et de fusiliers 18 et 19, mais beaucoup moins le bataillon d'infanterie 8. C'est pourtant le plus divers, par les compagnies qui le constituent et les hommes qu'il réunit. Le bataillon d'infanterie 8 est en effet à maints égards un bataillon de spécialistes. Les armes représentées sont nombreuses: renseignement, grenadiers, DCA et antichars (ces deux dernières unités n'accomplissant pas cette année de cours de répétition avec le régiment 8).

Il s'agit là de troupes fédérales, c'est à-dire que la Confédération se charge de les former sur des places d'armes telles celles de Fribourg, Yverdon ou Coire puis de les répartir dans les compagnies spécialisées. Les soldats qui y sont affectés ont généralement une formation technique de base, en accord par exemple avec la mécanique ou l'électronique.

Le résultat de cet état de fait que l'esprit diffère passablement de celui des bataillons de fusiliers ou de carabiniers. La participation y est aussi plus active, parce que les relations y sont plus directes.

La création du bataillon est d'origine

relativement récente, puisque sa constitution remonte à 1961. Auparavant le régiment d'infanterie 8 regroupait trois bataillons de fusiliers et de carabiniers ainsi que les compagnies dites régimentaires qui dépendaient du commandant de régiment. Le commandement y était plus personnalisé qu'aujourd'hui du fait de leur relative indépendance.

Pour des raisons d'ordre pratique, les compagnies mentionnées plus la compagnie état-major qui comprend la fanfare, et des sections spécialisées également, ont été regroupées dans un seul bataillon, le bataillon d'infanterie 8 que commande le major Francis Py.

Ce regroupement permet en outre de rationaliser le commandement, en dotant le commandant de régiment d'un collaborateur tactique direct pour les décisions et de simplifier la transmission d'ordres.

CHEFS DE SERVICES

Le commandant du bataillon 8 dispose de plusieurs chefs de service pour l'aider dans sa tâche. Son bras droit est l'adjudant du bataillon, le premier lieutenant Zbinden, les autres responsables étant le capitaine Ribaux, officier auto; le capitaine Gauthier, quartier-maître; le premier-lieutenant Rys, médecin, et le premier-lieutenant Laisse, officier de renseignement. A l'instruction, les chefs de service sont des collaborateurs, à

l'engagement des adjoints au service du régiment.

Le bataillon infanterie 8 a en outre la particularité d'avoir une puissance de feu équivalente à celle d'un régiment (grâce aux grenadiers, aux antichars et à la DCA). Il est doté de moyens de transmissions modernes et efficaces. De plus un bataillon totalement motorisé, disposant de près de 140 véhicules, plus de 39 remorques. Son effectif avoisine 700 hommes.

L'activité hors service de ces cadres et de ces spécialistes est considérable. C'est à plusieurs qu'il faut chiffrer le nombre de semaines consacrées par le commandant du bataillon à la préparation d'un seul cours de répétition et à plusieurs journées pour ses collaborateurs. Cette année il y eut une excellente coordination entre les sergents majors et les équipes de cuisine se sont réunies avant le cours. Certaines compagnies connaissent des réunions extra-militaires. Elles témoignent de l'esprit de corps remarquable qui anime le bataillon d'infanterie 8.

A ce propos, le souci premier du major Py est de faire en sorte que la distribution du travail soit bonne et que les hommes n'aient pas l'impression de perdre leur temps. A première vue, il semble que cet objectif ait été atteint.

R. I. H.

FRANCE VOISINE

La défense du réseau ferroviaire du Haut-Doubs: près de 3000 signatures et ce n'est pas fini...

Supprimer la ligne Besançon - Le Locle? Pas question, a dit le comité de défense du réseau ferroviaire du Haut-Doubs qui s'est réuni une nouvelle fois à Pontarlier afin de faire le point sur les premières signatures recueillies et sur la façon de poursuivre la lutte. On sait en effet que la SNCF envisagerait de fermer le point frontière du Locle, ce qui entraînerait la suppression du trafic voyageurs entre le Valdahon et le Locle et son remplacement par un «incertain» service d'autobus ainsi que la disparition du trafic marchandises entre Pontarlier et Gilley d'une part, entre Morteau et le Locle d'autre part. L'étude de la SNCF porterait également sur la suppression partielle du trafic entre Dôle et Mouchard, sur une substitution routière totale entre Mouchard et Pontarlier.

Le comité de défense a fait circuler

des listes de pétition. Si plus de 2300 signatures avaient été collectées en date du 27 août, jeudi dernier, lors du grand marché de Pontarlier, 800 autres s'y sont ajoutées. Ce n'est pas tout car les vacances étant terminées, les listes circulent maintenant dans les différentes usines du chef-lieu.

CONTACT AVEC LE MINISTÈRE

Là ne se limite pas l'action du comité. Une délégation a été reçue à la sous-préfecture de Pontarlier par son secrétaire général. Celui-ci, après avoir expliqué qu'il ignorait tout des mesures de suppression envisagées, a permis de prendre contact avec le ministère des transports. Un même entretien a été demandé au préfet de la région mais M. Schmitt a fait parvenir au comité la copie d'une lettre qu'il a envoyée au ministère, précisant à M. Lonchamp et à ses amis qu'il ne pouvait envisager

une entrevue tant qu'il n'avait pas de réponse de Paris. Le contact est donc maintenu.

Cependant, devant ce que le comité de défense qualifie de «négligence» et de «silence des autorités responsables», il a décidé de faire envoyer une lettre à chaque parlementaire du Doubs et de la Jura, lettre les priant de prendre position pour ou contre les mesures envisagées par la SNCF.

De plus, une commission a été créée qui devra mettre sur pied une manifestation dont le caractère n'a pas été défini mais dont on sait la date: ce sera, en principe, le 15 septembre. Le comité a entendu lecture de diverses motions émanant de nombreux conseils municipaux, tous décidés à défendre le réseau ferroviaire du Haut-Doubs. Enfin, un comité de défense local sera installé à Morteau samedi soir au cours d'une réunion organisée à la salle des fêtes.

VAUD - VAUD - VAUD

La semaine italo-suisse d'Yverdon: parfait mais pourquoi les produits italiens font-ils défaut?

La ville d'Yverdon, capitale du Nord vaudois, organise une semaine italo-suisse du 21 au 30 septembre pour resserrer les liens d'amitié entre les Suisses et les immigrés de la péninsule. L'idée de cette manifestation remonte à deux ans déjà. Après les expériences positives faites à Saint-Imier et à Moutier, un comité fondé par des Italiens, un autre par des Suisses, sous la direction de l'Office du Nord vaudois, se sont mis à l'œuvre.

Sur 21.000 habitants, Yverdon compte près de 3500 ressortissants italiens. Comme dans les autres villes suisses d'une

certaine importance, les relations entre indigènes et étrangers ne sont pas des meilleures. D'un côté, on a annoncé la création d'un groupe se rattachant à l'Action nationale et au mouvement républicain, de l'autre, la constitution d'une cellule d'immigrés d'extrême-droite.

La semaine italo-suisse d'Yverdon sera marquée notamment par une exposition d'art rupestre du Val Camonica. Une table ronde permettra un débat sur les droits politiques des étrangers en Suisse, en matière communale et cantonale. Mme Isabelle de Dardel, députée au Grand conseil vaudois, expliquera pourquoi elle a déposé une motion — qui a été malheureusement rejetée — pour que soit donné le droit de vote aux étrangers dans le canton de Vaud. M. P.-E. Martenet, président de la ville de Neuchâtel, parlera de l'expérience du canton de Neuchâtel, où les étrangers ont depuis longtemps le droit de vote sur le plan communal.

Il avait été prévu une exposition de produits italiens, dans les magasins yverdonnois. Les organisateurs ont dû y renoncer à cause, paraît-il, des vacances des consuls et de l'ambassade d'Italie en Suisse...

PAYERNE

Cyclomoteur contre auto: un blessé

(c) Hier, vers 13 h 40, le jeune Pierre-André Bersier, âgé de 16 ans, domicilié à Chapelle-Broye (FR), circulait à cyclomoteur, près du pont de Guillermaux, à Payerne. Son véhicule est soudain entré en collision avec une auto. Souffrant de diverses contusions, il a été transporté à l'hôpital de la localité.

Nombreux visiteurs

(c) Ce week-end, la population de Payerne et des environs a visité les bâtiments du nouveau groupe scolaire de la Promenade. Plusieurs centaines de personnes ont ainsi pu admirer la belle ordonnance des classes et des locaux, ainsi que celle des salles de gymnastique et du bassin de natation.

AVENCHES

Kermesse de la paroisse catholique

(c) La kermesse de la paroisse catholique d'Avenches - le Vully, a eu lieu samedi et dimanche. Le bénéfice permettra de diminuer la dette de la paroisse, dette qui est encore assez importante.

SAINTE-CROIX

Chalet cambriolé

(c) Un chalet de week-end, situé dans la région de Sainte-Croix a été cambriolé. Les vitres étaient cassées et un désordre indescriptible régnait à l'intérieur. Il semble que le ou les cambrioleurs aient voulu trouver un gîte dans ce chalet.

YVONAND

Pour l'épuration des eaux

(c) Lors de la séance du Conseil communal, le syndic d'Yvonand, M. Jaccard a parlé du plan de financement prévu pour la station d'épuration des eaux. Pour parer au plus urgent, la commune envisage de contracter un emprunt d'un million de francs.

YVERDON

Arrestation

(c) La police d'Yverdon a arrêté un ressortissant valaisain, évadé d'une maison de travail du canton de Berne. Il était en possession d'une bicyclette volée.

Le tracteur se renverse...et un agriculteur de Valeyres est mortellement blessé

De notre correspondant:

Un accident mortel s'est produit, hier matin, sur la route Orge - Valeyres-sur-Montagny. M. Claude Perey, 33 ans, agriculteur à Valeyres, circulait avec son tracteur lorsqu'il perdit la maîtrise de celui-ci en bifurquant. La roue avant gauche du tracteur mordit le talus en contrebas et provoqua le renversement du véhicule. Celui-ci écrasa son conducteur. M. Perey est décédé durant son

transport à l'hôpital d'Yverdon.

Sa femme, Danièle, âgée de 32 ans, qui avait pris place sur le tracteur a été blessée aux jambes; elle est soignée à l'hôpital d'Yverdon. Les témoins de cet accident, notamment le conducteur qui roulait vers Valeyres-sur-Montagny et qui a klaxonné peu avant l'accident, sont priés de se faire connaître à la gendarmerie d'Yverdon, tél. (024) 249 21.

La visite du Musée romain, de la ville, des jeux et des concours dans les arènes, ainsi qu'un pique-nique, contribueront à offrir quelques heures de bonheur et d'amitié aux invités.

L'Helvétie romaine accueille les réfugiés tchécoslovaques

(c) Dimanche 9 septembre, dans l'ancienne capitale de l'Helvétie romaine, les réfugiés tchécoslovaques en Suisse sont invités par l'Association apollitiques «Amicitia helvético-tchécoslovaques» à se réunir après la cinquième commémoration du «vingt et un août» date de l'invasion et de l'occupation armée de leur pays.

Les autorités d'Avenches, M. H. Boegli, conservateur du Musée romain, ainsi que diverses sociétés de la ville, prendront une part active à cet accueil à

la fois officiel et fraternel. Non seulement, les drapeaux seront hissés, mais les cloches de l'église paroissiale d'Avenches sonneront plus longtemps que d'habitude, appelant à un service œcuménique les hôtes de ce dimanche, et la population d'Avenches.

La visite du Musée romain, de la ville, des jeux et des concours dans les arènes, ainsi qu'un pique-nique, contribueront à offrir quelques heures de bonheur et d'amitié aux invités.

COUVET

Picasso au Dr. Fanti «La psychanalyse...encore faudrait-il la dessiner»

(sp) Médecin et psychanalyste, le Dr Silvio-G. Fanti, de Couvet, a sillonné et parcouru le globe de long en large, pour apprendre sans cesse à mieux connaître l'homme. Son dernier livre, «Après avoir...», Rend partiellement compte de cette découverte planétaire, cela sous les apparences d'un récit autobiographique, jugé par d'aucuns comme trop présomptueux. Toujours est-il que le Dr Fanti a eu l'occasion de rencontrer dans ses pérégrinations intercontinentales d'innombrables personnalités de notre temps, en particulier Pablo Picasso avec lequel il a partagé travaux et divertissements. Au lendemain de la mort du peintre, le psychanalyste a évoqué quelques souvenirs qui mettent en relief un aspect assez peu connu de l'artiste hispano-français: l'humour.

Au reste, voici quelques anecdotes rapportées directement par le Dr Fanti: «Nous étions rentrés et, me laissant seul dans une chambre: «Je reviens bientôt» dit-il. Je prends un journal. Un quart d'heure passe et entre une vieille femme, abondante chevelure, crasseuse, boléro déchiré, robe noire d'une mode indéfinissable. Une femme bossue, sautillant autour de moi en me tapant sur l'épaule avec des «hi-hi ha-ha», s'éloignant en pas de danse, revenant, me regardant directement sous le nez «hi-hi ha-ha»! Je me dis: «J'ai vu de si étranges choses... qui sait, une amie de la maison...». Je ne bronche pas, continue à lire. Elle m'arrache le journal, se fait plus pressante «hi-hi ha-ha»! Je souris. Tellement mal que, n'en pouvant plus, elle enlève perruque et tout: c'était Picasso.

Un peu après, sa femme Jacqueline, très charmante: «Ce soir, nous mangeons dehors». Lui: «Pas question, je ne mange plus qu'à la maison». «Si, non, si!» Il avait essayé l'un puis l'autre de ses maillots etc... «alors-y». A mes côtés, il m'indique le chemin du bistrot qu'il a choisi. Devant une ruelle avec indication «2 m» de large, je dis: «On ne peut pas passer, ma voiture a

deux mètres». «Allez! Non! Allez!» J'avance très lentement et le pare-chocs fait «bom». Olé! crie-t-il en tapant des mains. Olé! Je réponds en éclatant de rire.

Après un détour, nous sommes au jardin de son restaurant. Le Patron a appelé son guitariste préféré. Picasso devient mélancolique. Il m'avait dit: «La psychanalyse... encore faudrait-il la dessiner.»

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Les Aventures d'un producteur de films «roses» (18 ans).

Môtiers, château: ouvert.

Môtiers, musée Rousseau: photographies et iconographie.

Môtiers, maison des Mascarons: exposition de photographie et d'art graphique.

Fleurier, collège régional: exposition sur l'horlogerie.

Ornans, musée Courbet: ouvert.

Fleurier, le Rancho bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 h.

Couvet, bar-dancing du Pont: Pepe de Coroba et le guitariste Vicente.

Médecin et pharmacien: habituels.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale: tél. 61 12 74.

Bureaux de renseignements: Fleurier Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37. Les Verrières, Banque cantonale.

Fleurier, FAN, bureau régional: 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Jacques Arnoux et leurs fils, aux Verrières; Madame Suzanne Arnoux, à Lausanne; Monsieur et Madame Gaston Arnoux et leurs enfants, à Genève; Mademoiselle Brigitte Landry, à Fleurier;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ali Gentil; Les familles Arnoux, Gentil, parentes et alliées, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Alcide ARNOUX

née Anne-Marguerite Guillaume-Gentil leur chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui après de longs mois de maladie, supportée avec courage et résignation.

Les Verrières, le 3 septembre 1973.

Il arrête la tempête, la changeant en calme, et les flots se taisent.

Ps. 107 : 29.

Je sais en qui j'ai cru.

II Tim. 1 : 12.

L'ensevelissement aura lieu aux Verrières le jeudi 6 septembre.

Culte au temple, où l'on se réunira, à 14 heures.

Domicile mortuaire: rue de la Gare, les Verrières.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Roger HIRTZEL

remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Saint-Aubin et Môtiers, le 31 août 1973.

AVIS DIVERS

Etude d'avocats et notaire cherche, pour son bureau de Fleurier,

une sténodactylo

à temps partiel (demi-journée).

Etude de Mes Galland, Knöpfler, Blaser.

Tél. (038) 61 15 25

ou (038) 24 35 22.

LES VERRIÈRES

Carnet de deuil

(c) Mme Annette Arnoux vient de décéder, dans sa 77^e année, à l'hôpital de Couvet, au terme d'une longue maladie.

Après avoir tenu une boucherie fort connue avec son mari, Mme Arnoux reprit l'enseignement.

Personnalité attachante des Verrières, mère de famille exemplaire, dévouée à son village et à sa paroisse, Mme Arnoux était unanimement estimée et respectée.

Ses obsèques seront célébrées, jeudi après-midi, au temple des Verrières.

Etat civil d'août

Alors que cinq publications de mariage étaient affichées, l'Etat civil verrisain n'a enregistré ni naissance, ni mariage, ni décès durant le mois dernier, fait tout à fait inhabituel.

Une façade plus belle

Alors que la Commune a enlevé les tôles de zinc qui recouvraient la façade ouest du collège, on peut désormais admirer la magnifique construction entièrement en pierres de taille de l'époque.

Le blessé était Covasson

(c) Nous avons relaté dernièrement qu'un enfant et un piéton avaient été atteints par une auto au Crêt de la Cizen à Fleurier. Le piéton, qui a été transporté à l'hôpital de Fleurier, est M. Jacques Kluker, de Couvet.

Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Le souvenir reconnaissant des belles années passées ensemble aidera à atténuer notre chagrin.

Madame Albert Dubois-Blanc, ses enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Gérard Goetz-Dubois et leurs enfants Sandra et Thierry, aux Geneveys-sur-Coffrane;

Monsieur et Madame Denis Dubois-Stoller et leur fils Christophe, à Buttes;

Madame et Monsieur Samuel Jeanne-Dubois, leurs enfants et petits-enfants, à Buttes;

Madame Ruth Lebet-Dubois, ses enfants et petite-fille, à Buttes;

Madame et Monsieur Jean Loup-Dubois, leurs enfants et petit-fils, à Fleurier;

Monsieur et Madame Francis Dubois-Simon, leurs enfants, à Buttes;

Monsieur Roger Dubois, à Pontareuse; Monsieur, Paul-Emile Dubois-Bolle, leurs enfants et petit-fils, à Fleurier;

Madame Lucie Blaser-Dubois et ses enfants, à Fleurier;

Madame et Monsieur Jean-Claude Allisson-Dubois et leurs enfants, à Buttes;

Monsieur et Madame Gilbert Dubois-Pasche, leurs enfants et petit-fils, à Buttes;

Madame et Monsieur Hans Ulmann-Dubois et leur fille, à Bienne;

Madame et Monsieur Mario Finarolli-Dubois et leur fils, à Fleurier;

Madame et Monsieur Eugène Pittet-Blanc, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Charles Blanc-Rosenberg et leurs enfants, à Zurich;

Madame Martha Blanc et ses enfants, à Zurich;

Monsieur et Madame René Blanc-Vaucher et leurs enfants, à Genève, ainsi que les nombreuses familles parentes et alliées,

ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Albert DUBOIS-BLANC

enlevé subitement à leur tendre affection dans sa 57^e année après une courte maladie.

2115 Buttes, le 3 septembre 1973.

Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains aucun mal, car Tu es avec moi.

Ps. 23 : 4.

L'enterrement aura lieu à Buttes, le mercredi 5 septembre, à 13 h 30.

Départ du cortège funèbre: collège de Buttes.

Culte au temple à 13 h 45.

Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les Contemporains de 1917 ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Albert DUBOIS-BLANC

de Buttes, leur cher collègue.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La section du Parti socialiste de Buttes a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur regretté camarade,

Albert DUBOIS-BLANC

secrétaire du parti, membre du Conseil général, frère de Monsieur Francis Dubois, conseiller général, Roger Dubois, membre du parti, et Gilbert Dubois, président du parti et du Conseil communal.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

La fanfare «L'Ouvrière» de Buttes a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Albert DUBOIS-BLANC

membre honoraire et ancien président, durant de longues années, de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les obsèques auront lieu mercredi 5 septembre.

Départ du cortège funèbre devant le collège de Buttes, à 13 h 30.

Conseil communal et Conseil général.

Le Football-club de Buttes a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Albert DUBOIS

membre fondateur, membre honoraire, président de la commission de jeu, père de Monsieur Denis Dubois, entraîneur-joueur, frère de Monsieur Francis Dubois, membre du comité, beau-père de Monsieur Gérard Götz, oncle de Monsieur André Allisson, secrétaire de la société, et de Messieurs Lucien Dubois, Jean-Claude Dubois et Daniel Le

LA CHAUX-DE-FONDS

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

OCTOGÉNAIRE ASSAILLIE DANS SON APPARTEMENT

Vendredi, au début de l'après-midi, une octogénaire a été assaillie dans son appartement, à la Tour de la gare, par un adolescent de 15 ans qui a tenté de lui subtiliser de l'argent. La victime, s'étant débattue, a réussi à mettre en fuite son agresseur.

Ce dernier a été arrêté par la police locale, qui avait été alertée par des voisins et aidée par d'autres personnes se trouvant sur place. L'enquête a établi que le jeune homme est aussi l'auteur de divers vols.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (31 août)

Naissances: Verardo, Lara, fille de Guglielmo, menuisier et de Renata, née Da Rold; Thommen, Céline, fille de Daniel-Henri, instituteur et de Micheline-Arlette, née Beuchat; Froidevaux, Sylvie, fille d'André-Ami, mécanicien et de Michèle-Madeline, née Pfeiffer; Scrucca, Simona-Sabrina, fille de Iade, mécanicien et de Francesca, née Daridacci; Benoit, Thierry-Michael, fils de Pierre-Alain, essayeur-juré et de Claudine-Agnès, née Ruppinger; Vuilleumier, Isabelle, fille de Gabriel-Raymond, contrôleur et de Nimia, née Escariz.

Promesses de mariage: Bois, Pierre-Alain, économiste et Lapaire, Rose-Lucienne-Emma; Spätig, Renato-Georges, graphiste et Broquet, Chantal-Danielle; Monnin, Nicolas-Georges-Joseph, chauffeur et Barret, Nadine-Monique-Micheline.

† Me Arnold Bolle

Dimanche s'est éteint, dans sa 92^{me} année, une personnalité les plus attachantes de la Métropole horlogère, Me Arnold Bolle, avocat et notaire. Le défunt, qui avait fêté en 1969 ses soixante ans de notariat, avait été président de la Chambre des notaires neuchâtois, de 1942 à 1945, puis président de la Fédération des notaires suisses, de 1950 à 1952, et membre puis président de la commission des examens de notaire pendant de longues années. Son activité politique fut également intense. Conseiller général chaux-de-fonniers, il fut élu député et présida le Grand conseil neuchâtois. Enfin, de 1922 à 1931, il exerça le mandat de conseiller national. Il fut également un membre influent dans

les milieux de l'Eglise réformée évangélique et du Synode.

Mais, c'est surtout en tant qu'historien de sa cité et de la région, que Me Bolle était connu de toute la population. Il était passionné du passé, d'un passé qu'il avait découvert, puis revécu au travers des vieilles rues, des anciens monuments, des hommes. Narrateur plein de vivacité, de malice, il apportait à chacune de ses conférences publiques, suivies par des auditeurs de tout âge, la petite touche pittoresque, l'anecdote qui révélait une avenue Léopold-Robert méconnue, l'ancienne ville et ses routes pavées, des parcs et jardins aujourd'hui disparus.

LE LOCLE

Cyclomotoriste blessé

Hier, vers 6 h 15, M. Charles Widmer, du Locle, circulait à cyclomoteur rue Klaus, direction sud. A l'intersection avec la rue de France, il ne respecta pas le signal « stop » et entra en collision avec une voiture conduite par M. L.V., d'Yverdon. Blessé, M. Widmer a été transporté à l'hôpital.

Perte de maîtrise

Hier, vers 9 h 10, une automobile conduite par M. E.S., de Bienne, circulait rue du Marais. Au carrefour avec les rues Daniel-Jeanrichard et du Collège, et alors qu'il bifurquait à gauche, sa voiture tamponna l'automobile conduite par M. A.K., du Locle. Dégâts.

Collision

Hier, vers 13 h 20, une voiture immatriculée en France conduite par M. H.S., du Locle, circulait rue des Billoches. Au carrefour avec la rue du Prédant, elle obliqua à gauche alors qu'arrivait, en sens inverse, le cyclomoteur piloté par M. J.G., du Locle. Dégâts.

Le Locle

Promesses de mariage. — Knuit, Andreas Stefanus Joannes Maria, ouvr. de fabrique et Huguenin Gisèle. Gruring, Gilbert-René, éducateur et Schläppy, Christine.

Mariages. — Zereik, Paul, directeur des ventes et Pagnussat, Lucia Anna. Chevillat, Germain Léon Jules, styliste et Von Allmen, Brigitta. Cupillard, André-Gaston Michel, mécanicien et Jorod, Nicole André.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

Le Locle

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITIONS. Musée des beaux-arts: les collections. Ferme du Grand-Cachot: Ferdinand Maire. Château des Monts: Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.
Pharmacie de service: Breguet, Grand-Rue 28. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS. — Corso: 20 h 30, La mort marche à talons hauts. (16 ans). Eden: 18 h 30, Jeunes filles aux amours frénétiques. (20 ans). 20 h 30, Le dernier tango à Paris (18 ans, prolongations). Plaza: 20 h 30, La vallée (16 ans). Scala: 21 h, Les autres contes de Canterbury (18 ans). Musée d'horlogerie: Les collections. Musée d'histoire naturelle: Collections et dioramas. Musée paysan des Eplatures: Costumes et coutumes (mercredi et le week-end). Galerie du club 44: Le bon jouet (exposition didactique). Permanences médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office: Carlevaro, 81 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11. Manifestation: Aula du gymnase cantonal: Congrès Indépendant du Cinéma International. Films dès 9 heures.

Accident mortel au carrefour Moreau

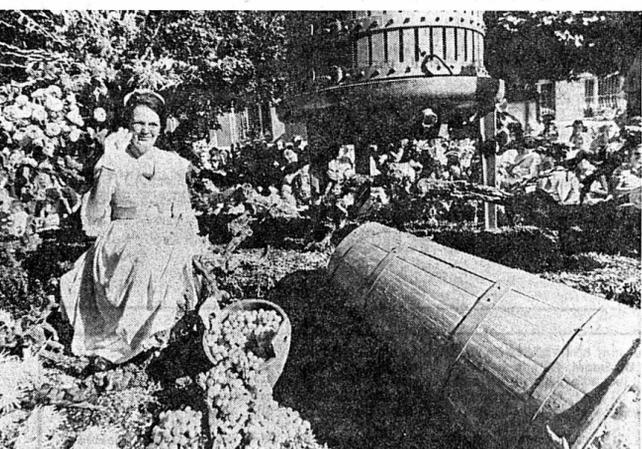
Hier, vers 13 h 40, un tricycle à moteur conduit par M. Alexandre Gillardi, âgé de 74 ans, du Locle, circulait sur l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert. Arrivé au carrefour de l'hôtel Moreau, il ne respecta pas

le feu rouge et coupa la route à la voiture conduite par M. G.C., de la Chaux-de-Fonds. M. Gillardi a été transporté à l'hôpital de la ville où il est décédé des suites de ses blessures, peu après son admission.

Cette fois, elle est vraiment terminée

De notre correspondant: Quelques confetti accrochés au bitume, deux ou trois drapeaux, prouvent que la fête est finie et bien finie. Cette 23^{me} Fête de la montre et Braderie chaux-de-fonnrière vit défiler des dizaines et des dizaines de milliers de personnes pendant trois jours. Et, si dimanche, tard dans la soirée, quelques musiciens exténués, faisaient encore retentir quelques notes dans l'un ou

l'autre des établissements publics, lundi par contre, la ville avait retrouvé son calme. Gageons, cependant, que la reprise du travail a été laborieuse hier. Mais, qu'importe, puisque l'on s'est bien amusé. Le Jura neuchâtois, pendant ce temps, continue de vivre à l'heure du soleil et d'une chaleur qui aura surpris plus d'un promeneur. Mais l'image du plus beau corso fleuri, restera dans le cœur de tous les spectateurs.



13.000 voitures en deux jours

Ce n'est pas moins de 13.000 voitures, soit 6000 samedi et 7000 dimanche que les 135 hommes de la police ont dû prendre en charge, et guider vers les parcs.

Des policiers pour qui la tâche n'aura pas été de tout repos puisqu'ils ont eu à intervenir sept fois pour des malaises et douze fois pour régler des cas d'ivresse, de bagarres ou de scandales. Heureusement, il n'y a pas eu d'accident à déplorer sur la place de fête.

JURA

Dans le district de Courtelary: un pas de plus vers la régionalisation

De notre correspondant: Le comité d'initiative pour la régionalisation du district de Courtelary présidé par M. Meinhard Friedli, maire de Sonvilier, avait convoqué une importante assemblée d'information à l'aula du collège, à Courtelary; séance à laquelle assistaient les députés du district, M. Marcel Monnier, préfet, M. Baumann, urbaniste en chef de l'arrondissement Jura-Seeland, M. Michel Rey, délégué pour le Jura de l'Office cantonal du développement de l'économie ainsi que des représentants des communes municipales (15 sur les 18 que compte le district) et bourgeoises (7 sur 14). Les délégués présents ont d'abord entendu de brefs exposés présentés par MM. Friedli (orientation générale), Jean Rossel de Saint-Imier (buts à atteindre), Michel Rey (lois cantonale et fédérale sur l'encouragement de l'économie), Henri Oppliger de Courtelary (statuts de la future association régionale), Arthur Renfer de Corgemont (travail des commissions), ainsi que par M. Adolphe Wildi de Péry (rôle de l'urbaniste au sein d'une association régionale).

Une large discussion a ensuite été ouverte. Elle a notamment porté sur le statut juridique à donner à la future association régionale, sur la procédure à suivre en vue de la constitution de cette association, sur la représentation des communes bourgeoises à la future assemblée générale de l'association, ainsi que sur la participation financière de ces corporations. Le débat, il faut bien en convenir, a beaucoup plus mis l'accent sur des questions de détail que sur le fond même du problème. C'est que la création d'une région implique, obligatoirement, une nouvelle manière de penser et d'agir; l'esprit de clocher doit être irrémédiablement banni. Seule la mise en commun des forces existantes permettra de parvenir au but que le comité d'initiative se propose d'atteindre.

NECESSITÉ DE LA RÉGIONALISATION
En tout état de cause, il apparaît manifestement que la régionalisation constitue la seule solution valable en vue de promouvoir le développement harmonieux du district de Courtelary jusqu'ici voué à une certaine stagnation. M. Rey a fort justement souligné la nécessité de la régionalisation dans cette contrée soumise, plus que toute autre, à de multiples forces extérieures. Face à l'attrait des villes périphériques, celles de la Chaux-de-Fonds et de Bienne notamment, face aussi aux régions déjà constituées ou en voie de l'être, le district de Courtelary doit offrir un front uni car ses chances seront fortement accrues s'il se présente à la bataille en ordre serré plutôt qu'en ordre dispersé. Le chemin à parcourir en vue d'aboutir à la régionalisation est certes encore parsemé d'entraves.

LES TRAVAUX REPRENENT

Les travaux sont alors repris, malgré l'inquiétude manifestée par les communes de Cernier et de Fontainemelon, qui ne sont pas encore tout à fait rassurées concernant l'étanchéité des nappes d'eau. Mais le maximum de garanties est donné par l'expert. Le redressement de la station s'étant avéré impossible, il fut décidé de poursuivre la construction sur ses bases initiales. Une dalle de 60 cm d'épaisseur, recouvrant tout le premier étage, a été coulée à la fin de juin. Peu après, la dernière partie de la construction, celle qui contient 900 tonnes de scories volcaniques (pour l'épuration biologique) est achevée.

MANQUE D'ÉTANCHEITÉ

A l'extérieur, sur aménagés les ouvrages annexes, tels que grille d'entrée, déversoir, désableur. On met en chantier la station de pompage qui, par suite des événements imprévus, doit compléter les installations et permettre l'amenée des eaux usées dans la station surélevée.

LES TRAVAUX REPRENENT

En octobre 1971, on constate que le cône n'est pas étanche. Celui-ci a-t-il été malmené par son déplacement en décembre 1970? Ou les matériaux utilisés pour sa construction n'étaient-ils pas de qualité? On se pose toutes ces questions avec une inquiétude grandissante. On parle de réhabilitation inadmissible. Le ton monte et la colère s'installe. On réagit avec le plus de violence au Conseil général de Fontainemelon (26 octobre). Ailleurs, Savagnier, Cernier, les Hauts-Geneveys, on en veut au comité directeur qui pourtant n'y est pour rien.

MANQUE D'ÉTANCHEITÉ

Celui-ci prend alors une grave décision. Il retire sa confiance aux ingénieurs responsables de la construction de l'ouvrage et confie la défense des intérêts de la station à un homme de loi. A ce moment, le représentant général pour la Suisse du système d'épuration adopté propose de prendre en charge la suite des travaux, persuadé que la station n'est pas perdue. C'est alors une longue période d'attente, d'une part parce que l'hiver s'est installé et que, d'autre part, il faut remettre l'ouvrage sur le métier.

LES TRAVAUX REPRENENT

En octobre 1971, on constate que le cône n'est pas étanche. Celui-ci a-t-il été malmené par son déplacement en décembre 1970? Ou les matériaux utilisés pour sa construction n'étaient-ils pas de qualité? On se pose toutes ces questions avec une inquiétude grandissante. On parle de réhabilitation inadmissible. Le ton monte et la colère s'installe. On réagit avec le plus de violence au Conseil général de Fontainemelon (26 octobre). Ailleurs, Savagnier, Cernier, les Hauts-Geneveys, on en veut au comité directeur qui pourtant n'y est pour rien.

MANQUE D'ÉTANCHEITÉ

Celui-ci prend alors une grave décision. Il retire sa confiance aux ingénieurs responsables de la construction de l'ouvrage et confie la défense des intérêts de la station à un homme de loi. A ce moment, le représentant général pour la Suisse du système d'épuration adopté propose de prendre en charge la suite des travaux, persuadé que la station n'est pas perdue. C'est alors une longue période d'attente, d'une part parce que l'hiver s'est installé et que, d'autre part, il faut remettre l'ouvrage sur le métier.

Est toujours en cours la procédure judiciaire qui devra déterminer les responsabilités des uns et des autres dans les divers sinistres qui ont affecté la construction de la station d'épuration.

A.S.

A.S.

Informers les parents d'élèves sur la « Mathématique » moderne

Hier soir, a eu lieu, à Neuchâtel, la première séance d'information, mise sur pied par le Département de l'Instruction publique, destinée aux parents des élèves qui ont commencé leur scolarité obligatoire. Cette séance était présidée par M. Jean Martin, directeur des écoles primaires. Une séance analogue a aussi eu lieu à Chézard-Saint-Martin. A ce propos, on sait que le plan d'études pour les écoles primaires de Suisse romande a été adopté, le 22 septembre 1972, par le Conseil d'Etat neuchâtois. Il a été décidé qu'il serait appliqué progressivement dès le début de l'année scolaire 1973-1974.

C'est au cours de l'année scolaire 1972-1973 que l'enseignement de la « mathématique » nouvelle a commencé dans une trentaine de classes pilotes. Les titulaires de ces classes, ayant expérimenté le programme de 1^{re} année, ont été chargés d'initier leurs collègues du même degré qui viennent d'introduire cet enseignement dans leurs classes. Par région, par districts ou par secteurs (dans les villes), les monitrices des classes pilotes ont, avant le début de la présente année scolaire, placé leurs collègues en face de leurs responsabilités et préparé les premières leçons. Pendant toute l'année, les maîtresses de 1^{re} année, seront ainsi épaulées par les titulaires des classes pilotes et, si c'est nécessaire, elles pourront encore s'adresser à une assistante désignée par le Département de l'Instruction publique.

Si l'introduction de la « mathématique » nouvelle à l'école primaire est fort bien structurée un important problème restait à résoudre. C'est l'information aux parents. Or, cette question a, elle aussi, été résolue avec infiniment de bon sens et d'ouverture d'esprit par le Département de l'Instruction publique qui, en collaboration avec les commissions scolaires de tout le canton et les maîtresses des classes pilotes, a mis sur pied toute une série de séances d'information destinées aux parents des petits élèves.

Au Val-de-Ruz, ces rencontres ont débuté hier à Chézard-Saint-Martin, puis auront lieu demain à Fontaines (et Boudevilliers), le 5, à Valangin, le 10, au Pâquier, le 11, à Fontainemelon, le 13, à Montmolin, le 18, à Coffrane, le 19 à Dombresson, le 20, aux Hauts-Geneveys, le 24, à Cernier, le 25, aux Geneveys-sur-Coffrane (et Coffrane) le 26 à Vilars et le 27 à Derrière-Pertuis (et Joux-du-Plâne).

Le but de « la mathématique » nouvelle ne consiste plus uniquement à étudier les fractions, les pourcentages, les volumes... mais au contraire, à apprendre, à inventorier, à classer, à ordonner, à choisir, à décider, à critiquer, à comprendre.

La répétition inlassable de règles apprises par cœur, sans en comprendre la signification doit laisser la place à une pédagogie plus active qui mobilise les différentes facultés de l'élève.

BUT A ATTEINDRE

Dans les consignes remises aux responsables de ces séances, on lit entre autres: « Le but qu'on cherche à atteindre par « la mathématique » nouvelle est 1. d'apprendre aux enfants à penser sur un petit nombre de notions générales bien choisies, 2. d'éviter d'accumuler toute une série de connaissances particulières, plus ou

BUT A ATTEINDRE

moins hétéroclites, en vue de préparer à toutes les professions imaginables, 3. de renoncer à présenter à l'enfant des situations types dont il n'aura peut-être que faire (il serait prétentieux de prédire quels seront les problèmes pratiques des hommes de demain). Ces procédés types ne peuvent intéresser simultanément un futur agriculteur, libraire, mécanicien, employé de banque... 4. Il est, en effet, important de former la pensée, l'esprit mathématique, de développer l'imagination, le raisonnement déductif, de susciter l'esprit de création.

BUT A ATTEINDRE

Les nouveaux programmes veillent à introduire un équilibre entre le développement d'attitudes mathématiques et l'acquisition de pouvoirs techniques. Les éléments de la formation du raisonnement deviennent les véritables objectifs de l'enseignement mathématique.

Graves problèmes à la Société pédagogique

De notre correspondant:

Sous la présidence de M. Francis Mathey, de Fenin, la section du Val-de-Ruz de la Société pédagogique neuchâtoise a tenu une importante séance, jeudi en fin d'après-midi, à Chézard. Les membres présents ont abordé l'étude du premier point de l'ordre du jour: « La SPN et le syndicalisme ». On sait que la plupart des membres de la Société pédagogique sont rattachés à la VPOD tout en étant membres de la Société pédagogique romande. Or, il apparaît que la VPOD ne désire plus cette double affiliation et demande que les enseignants primaires et pré-professionnels neuchâtois créent une section indépendante. La majorité des membres de la section du Val-de-Ruz souhaitaient ardemment le maintien du statut quo, craignant une scission au sein de la SPN, scission qui serait des plus regrettables au moment où se posent de graves questions à l'échelon scolaire.

De notre correspondant:

Les enseignants du vallois ont ensuite débattu un autre important problème, « L'intégration de la section pré-professionnelle et plus spécialement le tronçon commun jusqu'en 6^{me}; maître de classe; instituteur ou possesseur d'un brevet d'enseignement secondaire inférieur (Besi) ». On sait que les autorités scolaires cantonales envisagent de reporter la sélection des élèves primaires de cinquième en sixième. Cela revient à dire que tous les élèves entreraient à l'école secondaire, comme actuellement, après la cinquième primaire, mais que l'orientation se ferait, non pas à l'échelon 5, mais au cours de la sixième année. Le grave problème qui se pose aux maîtres actuellement enseignant à l'école secondaire (1^{re} MP, 2, 3 et 4^{me} préprofessionnelles) est le suivant: Qui enseignera dans les classes de 1^{re} secondaire (6^{me} degré)? Des instituteurs ou, comme certains responsables de l'enseignement secondaire semblent le souhaiter, des enseignants possesseurs d'un brevet d'enseignement secondaire inférieur (Besi)? Si cela était, les enfants de onze ans, onze et demi, seraient confiés à plusieurs maîtres, ce que les enseignants actuels rejettent, estimant que l'enfant de cet âge est trop jeune pour être parachuté dans une classe à plusieurs maîtres.

De notre correspondant:

Il y a du vrai dans cette argumentation. Cependant, ailleurs dans notre pays romand ou à l'étranger, la situation s'étant avérée impossible, il fut décidé de poursuivre la construction sur ses bases initiales. Une dalle de 60 cm d'épaisseur, recouvrant tout le premier étage, a été coulée à la fin de juin. Peu après, la dernière partie de la construction, celle qui contient 900 tonnes de scories volcaniques (pour l'épuration biologique) est achevée.

La station d'épuration des eaux usées du Haut-Val-de-Ruz a une histoire mouvementée (II)

De notre correspondant:

En octobre 1971, on constate que le cône n'est pas étanche. Celui-ci a-t-il été malmené par son déplacement en décembre 1970? Ou les matériaux utilisés pour sa construction n'étaient-ils pas de qualité? On se pose toutes ces questions avec une inquiétude grandissante. On parle de réhabilitation inadmissible. Le ton monte et la colère s'installe. On réagit avec le plus de violence au Conseil général de Fontainemelon (26 octobre). Ailleurs, Savagnier, Cernier, les Hauts-Geneveys, on en veut au comité directeur qui pourtant n'y est pour rien. Celui-ci prend alors une grave décision. Il retire sa confiance aux ingénieurs responsables de la construction de l'ouvrage et confie la défense des intérêts de la station à un homme de loi. A ce moment, le représentant général pour la Suisse du système d'épuration adopté propose de prendre en charge la suite des travaux, persuadé que la station n'est pas perdue. C'est alors une longue période d'attente, d'une part parce que l'hiver s'est installé et que, d'autre part, il faut remettre l'ouvrage sur le métier.

De notre correspondant:

En octobre 1971, on constate que le cône n'est pas étanche. Celui-ci a-t-il été malmené par son déplacement en décembre 1970? Ou les matériaux utilisés pour sa construction n'étaient-ils pas de qualité? On se pose toutes ces questions avec une inquiétude grandissante. On parle de réhabilitation inadmissible. Le ton monte et la colère s'installe. On réagit avec le plus de violence au Conseil général de Fontainemelon (26 octobre). Ailleurs, Savagnier, Cernier, les Hauts-Geneveys, on en veut au comité directeur qui pourtant n'y est pour rien. Celui-ci prend alors une grave décision. Il retire sa confiance aux ingénieurs responsables de la construction de l'ouvrage et confie la défense des intérêts de la station à un homme de loi. A ce moment, le représentant général pour la Suisse du système d'épuration adopté propose de prendre en charge la suite des travaux, persuadé que la station n'est pas perdue. C'est alors une longue période d'attente, d'une part parce que l'hiver s'est installé et que, d'autre part, il faut remettre l'ouvrage sur le métier.

De notre correspondant:

En octobre 1971, on constate que le cône n'est pas étanche. Celui-ci a-t-il été malmené par son déplacement en décembre 1970? Ou les matériaux utilisés pour sa construction n'étaient-ils pas de qualité? On se pose toutes ces questions avec une inquiétude grandissante. On parle de réhabilitation inadmissible. Le ton monte et la colère s'installe. On réagit avec le plus de violence au Conseil général de Fontainemelon (26 octobre). Ailleurs, Savagnier, Cernier, les Hauts-Geneveys, on en veut au comité directeur qui pourtant n'y est pour rien. Celui-ci prend alors une grave décision. Il retire sa confiance aux ingénieurs responsables de la construction de l'ouvrage et confie la défense des intérêts de la station à un homme de loi. A ce moment, le représentant général pour la Suisse du système d'épuration adopté propose de prendre en charge la suite des travaux, persuadé que la station n'est pas perdue. C'est alors une longue période d'attente, d'une part parce que l'hiver s'est installé et que, d'autre part, il faut remettre l'ouvrage sur le métier.

LES TRAVAUX REPRENENT

En octobre 1971, on constate que le cône n'est pas étanche. Celui-ci a-t-il été malmené par son déplacement en décembre 1970? Ou les matériaux utilisés pour sa construction n'étaient-ils pas de qualité? On se pose toutes ces questions avec une inquiétude grandissante. On parle de réhabilitation inadmissible. Le ton monte et la colère s'installe. On réagit avec le plus de violence au Conseil général de Fontainemelon (26 octobre). Ailleurs, Savagnier, Cernier, les Hauts-Geneveys, on en veut au comité directeur qui pourtant n'y est pour rien. Celui-ci prend alors une grave décision. Il retire sa confiance aux ingénieurs responsables de la construction de l'ouvrage et confie la défense des intérêts de la station à un homme de loi. A ce moment, le représentant général pour la Suisse du système d'épuration adopté propose de prendre en charge la suite des travaux, persuadé que la station n'est pas perdue. C'est alors une longue période d'attente, d'une part parce que l'hiver s'est installé et que, d'autre part, il faut remettre l'ouvrage sur le métier.

LES TRAVAUX REPRENENT

En octobre 1971, on constate que le cône n'est pas étanche. Celui-ci a-t-il été malmené par son déplacement en décembre 1970? Ou les matériaux utilisés pour sa construction n'étaient-ils pas de qualité? On se pose toutes ces questions avec une inquiétude grandissante. On parle de réhabilitation inadmissible. Le ton monte et la colère s'installe. On réagit avec le plus de violence au Conseil général de Fontainemelon (26 octobre). Ailleurs, Savagnier, Cernier, les Hauts-Geneveys, on en veut au comité directeur qui pourtant n'y est pour rien. Celui-ci prend alors une grave décision. Il retire sa confiance aux ingénieurs responsables de la construction de l'ouvrage et confie la défense des intérêts de la station à un homme de loi. A ce moment, le représentant général pour la Suisse du système d'épuration adopté propose de prendre en charge la suite des travaux, persuadé que la station n'est pas perdue. C'est alors une longue période d'attente, d'une part parce que l'hiver s'est installé et que, d'autre part, il faut remettre l'ouvrage sur le métier.

LES TRAVAUX REPRENENT

En octobre 1971, on constate que le cône n'est pas étanche. Celui-ci a-t-il été malmené par son déplacement en décembre 1970? Ou les matériaux utilisés pour sa construction n'étaient-ils pas de qualité? On se pose toutes ces questions avec une inquiétude grandissante. On parle de réhabilitation inadmissible. Le ton monte et la colère s'installe. On réagit avec le plus de violence au Conseil général de Fontainemelon (26 octobre). Ailleurs, Savagnier, Cernier, les Hauts-Geneveys, on en veut au comité directeur qui pourtant n'y est pour rien. Celui-ci prend alors une grave décision. Il retire sa confiance aux ingénieurs responsables de la construction de l'ouvrage et confie la défense des intérêts de la station à un homme de loi. A ce moment, le représentant général pour la Suisse du système d'épuration adopté propose de prendre en charge la suite des travaux, persuadé que la station n'est pas perdue. C'est alors une longue période d'attente, d'une part parce que l'hiver s'est installé et que, d'autre part, il faut remettre l'ouvrage sur le métier.

FONTAINEMELON

Dépassement par la droite

Hier, vers 7 h, un camion conduit par M. A.N., de Fontainemelon, circulait rue de la Jonchère. Dans l'intention de tourner à droite pour emprunter l'avenue Robert, il se déplaça sur le centre de la chaussée. A un certain moment, l'arrière droit du camion fut tamponné par la voiture conduite par M. J.M., de Fontainemelon, qui entreprenait le dépassement par la droite. Dégâts.

FRANCE VOISINE

Besançon au rendez-vous du 26^{me} festival international de musique

Jeudi passé a été inauguré, au théâtre, le 26^{me} Festival international de musique de Besançon. Au programme, deux œuvres de Tchaikowsky par l'orchestre philharmonique de l'ORTF. Le grand pianiste Alexis Weissenberg joua le concerto No 1 et le jeune chef Georges-Alexander Albrecht s'est attaqué à la quatrième symphonie. La fête champêtre qui termine la quatrième symphonie donna à Georges Albrecht la possibilité d'affirmer ses qualités de précision rythmique. A cet égard, les « Pizzicati » du troisième firent merveille. Le grand pianiste fut étourdissant (on ne peut pas entendre actuellement une meilleure interprétation du concerto).

Samedi prochain est prévu à Bel-fort un concert d'orgue. Au Palais des sports de Besançon se terminera le festival avec « La Neuvième symphonie » de Beethoven. Le festival indique la volonté des organisateurs de faire connaître des œuvres accessibles à un très large public. Igor Markevitch dirigera l'œuvre immortelle avec la participation de la Chorale du Brusnus, du chœur du festival de Montreux et de celui de la radio suisse romande. Cette collaboration réjouira tous les Romands.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorganni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorganni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorganni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée à convenir

JEUNE BOUCHER

Faire offres à Max Hofmann, boucherie-charcuterie, rue Fleury 20, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 10 50.

STIVARO S.A. engage :
remonteuse
de finissages
acheveur-
metteur (euse)
en marche
monteuse de coqs

S'adresser à Stivaro S.A., Peseux. Tél. (038) 31 38 48.

LA PETITE-BRASSERIE

rue du Seyon 27, Neuchâtel, cherche

SERVEUSE (EUR)

Remplaçante ou fixe. Pour se présenter : tél. (038) 24 40 42 ou 24 42 98.

SERRURIER-MÉCANICIEN

Entreprise générale de travaux du bâtiment et génie civil cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

serrurier-mécanicien

ayant si possible quelques notions d'électricité, pour son service d'entretien et d'installation de machines de chantier, réparations, travaux d'atelier, etc., au bénéfice d'un permis de conduire. Candidat ayant déjà rempli un poste similaire aura la préférence.

Salaires selon capacités et expérience du candidat. Logement à disposition. Tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres, avec curriculum vitae, à
Entreprise COMINA NOBILE S.A.,
2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 27 27.

Conseil immobilier, Neuchâtel, cherche

secrétaire expérimentée

à la demi-journée. Si possible connaissance de l'espagnol et de l'allemand. Faire offres sous chiffres IP 1991 au bureau du journal.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir

un monteur électricien et un aide-monteur

Faire offres à B. Gaschen, électricité, rue du Château 25, 2520 la Neuveville, ou téléphoner au 51 32 21.

Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise, tél. (038) 33 38 38, cherche pour entrée immédiate

fille ou garçon de cuisine.

Hôpital psychiatrique, du secteur est du canton de Vaud, cherche

ADMINISTRATEUR

ayant expérience administrative, capacités pour diriger du personnel et apte à assumer des responsabilités.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, prétentions et date d'entrée, à la Direction de la CLINIQUE DE NANT, 1804 CORSIER-SUR-VEVEY.

Carrosserie auvernier
L. GROSJEAN — 31 45 66

engage :

tôliers
peintres
manœuvres
commissionnaire

Bons salaires.
Avantages sociaux.



Même les voitures raisonnables peuvent gagner des rallyes.
Opel Ascona.



L'Opel Ascona est une construction solide et compacte. Son intérieur est fonctionnel. Ses vastes surfaces vitrées offrent une visibilité parfaite. Elle concrétise les connaissances les plus récentes en matière de recherche sur la sécurité. D'un prix avantageux, elle est en plus économique à l'entretien. C'est donc une voiture très raisonnable.

L'Ascona 19 SR est pourtant une authentique sportive. Elle possède par exemple un moteur de 1,9 litres développant 90 ch/DIN. Elle accélère de 0 à 100 km/h en 11,5 sec. (Essai de la «Revue Automobile».) Un servo-frein à double circuit avec disques à l'avant garantit une sécurité accrue. Ajoutez à cela son célèbre châssis qui assure une tenue de route exceptionnelle, des jantes sport et de larges pneus ceinturés. Tableau de bord anti-reflets équipé rallye. Vitre arrière chauffante. Appuie-tête. Système de lave-glace électrique combiné avec la commande d'essuie-glace. Phares à halogène supplémentaires, etc.

C'est pourquoi, ses victoires dans les rallyes n'étonnent plus: Monte-Carlo 1972, Acropole 1972 et le Rallye de la TAP 1973 (voitures de tourisme de série), 1^{er} au classement général du Rallye des Tulipes 1973, pour ne citer que les plus importantes.

Vous pouvez choisir l'Opel Ascona dans les versions suivantes:

Moteur 1,2 ltr. et 60 ch/DIN Fr. 10 275.-*
Ou moteur 1,6 ltr. et 80 ch/DIN Fr. 11 350.-*
Ou moteur 1,9 ltr. et 90 ch/DIN Fr. 13 000.-*

Les versions dès 80 ch (2 ou 4 portes, ou station-wagon) peuvent être équipées de la boîte GM entièrement automatique à 3 rapports.

(*Prix indicatifs du modèle 2 portes. Crédit avantageux grâce à GMAC/Suisse S.A.)

Opel Ascona. Une amitié plus profonde à chaque kilomètre.

Opel — la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorne 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, 66 24 40, Bienne Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Ex Garage du Pont 4 61 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 22 38 88, Genève Garage des Délices S.A. 42 53 50, ExtensionAutos S.A. 32 11 35, Lausanne Els Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 25 31 31, le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôtis 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, la Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 66 12 06, Rolle Garage Wurld 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Saint-Imier Raymond Gerster 41 36 44, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby - Rolls 2 54 60.
et nos distributeurs locaux à : Attalens 56 41 10, Bellaux 45 12 36, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bex 5 23 38, Bremblens 71 19 69, Buchillon 76 30 75, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, le Crêt 8 54 29, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 63 10 08, Fahy 76 63 20, Fully 5 35 23, Genève 33b, av. de Miremont 46 08 17, 24, rue du Prieuré 32 08 26, 9, Route des Jeunes 42 50 46, 20, av. H.-Dunant 33 48 00, 12-14, rue Jean-Jaquet 32 63 20, Glovelier 56 71 29, les Haudères 4 65 27, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17, Marnand 64 10 57, Mézières 93 12 45, Moillesguzaz 48 02 00, Montana 7 23 69, Morges 71 26 48, Moudon 95 26 72, Naters 3 24 40, Nods 51 26 17, le Noirmont 53 11 87, Onex 92 62 24, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 92 37 32, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Rarogne 5 16 66, Renens 34 01 94, la Rippe 67 12 55, la Sagne 31 51 68, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 32 11 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Maurice 3 63 90, Vallorbe 83 14 88, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Vevray sur Sière 5 26 16, Villeneuve 60 10 51.

Nous cherchons

OUVRIÈRE

Formation complète pour personne inexpérimentée mais ayant de l'initiative. Travaux variés, ambiance agréable. Salaire selon qualifications, avantages sociaux de premier ordre. Horaire de travail : 5 jours (44 heures).
Delachaux & Niestlé S.A.,
passage Max-Meuron 4,
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 18 75.

Entreprise Rössli, peinture-plâtrerie, Bôle-Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

ouvriers-peintres
ou
aides-peintres

Tél. 41 36 50.

Par suite de mutations et promotions, Coop Neuchâtel engage

CORNAUX UNE VENDEUSE	VAUSEYON UN BOUCHER
SAINTE-BLAISE UNE VENDEUSE	LA COUDRE UNE VENDEUSE
FLEURIER UNE CHARCUTIÈRE	PESEUX UNE VENDEUSE
SERRIÈRES UNE VENDEUSE-CAISSIÈRE	CORTAILLOD-VILLAGE UNE VENDEUSE
BOUDRY UNE VENDEUSE	TREILLE ALIMENTATION UN ADJOINT AU GÉRANT
DISCOUNT PORTES-ROUGES UNE VENDEUSE	UN MAGASINIER

Nous cherchons également, pour nos différentes boucheries,
BOUCHERS

Prestations sociales d'une grande entreprise.

13^{me} SALAIRE en 3 ans.

Faire offres à l'office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21.

VEVEY

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

**Chaudronniers s/fer
Charpentiers s/fer
Tuyauteurs-soudeurs
Soudeurs
Monteurs en constructions métalliques pour chantiers
Aides-monteurs pour chantiers
Mécaniciens monteurs
Mécaniciens-contrôleurs
Fraiseurs**

Faire offres ou téléphoner aux

Ateliers de Constructions Mécaniques de **VEVEY**
à VEVEY, (021) 51 00 51 - interne 206

Importante fabrique textile de la région lausannoise cherche

MÉCANICIEN-TRICOTEUR ET RÉGLEUR SUR MACHINES RECTILIGNES DUBIED ET STOLL

Ce poste conviendrait également à un tricoteur expérimenté qui pourrait ainsi recevoir une formation de mécanicien par nos soins.

— Avantages sociaux
— Restaurant d'entreprise
— Possibilité de logement



FABRIQUE DE BAS ET TRICOTS
Av. du Temple 5, 1020 RENENS-LAUSANNE
Tél. (021) 34 98 71

S. A.

NEUCHÂTEL



JURA - JURA - JURA

JURA - JURA - JURA

L'affaire Peter devant le tribunal L'EX-DÉPUTÉ ET SON FILS PRÉVENUS DE DIVERSES INFRACTIONS

De notre correspondant : L'ex-député Julien Peter, de Bure, 58 ans, et son fils Alexandre, 30 ans, ont comparu hier devant le président du tribunal de Delémont, M. Charles Ceppli, qui assumait la fonction de juge unique. Ils avaient à répondre des préventions de violation de domicile, de lésions corporelles simples et d'abandon de blessé. Après avoir entendu accusés et plaignant, le juge a levé l'audience, reportant plaidoiries et jugement au 19 septembre.

Ce qui se passa ensuite n'est pas relaté de même manière par les deux antagonistes. M. Jaquet prétend que les visiteurs avaient les mains entourées de bandes, qu'ils allèrent mouiller ces bandages à la cuisine et qu'ils frappèrent sans ménagement. 70 à 80 % des coups furent donnés par M. Peter fils. Le maire démissionnaire de Bure voulait savoir où avaient passé les millions en litige. Les visiteurs repartirent vers 23 heures.

Si l'on jette un coup d'œil sur le passé, on constate que MM. Peter et Jaquet furent associés de 1943 à 1963. Leur entreprise était une société en nom collectif. Ils formèrent ensuite une société anonyme dont Julien Peter était président du conseil d'administration, M. Jaquet, vice-président et M. Hennem, secrétaire. En avril 1970, l'association prenait fin. M. Peter fondait une entreprise « Julien Peter et Cie S.A. » à Bure et Porrentruy, tandis que M. Jaquet formait une nouvelle société anonyme avec M. Hennem. Le litige porte notamment sur une somme de 1.328.000 fr. dont M. Peter a perdu la trace.

Peter répondra qu'il ne dit pas qu'il recommencerait, mais il ne regrette rien. Pour ce qui est d'Alexandre Peter, il confirme les dires de son père : lui-même n'a pas frappé. Si M. Jaquet le charge, c'est qu'il ne l'a jamais aimé, jamais eu « en odeur de sainteté » et qu'il n'a jamais vu d'un bon œil son activité dans l'entreprise. Le président rejettera des demandes de complément de preuves émanant des deux parties. Il acceptera, en revanche, un complément d'information concernant les blessures et l'hospitalisation de M. Jaquet. Comme nous l'avons dit, plaidoiries et jugement sont renvoyés au 19 septembre.



Un transport de « blessés ». Tout à droite M. Ernest Schuttel, instructeur-chef, et le Dr Muller, de Delémont, responsables de l'exercice.

(Avipress - Bévi)

Rassemblement des samaritains jurassiens à Courtételle

De notre correspondant : Chaque année, les membres des 36 sections jurassiennes de samaritains et samaritaines se retrouvent pour tester leurs connaissances dans un grand exercice qui se déroule dans une des localités du Jura. Cette année s'est à Courtételle qu'eut lieu ce rassemblement, Courtételle localité « meurtrie » pour la circonstance, où une trentaine de « blessés » se trouvaient sous des décombres supposés avec des blessures de toute espèce (mais aussi vraies que nature, car imitées en plastique) : fractures, coupures, brûlures, hémorragies, entorses. Ajoutons-y de l'asphyxie, des commotions cérébrales, de l'électrocution et nous aurons la gamme à peu près complète des situations auxquelles durent faire face les 260 participants à ces journées.

un poste sanitaire central. Les secouristes jurassiens firent preuve de profondes connaissances des pansements, des soins à donner tels que respiration artificielle, massages, transports, organisation d'un hôpital de fortune, pose d'attelles et de plâtres. Bref, c'est à la pleine satisfaction des deux directeurs de l'exercice, le Dr Willibald Muller, de Delémont et M. Ernest Schuttel, instructeur-chef pour le Jura, que l'exercice se déroula. A l'heure de la critique il n'y eut guère que des louanges et des encouragements.

Comme dans la réalité

Les imitations de blessures en plastique étaient si parfaites qu'effrayées par sa blessure artificielle, une fillette pleurait à chaudes larmes, tandis qu'une jeune fille fut sur le point de s'évanouir et dut être rapidement évacuée.

ainsi que des incitations à poursuivre dans la voie du dévouement pour le plus grand bien des populations. Notons encore que M. Fernand Hennem, maire de Courtételle, lança, lors de la partie officielle, un appel à toutes les autorités, pour qu'elles soutiennent les samaritains financièrement, car ils travaillent en général, dans des conditions précaires. Pour sa part, le Dr Muller, clôturant ces deux journées, releva la bonne harmonie qui règne entre les samaritains du Jura sud et du Jura nord et il les félicita d'être les pionniers de l'entente entre Jurassiens de toutes tendances.

BÉVI

CRÉMINES-CORCELLES

L'« Infirmière visitante » a 20 ans

(sp) Samedi, on a célébré le 20ème anniversaire de l'œuvre de l'« Infirmière visitante » de Crémises-Corcelles. Des cadeaux ont été remis à l'infirmière, Mme Råber, de Crémises, et à Mme Strambini, de Corcelles, membre du comité, pour 20 ans d'activité. Il y eut également le message du maire, M. Klötzli, et diverses productions musicales.

SONVILIER

Issue tragique

(c) Transporté à l'hôpital de l'Isle, à Berne, la semaine dernière, après être tombé d'un mur à proximité de son domicile, M. Max Simonin, 62 ans, est décédé dimanche dans cet établissement.

TRAMELAN

De nouveaux contremaîtres

(c) Huit candidats ont subi avec succès les examens en vue de l'obtention du diplôme officiel de contremaître délivré par l'Ecole jurassienne de perfectionnement professionnel. Il s'agit de MM. Jean-Claude Frelechot ; Jean-Claude Fresard et Alfred Kammermann de Tramelan ; Werner Keiner de Bévillard ; Frédy Minder de Moutier ; Gérard Paratte de Saignelégier ; Roland Schorpp de Moutier et Kurt Zingg de Tramelan.

Informations horlogères

L'honneur est sauf mais les stocks ?

Lip à Paris au salon...

Un stand de la « Nouvelle société Lip » est installé au salon de l'horlogerie-bijouterie qui s'est ouvert dimanche à Paris.

Il est indispensable que l'og maintienne notre place au salon de l'horlogerie-bijouterie et que j'aie un minimum de personnel !, a déclaré à ce sujet M. Henry Giraud, qui a déjà réembauché au nom de la nouvelle société, quatre-vingt personnes appartenant au secteur commercial de Lip.

A Besançon, M. Charles Piaget, délégué C.F.D.T. des ouvriers des usines Lip a regretté que M. Giraud mette en place sa société horlogère, « sans négocier avec les syndicalistes ».

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

FRIBOURG - FRIBOURG

Cheval roi à Bulle

(c) Le traditionnel concours hippique de Bulle, organisé par les deux sociétés équestres du chef-lieu gruérien, a connu samedi et dimanche, un succès considérable. Une dizaine d'épreuves ont été suivies par un nombreux public. La plus spectaculaire fut, dimanche après-midi, le grand prix de la Gruyère, disputé en deux manches par équipes, dans des conditions idéales.

RÉSULTATS PRINCIPAUX

- Prix Vionnet (cat. du 1) : 1. Fenitoia, app. Noël Kolly, Essart ; 2. Xenilla, drag. Michel Mottier, Château-d'Oex ; 3. Fulvia, drag. Charles Fragnière, Frیبourg, etc. Prix Joseph Giller (cat. aj 1) : 1. Apollo 7, Pascal Brodard, la Roche ; 2. Silber Falke, Paul Jeanmaire, la Chaux-de-Fonds ; 3. Boby, Fernand Ludy, Grand-Lancy, etc.

Treyvaux a accueilli les patoisants romands

De notre correspondant : La fête des patoisants romands s'est déroulée à Treyvaux, samedi et dimanche. Les organisateurs avaient mis tous les atouts de leur côté. Ils ont bénéficié du beau temps. Le cortège de dimanche après-midi groupait quelque 400 participants. Ceux-ci s'attachaient à donner une image idéale de la vie traditionnelle des régions du pays. Un nombreux public applaudit, de même, le spectacle donné au « Pré-de-la-Sarine ».

Onze nouveaux mainteneurs des patois furent proclamés par M. Louis Page, président romand. Il s'agit, pour Frیبourg, de MM. François Mauron (Epen-des), François Bourguet (Treyvaux) et André Brodard (La Roche), pour le Jura, de MM. Pierre Juillerat (Saint-Ursanne), Joseph Migy, de Delémont et Robert Messerli, de Moutier, pour le Valais, de MM. Emmanuel Planchamp, de Vouvry, Albert Coppel, de Vouvry et René Dubuis, de Savisè, pour Vaud, de MM. Frédéric Dubouché, de Prilly et Jules Reymond, de Denges.

D'autre part furent proclamés les résultats du concours de patois organisé par la Radio romande et le Conseil des patoisants romands. Le jury était présidé par M. Ernest Schule, de Crans-sur-Sierre. Soixante travaux furent présentés (21 frیبourgeois, 17 valaisans, 8 jurassiens et 6 vaudois, ainsi que d'autres du Val d'Aoste, de Savoie et de Franche-Comté). Deux douzaines de ces travaux sont des enregistrements. Nombre des travaux primés sont d'authentiques créations montrant que la sève des patois continue de monter, quand bien même l'aire de la pratique tend à se rétrécir.

ESTAVAYER-LE-GIBLOUX

Issue fatale

(c) Aujourd'hui sera enseveli à Estavayer-le-Giblox M. Léon Chappuis, 29 ans, ouvrier à Ruyres-Saint-Laurent. Le 4 août, le jeune homme était le passager d'une voiture conduite par un homme ivre. L'auto s'était écrasée contre un mur, à Villargiroud. Alors que le conducteur s'en tirait sans mal, M. Chappuis avait été transporté à l'hôpital de Billens, puis à celui de l'Isle, à Berne. C'est là qu'il est décédé, sans avoir jamais repris connaissance.

TAVANNES

Succès du camp jurassien des éclaireurs

(sp) Pour marquer le 60ème anniversaire de la fondation du scoutisme dans le Jura la section de Pierre-Pertuis, de Tavannes, avait organisé samedi et dimanche un camp jurassien des éclaireurs qui a connu un grand succès grâce à un temps splendide. Plus de 300 éclaireurs, louveteaux et pionniers, y ont pris part et ont passé le week-end dans une ambiance d'amitié et de joie. Il y eut notamment un service ecuménique un feu de camp, le moment toujours émouvant du lever des couleurs avec le roulement des tambours. L'allocation de bienvenue a été prononcée par M. Schmid, de Tramelan, chef cantonal des éclaireurs. Le dimanche était réservé aux concours et après la proclamation des résultats, les scouts sont rentrés dans leurs foyers.

Conseil municipal en balade

(c) Le Conseil municipal de Tavannes et les employés de l'administration de la commune ont eu, samedi, en compagnie de leur femme, leur sortie annuelle dans la région d'Ederswiler. Ils ont visité une scierie et été reçus par le maire de la localité, M. Zimmermann. Ce fut ensuite une visite très intéressante au Löwenburg, puis la rentrée par Saignelégier avec diner à Serrette.

Concours de jeux Nationaux

(sp) Le club de lutte de la vallée de Tavannes a organisé samedi un concours régional de jeux aux nationaux, (course de 80 m, saut en hauteur, jet du boulet, deux passes de lutte suisse et une de lutte libre). On y a remarqué notamment une concurrente féminine, Mme Eliane Ross, de Tavannes, 4me de sa catégorie. Les vainqueurs furent MM. Luc Niederhäuser, de Sorvilier, (élite), Moser Eric, de Reconvilier, (cat. B), Mazzolla Tavannes (cat. C) et R. Colegari, de Tavannes (cat. D).

Après les incidents de Bulle

(c) Dans la « FAN » d'hier, nous avons relaté les incidents qui se sont produits samedi à Bulle, de jeunes opposants au Portugal ayant été pris à partie par deux personnalités de l'endroit. Nous avons précisé que la personne qui dirigeait les jeunes gens est une animatrice d'un établissement d'éducation de Broc. Un responsable de cet institut nous a reproché, hier, de l'avoir cité. Il souligne que l'établissement (qui poursuit une expérience pédagogique controversée) n'est en rien impliqué dans l'affaire et que les personnes qui y travaillent sont libres de leur opinion.

Tout comme nous indiquions, sans nommer la personne, sa qualité d'animatrice à l'institut de Broc, nous avons également indiqué, sans nommer les autres personnes (fort connues celles-là), leur qualité d'officiers dans une armée qui connaît, elle aussi, certains problèmes ! Dans les deux cas, la précision n'était pas inutile.

MONTEVRAZ

Ecolier blessé par une auto

(c) Hier, vers 15 h 40, Patrick Cosandey, 8 ans, de Montevraz, circulait à vélo vers son domicile. Dans un virage, alors qu'il suivait un bus, il fut déporté à gauche et sa bicyclette entra en collision avec une voiture conduite par un agriculteur d'Essert. Souffrant d'une commotion cérébrale et de diverses lésions, l'enfant a été hospitalisé.

TOUS EN FORME

A l'époque où le travail sédentaire, l'automobile et le confort moderne privent le citadin de tout effort physique, causant embonpoint et déficiences cardiaques précoces, les parcours VITA remportent un succès éclatant. Et ce n'est pas par hasard. Un moyen de garder ou de retrouver la forme, en se distrayant en pleine nature, était appelé à conquérir un vaste public à brève échéance. « Sélection » vous montre comment on en est arrivé là, dans « Tous en forme grâce aux parcours VITA », un des articles intéressants tirés du dernier Sélection du Reader's Digest.

Maintenant à votre kiosque

Sélection du Reader's Digest

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Les mesures « anti-Béliers » à l'ordre du jour du Grand conseil

Intervenant au nom de l'Alliance des indépendants, le député Richard Walter de Bienne, a demandé que les mesures prises par le Conseil exécutif pour surveiller l'activité du groupe « Bélier » et en particulier l'octroi d'un crédit de 430.000 fr. pour disposer d'un corps de police disponible 24 heures sur 24 soient discutées au cours de l'actuelle session du Grand Conseil bernois, et non en novembre comme cela est

prévu. Pour les Indépendants, ce serait en effet, une erreur psychologique de discuter de cette affaire quelques jours avant l'examen du rapport du Jura. Cette demande devra cependant être examinée par la commission d'économie publique et le Conseil exécutif avant que le Grand conseil puisse prendre une décision. C'est par cette intervention qu'a commencé hier la session de septembre du Grand conseil bernois.

rés uniquement par l'Etat. Le fait qu'ils puissent siéger au parlement paraît alors, à première vue, anticonstitutionnel. La question sera examinée immédiatement, cependant le Grand conseil a renoncé à interrompre ses travaux pour permettre cette étude.

Le parlement a encore étudié deux motions demandant une étude du mode d'élection du Grand conseil et sur le danger de sous-représentation des petits cercles. Au nom de la députation jurassienne, un député démocrate-chrétien de Saignelégier a également soulevé ce danger. Les députés ont rejeté la première motion et accepté la seconde sous forme de postulat. Par 16 voix sans opposition, les députés ont encore accepté un décret déterminant les cercles électoraux pour l'élection du Grand conseil et le nombre des députés à nommer dans chacun d'eux. Au terme de ce texte, les districts de Porrentruy et de Courtételle perdent un siège, alors que celui de Delémont en gagne un, pour ne parler que du Jura.

DROIT DE VOTE A 18 ANS : NON

Une discussion s'est engagée sur une interpellation d'un député démocrate-chrétien de Bonfol, qui demandait quelles sont les intentions du canton en ce qui concerne l'abaissement du droit de vote et d'éligibilité à 18 ans. Le gouvernement se prononce pour le maintien de la situation actuelle, ce qui a déçu aussi bien le pétitionnaire (il s'est réservé le droit de déposer immédiatement une motion pour l'abaissement) que quelques députés qui sont montés à la tribune. Les députés ont enfin entamé le débat d'entrée en matière sur une révision de la procédure pénale. Un député radical de Port a manifesté son opposition au projet si l'on ne prévoyait pas une

limitation de la détention préventive qui varie de trois à cent jours selon les districts.

COMMUNIQUÉS

« The union pacific » à Bienne

Jusqu'au 30 septembre et pour la première fois à Bienne, le célèbre ensemble indonésien « The union pacific » accompagné des vedettes du striptease : Corine, Evelyne, Ceronia et Silvia, venues d'Autriche et du Maroc se produiront au « Fantasio », à Bienne. En supplément au programme : Evelyne dans son numéro à moto.

Tournée de la formation « Top »

Après le succès remporté à Berne, le « Domino » a engagé pour le mois de septembre la célèbre formation « Top ». Au programme figurent aussi Jean Marschal dit « Le feu l'habite », Laurence Guépard, l'exotique, Jericka Thompson, la coquette dévoilée et l'Eve endiablée Vera Leu.

Un Festival Verdi

Un festival Verdi sera donné, en première, au Palais des congrès, mardi 18 septembre, dans la soirée, au profit du fonds de construction de l'atelier d'occupation des invalides de Bienne et environs, sous la direction du maître Théo Loosli et avec la collaboration de la Société d'orchestre de Bienne, la chorale des Ménéonites et le chœur Bach de Berne. Signalons que le même ensemble se produira le lendemain à Berne.

UN « MUSÉE DES FAITS HEROIQUES » ...

Auparavant, le nouveau président du parlement, M. Arthur Haenssler, (UDC), avait suggéré, sur le ton de raillerie, au groupe « Bélier » la création d'un Musée des faits héroïques dans lequel on pourrait exposer des bâtons, des arbres et le complet maculé de M. Jaberg ! Le président a cependant souligné que l'additif constitutionnel de 1970 avait été accepté par la majorité du peuple du Jura et de l'ancien canton et que la solution du problème jurassien devait venir d'hommes responsables et tolérants. Il a émis le vœu que cette majorité puisse se former dans le Jura et mettre de son côté l'opinion publique.

SITUATION « ILLEGALE » DES ENSEIGNANTS ?

Dans une deuxième intervention, l'Alliance des indépendants a demandé l'examen immédiat de la situation des instituteurs au parlement. On sait qu'à la suite de la révision de la loi sur le traitement des membres du corps enseignant, ces derniers sont rémuné-

Photographes-amateurs à l'honneur

(c) Lors de sa séance du 7 août, le jury du concours de photos 1973 de la « Guilde de la vieille ville » avait retenu 66 photos réparties en trois catégories : architecture, détails et l'homme dans la vieille ville. Les visiteurs avaient voix consultative pour l'attribution des prix aux trois meilleures photos.

Le 1er prix, une channe offerte par la « Guilde de la vieille ville » est revenu à M. André Hunyadi, de Bienne, (photo No 11), qui a obtenu 93 voix ; 2me prix : M. Willy Wirz, de Bienne, (photo No 3), 76 voix ; 3me prix : M. Marco Schmid (photo No 60), 74 voix.

• Dans le district de Courtétely, un pas de plus vers la régionalisation et d'autres informations en page 7.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons tout de suite
ou pour dates à convenir

VENDEUSES

pour nos rayons :

RADIO
MÉNAGE
BAS
ARTICLES MESSIEURS
ARTICLES ENFANTS
PULLOVERS

Places stables, bonne rétribution,
tous les avantages sociaux actuels.

Faire offres de service ou se présenter.

Gonset

Tél. 25 02 52 NEUCHÂTEL

Nobellux

WATCH CO S.A.

cherche
pour travail en atelier

HORLOGER COMPLET

et

PERSONNEL FÉMININ

Horaires réduits acceptés.

S'adresser à Nobellux Watch Co S.A., rue
du Seyon 4, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 16 41.

AGULA

La fabrique Agula engage tout de suite ou pour
date à convenir :

PERSONNEL FÉMININ

pour ses différents ateliers de fabrication.

JEUNES OUVRIERS DE FABRICATION

responsables du chargement et du contrôle des
machines.

Prière de se présenter ou de téléphoner à
Agula S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à
tricoter, ch. des Noyers 11,
Serrières-Neuchâtel. Tél. (038) 31 19 02.

HASSLER

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à
convenir :

POSEUR DE REVÊTEMENT DE SOLS

Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres ou se présenter chez Hassler,
rue Saint-Honoré 12, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 21 21.

Nous cherchons pour notre atelier de serrurerie et
tôlerie à Neuchâtel un

MAGASINIER

qui sera chargé de la réception, du classement et
de la distribution de la matière première, ainsi que
de l'outillage et des fournitures.

Caractère ordonné, ponctuel et ferme et constitution
robuste.

Faire offres ou se présenter à
l'usine DECKER S.A., av. de Bellevaux 4,
2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 55 44.

CHAMBRE NEUCHÂTELOISE
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

cherche

SECRÉTAIRE ADJOINT

Cadre des activités :

tâches administratives diverses, rédaction de
procès-verbaux, organisation de cours, études
de dossiers. D'autres domaines suivant quali-
fication.

Qualités requises :

le candidat doit justifier de connaissances
générales étendues (formation commerciale
souhaitée), de quelques années de pratique.
Il devra faire preuve d'esprit d'initiative, avoir
le contact humain facile, être habile rédac-
teur.

Age idéal entre 28 et 35 ans.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, à la
direction de la Chambre neuchâteloise du com-
merce et de l'industrie, rue de la Serre 4,
2001 Neuchâtel.

OXY METAL FINISHING (SUISSE) S.A.
Anciennement PROCHIMIE - 1580 AVENCHES

cherche pour son département fabrication
Métaux communs

UN JEUNE OUVRIER

avec ou sans formation particulière, en vue d'être
formé par nos soins comme

ouvrier de fabrication - préparateur

- Entrée immédiate ou à convenir
- Bon salaire
- Travail varié
- Semaine de 5 jours
- Avantages sociaux d'une grande entreprise

Prendre rendez-vous par téléphone au (037) 75 24 24
ou faire offres écrites.

DESSINATEURS

EN GÉNIE CIVIL + B.A.
EN ÉLECTRICITÉ
EN BÂTIMENT
EN MÉCANIQUE



Rue de l'Hôpital 19
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 74 14

Fabrique d'ascenseurs réputée cherche pour son
siège (Suisse orientale)

collaborateur technique pour le service de ventes

chargé d'établissement de projets et devis. Nous
envisageons un candidat ayant une bonne formation
technique, des connaissances commerciales, so-
ciable et doué pour un travail en collaboration. Il
aurait la possibilité d'apprendre à fond tout ce qui
se rapporte à la construction des ascenseurs. La
préférence serait donnée à candidat de langue
maternelle française possédant de bonnes connais-
sances d'allemand.

Les candidats s'intéressant à une activité variée,
présentant de bonnes possibilités de développe-
ment, sont priés d'adresser leur candidature sous
chiffre OFA 729 W, Orell Füssli S.A., agence de
publicité, case postale, 8022 Zurich.

Fabrique de boîtes de montres cherche,
pour entrée immédiate ou à convenir,

acheveurs or

Habile et consciencieux

personnel masculin

pour travaux propres sur petites machines.
Éventuellement jeune homme serait formé.
Bons salaires et avantages sociaux.

S'adresser à :

CEDEX - Côte 2 - Tél. (039) 31 53 22
2400 Le Locle

Nous cherchons, pour une de nos divisions à Berne,
un

collaborateur

de formation commerciale

qui sera chargé de traiter des problèmes relatifs au
marché suisse du travail et à la main-d'œuvre étran-
gère.

Nous désirons confier ce poste à une personne
dynamique, au jugement sûr et ayant de l'aisance à
s'exprimer oralement et par écrit.

Les candidats de nationalité suisse, intéressés à
travailler d'une manière indépendante et à prendre
des responsabilités, voudront bien nous faire leurs
offres par lettre ou nous téléphoner.

OFFICE FÉDÉRAL DE L'INDUSTRIE, DES ARTS ET
MÉTIER ET DU TRAVAIL, Bundesgasse 8,
3003 Berne. Tél. (031) 61 29 30, Monsieur Müller.

DRAIZE

Nous engageons immédiatement ou pour date à
convenir :

SERRURIERS

SERRURIERS

DE CONSTRUCTION

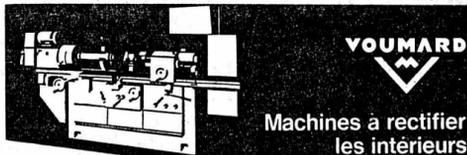
Le service du personnel de notre entreprise est à
votre disposition pour tous renseignements.

Faire offres à :

DRAIZE S. A.

Rue des Draizes 51, 2006 Neuchâtel
Tél. (038) 31 24 15

DRAIZE



Machines à rectifier
les intérieurs

cherche

pour son usine d'Hauterive

employée

pour différents travaux de bureau. Connaissances de
dactylographie désirées,

pour ses usines de la Chaux-de-Fonds et d'Hauterive

dessinateurs en machines

ayant si possible quelques années de pratique dans
le domaine de la machine-outil.

Faire offres écrites à VOUMARD MACHINES CO S.A.,
rue Jardinière 158, 2300 la Chaux-de-Fonds.

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2301 LA CHAUX-DE-FONDS SUISSE



Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à
convenir un collaborateur ayant de l'initiative pour
notre service interne en tant que

EXPERT TECHNIQUE AU COMMERCIAL

Votre rayon d'action comprendra essentiellement
l'exécution d'ordres et le contact téléphonique avec
nos clients de l'industrie et de la fabrication : éta-
mpes, outils de découpage, construction de moules,
dispositifs d'usinage et de machines.

Les conditions nécessaires pour ce poste intéressant
et plein d'avenir, dans notre entreprise commerciale
en pleine expansion, sont : un travail rapide et consi-
cencieux, des connaissances d'allemand et de fran-
çais, un bon sens des affaires et du plaisir à exé-
cuter un travail varié au sein d'une équipe dynamique.

Nous serons heureux de recevoir vos offres par écrit
ou par téléphone.

Nous vous assurons notre discrétion.

SUSTAN

VENTE S.A.
Herbstweg 77, case postale, 8050 ZÜRICH
Tél. (01) 40 47 47

DONAX

DONAX S.A.

Constructions
métalliques
Tôlerie
industrielle

engage pour tout de suite ou pour date à
convenir

serrurier-constructeur

monteur en portes industrielles et/ou menuisier métallique

tôlier - chaudronnier - soudeur

Prestations sociales d'une grande entreprise,
place stable et bien rétribuée.

Se présenter ou téléphoner à :

DONAX S.A., avenue des Portes-
Rouges 30, 2000 Neuchâtel.
Téléphone 25 25 01.

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10
sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de
7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors
de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche
au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond
ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent
paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les
annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jus-
qu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces
doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à
17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus
à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et
jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte
aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4,
dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures.
Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons
plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au
maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les
réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales
42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames ur-
gentes Fr. 2,70 le mm. Réclames Fr. 1,30. Naissances,
mortuaires 50 c. le mm. Petites annonces non com-
merciales 35 c. le mot, minimum Fr. 4.-

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S.A., - ASSA - agence de publicité
Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève,
Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Montier, Neuchâtel,
Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Nationalisations de biens suisses à l'étranger : le point sur les négociations du département politique

Chaque cas est une histoire, parfois même une tragédie !

BERNE (ATS). — Au cours de ces dernières années, de nombreux pays ont pris des mesures de nationalisation et d'expropriation de terres ou d'entreprises à l'encontre d'étrangers vivant sur leur territoire. De nombreux Suisses résidant à l'étranger sont touchés par ces mesures dont les dernières en date ont été prises, au début du mois d'août, par le Maroc. Ce problème prenant une nouvelle importance, le département politique fédéral a créé, le 15 juillet dernier, une section spéciale dirigée par M. Friedrich Moser et chargée de négocier et de signer les différents accords d'indemnisation. D'autre part, le secrétaire des Suisses de l'étranger de la Nouvelle société helvétique suit également avec attention l'évolution de la situation, veillant à ce que les intérêts de nos compatriotes à l'étranger soient défendus avec soin.

UNE SEULE ARME : LA PATIENCE

Les négociateurs suisses doivent faire preuve d'une incommensurable patience, a déclaré à PATS M. Moser. Un exemple significatif : le dernier accord d'indemnisation conclu l'a été avec la Hongrie et portait sur des dévaluations effectuées en 1952. Il faut également avoir de bons nerfs car, bien souvent, des pressions intérieures, politiques ou particulières, tentent d'inviter les responsables du DPF à faire des pas inconsidérés en politique extérieure. A la patience s'ajoute donc la prudence, de telles négociations étant instables et frisant continuellement le point de rupture.

Mais si les démarches sont fort longues, nos négociateurs sont tenaces à faire respecter le principe de l'indemnisation est souvent tout aussi important que d'obtenir des succès financiers. Par exemple, lors des négociations avec les pays de l'Est qui ne reconnaissent pas la propriété privée, il faut des trésors de conviction pour leur faire accepter un certain devoir d'indemniser lorsqu'ils touchent la propriété étrangère.

UN RAPIDE TOUR D'HORIZON

La plupart des pays du Maghreb ont pris des mesures de nationalisation :

Maroc : les autorités de ce pays ont procédé par étapes. Les terres dites de colonisation ont été les premières à être nationalisées. La plupart d'entre elles avaient été données à des colons français avec mission de les défricher et de les cultiver. Cependant, certaines de ces terres avaient été rachetées par des Suisses. Depuis 1963, le DPF a engagé des négociations pour obtenir des indemnités. Mais ces entretiens, dont la dernière phase s'est déroulée en février dernier à Rabat, sont toujours en cours. Il y a une douzaine de cas à discuter.

Le processus de nationalisation des terres melks, c'est-à-dire des terres achetées par des étrangers à des Marocains, est plus simple. Un décret royal, publié à ce sujet au mois de mars dernier, prévoyait une indemnisation. 150 commissions d'experts marocains se sont mises au travail. Elles devront estimer la valeur des différentes terres melks. Le propriétaire a le droit d'assister à l'expertise. Les responsables du DPF sont déjà en contact avec les autorités marocaines et veilleront à ce que les critères du droit international public soient res-

pectés. Bien que le DPF n'ait pas encore lancé un appel public aux différents Suisses touchés par ces mesures, cinq d'entre eux se sont déjà annoncés et l'on pense qu'ils seront au moins une vingtaine à la fin de la procédure.

Quant aux entreprises appartenant à des Suisses établis au Maroc, elles n'échappent pas à la « marocanisation ». 51 % de leur capital social doit être aux mains de Marocains qui se retrouvent ainsi en majorité dans les conseils d'administration. Relevons cependant que le code des obligations de notre pays (article 711) stipule également que « lorsqu'un seul personne est chargée de l'administration d'une société, elle doit être de nationalité suisse et avoir son domicile en Suisse et que s'il y a plusieurs administrateurs, la majorité doit être de nationalité suisse et être domiciliée dans notre pays ».

De petites entreprises appartenant à des Suisses du Maroc risquent d'être durement touchées par ces nouvelles mesures car elles devront inévitablement engager des cadres marocains supplémentaires. Cependant elles disposent d'un délai d'un à deux ans, suivant les cas, pour se soumettre à ces dispositions.

LE CAS DE L'ALGÉRIE

Les négociations toujours en cours avec l'Algérie sont des plus délicates. L'ASSAOM (association des Suisses spoliés d'Algérie et d'Outre-mer) qui groupe quelque 120 membres, n'est pas satisfaite. Elle trouve que les négociations sont trop lentes et les résultats insuffisants. Au cours du dernier congrès des Suisses de l'étranger qui s'est déroulé à la mi-août à Saint-Gall, un télégramme, envoyé par une dizaine de Suisses d'Algérie résidant dans le sud de la France, avait été lu à l'assemblée.

Il accusait notamment le département politique d'être le premier responsable de la lenteur du processus d'indemnisation. Le ministre Maurice Jaccard, chef du service des Suisses de l'étranger du DPF, avait alors expliqué que « négocier n'est pas si simple ». Il faut distinguer entre les Suisses d'Algérie spoliés et ceux qui ont perdu des assurances de base ou facultatives. Le fait est que les Suisses d'Algérie sont mieux traités, sur le plan des assurances sociales, s'ils restent en France que s'ils viennent en Suisse. Mais notre pays est en train de réviser la convention de sécurité sociale qui le lie avec la France.

En ce qui concerne l'indemnisation des terres et autres différents biens des Suisses d'Algérie, les discussions sont d'autant plus difficiles que ce pays a peur des précédents. S'il fait des concessions pour les quelques Suisses d'Algérie, il risque de voir des centaines de milliers de rapatriés français lui demander le même traitement. D'autre part, la commission de droit international des Nations unies avait chargé l'ancien ministre algérien de la justice de rédiger un rapport sur le problème des indemnités. Ce dernier était arrivé à la conclusion qu'après avoir effectué une révolution, un Etat n'était pas tenu de rembourser des indemnités contractées sous le régime colonialiste. Ce rapport n'a pas simplifié les choses...

TUNISIE. — L'accord conclu en 1962 donne satisfaction. Les relations

de ce pays avec la Suisse sont bonnes.

EGYPTE. — En Egypte, un accord avait été signé en 1964. La plupart des cas litigieux sont réglés et les indemnités payées. Le nouvel accord sur les investissements conclu cette année avec l'Egypte n'aborde donc plus la question des anciennes nationalisations.

UN AVENIR CHARGÉ

Dans d'autres Etats comme le Chili, la Tanzanie, le Zaïre, le Soudan, l'Ouganda, le Pérou et l'Indonésie, les mesures de nationalisation décidées ne sont pas assez avancées pour que le département politique fédéral se lance d'ores et déjà dans des négociations. Il suit cependant l'évolution de la situation par la voie diplomatique.

CHILI ET CUBA

Avant d'entreprendre des négociations avec le gouvernement du Chili, un appel devra être lancé à tous les Suisses y résidant pour permettre d'évaluer leurs biens. Pour le moment, on est arrivé à trouver des solutions dans des cas individuels sur l'intervention de l'ambassade.

Mais au cours des deux dernières années, le fonds de solidarité des Suisses de l'étranger a déjà versé quelque 200.000 francs à une dizaine de sociétaires résidant au Chili. Avec Cuba, un accord a été conclu en 1967. Il a donné satisfaction et la plupart des cas sont maintenant réglés.

PAYS DE L'EST

Avec la Yougoslavie, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Roumanie, les contentieux sont liquidés par des accords conclus entre 1948 et 1964. Les indemnités ont été payées.

Avec la Hongrie, un deuxième accord (le 1er avait été signé en 1950) a été conclu dernièrement après plus de 20 ans de négociations (elles ont toutefois été interrompues de 1956 à 1963). 1,4 million d'indemnités devra être payé. « Ce n'est peut-être pas énorme mais le principe est sauve » a déclaré M. Moser à ce sujet.

L'UNION SOVIÉTIQUE

Le DPF a essuyé un refus aux premières tentatives de négociations pour des raisons doctrinales et surtout parce que la Suisse n'a reconnu l'URSS qu'en 1945. Depuis ce temps-là, des revendications ont été formulées et les responsables du DPF n'ont pas abandonné l'idée d'arriver à la conclusion d'un accord.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE

La RDA est certainement le pays où le problème de l'indemnisation prend le plus d'importance. La colonie suisse y était en effet fort nombreuse et des milliers de dossiers sont encore en suspens. Plusieurs familles suisses sont restées dans ce pays pendant toute la période de transformation tout en restant liées à leur pays d'origine. La preuve en est qu'un fils d'une de ces familles effectue actuellement son école de recrues.

Dans la convention concernant l'échange de missions commerciales entre la Suisse et la RDA, il était déjà question d'ouvrir des négociations sur l'in-

demnisation de ces familles suisses. Malgré la pénurie de personnel nécessaire pour traiter tous les dossiers, les responsables du DPF commencent à se préparer. Du côté de la RDA, on ne reste pas non plus les bras croisés. M. Moser a déclaré à ce sujet que l'expérience a montré que ces Etats sont toujours extrêmement bien préparés et luttent pour presque chaque cas. Les discussions avec la RDA ne seront pas simplifiées du fait que ce pays n'a jamais véritablement nationalisé les biens étrangers. Ce sont les quatre Etats qui occupaient l'Allemagne qui les ont mis sous tutelle et cette tutelle qui a été reprise par le gouvernement démocratique.

CHINE POPULAIRE

La colonie suisse installée dans ce pays n'était pas très importante. Les mesures prises n'ont pas nécessité de véritables négociations mais le DPF suit l'évolution de la situation par la voie diplomatique.

En conclusion, M. Moser a indiqué que la lenteur des négociations est bien souvent explicable par la complexité des problèmes à résoudre : « chaque cas est une histoire, parfois même une tragédie, avec toute la complexité des aspects humains que cela entraîne. »

Choléra en Italie : recommandations du Service fédéral de l'hygiène publique

BERNE (ATS). — Le service fédéral de l'hygiène publique a publié lundi un communiqué au sujet de l'épidémie de choléra en Italie. Des recommandations y sont données à l'intention des touristes mais aussi en ce qui concerne les denrées alimentaires importées d'Italie. Les poissons, grenouilles, crustacés et coquillages peuvent être, à cet égard, dangereux, et même les salades si on ne les lave pas.

Voici le communiqué du service fédéral de l'hygiène publique :

« Par suite de la poussée de choléra en Italie, la question de la transmission du choléra par les denrées alimentaires se pose de nouveau. Elle n'est pas seulement importante pour les personnes partant pour l'Italie mais aussi eu égard aux denrées alimentaires importées d'Italie en Suisse. En l'état actuel des connaissances on peut dire ce qui suit :

1. Le choléra est en général transmis par l'eau potable infectée ainsi que par la glace préparée avec celle-ci. Aux endroits où la distribution d'eau est en ordre, une poussée épidémique n'est guère à craindre.

2. L'agent du choléra est peu résistant, en particulier à la dessiccation. Il est sensible à l'acidité, par exemple il ne peut pas vivre dans les boissons contenant de l'acide carbonique (boissons gazeuses) ou de l'acide citrique. Il en est de même pour les salades lorsqu'elle sont lavées soigneusement avec beaucoup d'eau potable de bonne qualité et bien mélangées avec du vinaigre ou du

jus de citron. Comme les salades peuvent constituer un danger, leur consommation est fortement déconseillée aux voyageurs qui se rendent dans des régions infectées ou suspectes de l'être.

3. Les aliments cuits et servis encore très chauds, tels les légumes et le lait chaud, ne sont pas dangereux.

4. A cause de leur acidité, les fruits offrent à l'agent du choléra de mauvaises conditions d'existence, par conséquent les fruits que l'on pèle soi-même ne sont pas dangereux. Avant d'être consommés les fruits que l'on ne peut pas peler doivent être lavés soigneusement avec beaucoup d'eau potable. Comme il n'est pas sûr que cela soit possible dans les régions infectées ou suspectes de l'être, on conseille de ne consommer là-bas aucun fruit que l'on ne peut pas peler.

5. Parmi les denrées alimentaires importées, ce sont surtout les poissons, grenouilles, crustacés et coquillages qui sont dangereux, parce qu'ils peuvent provenir d'eaux infectées, sont toujours humides et en partie consommés crus. L'importation d'aliments de cette nature n'est par conséquent autorisée que si l'importateur fournit la preuve officielle que ces denrées alimentaires ont été produites, transformées ou entreposées dans une zone du pays de provenance qui n'est pas infectée de choléra.

6. Dans les régions infectées ou suspectes de l'être on ne doit en aucun cas consommer des produits congelés tels que glaces, ice-creams etc... »

SUISSE ALÉMANIQUE

Seize blessés sont encore hospitalisés après l'explosion dans une fromagerie lucernoise

(c) Comme nous l'avons relaté dans nos éditions d'hier, une violente explosion a ravagé dimanche la fromagerie Schönig, à Wollhusenberg, faisant 37 blessés. L'explosion de la chaudière aurait pu encore se terminer plus tragiquement, si une vingtaine de personnes, elles aussi membres de la chorale de Klingmunsen (RFA) ne s'étaient pas trouvées dans les caves au moment de la déflagration.

12 des 37 personnes blessées, ont pu quitter les hôpitaux de la région. Des 16 blessés qui sont encore hospitalisés, 5 se trouvent à l'hôpital cantonal de Lucerne et 11 à l'hôpital du district de Wollhusen. Selon la police et le médecin en chef de Wollhusen, aucun des blessés ne serait en danger de mort. Le Dr Wicki, médecin en chef à Wollhusen, nous déclarait lundi : « Le plupart des blessés souffrent de fractures, de plaies ouvertes. Un blessé a une fracture du crâne, un

autre souffre de brûlures, un habitant de Wollhusen a une blessure du poumon. »

Lundi aucun des blessés n'a pu sortir de l'hôpital. Notre interlocuteur devait encore préciser : « Tous les blessés méritent des compliments. Ils se sont comportés de façon admirable. D'habitude, lorsque 20 ou 25 accidentés arrivent presque en même temps dans un hôpital, il y a une sorte de panique. Mais, dans le cas présent Suisses et Allemands ont été calmes, malgré la gravité des blessures. »

LA POLICE ENQUÊTE

La police cantonale lucernoise a poursuivi son enquête lundi. La chaudière qui a provoqué l'explosion, avait été installée il y a une année. Selon un spécialiste s'il s'était agi d'une chaudière à haute pression, l'accident ne se serait jamais produit.

Les membres de la chorale allemande, qui n'ont pas été blessés dans l'accident, ont pu regagner leur pays. L'un d'eux, un infirmier qui a été l'un des premiers à soigner les blessés, Gerhard Brutsch, devait déclarer : « Je n'ai été que légèrement touché, ce qui m'a permis de porter secours à mes camarades. Dans notre autocar se trouvait du matériel sanitaire. Nous avons tous été surpris par la déflagration. La fromagerie, que nous étions en train de visiter, ressemble à un immeuble, touché par une bombe. Nous avons eu de la chance. Un autre témoin, habitant lui Wollhusen, précisait encore : « Ce n'est pas la déflagration elle-même, mais les pans de murs, qui s'étaient écroulés, qui ont provoqué le plus grand nombre de blessés. Nous avons par exemple dû délivrer un homme dont le corps était recouvert d'une plaque de béton de grandeur respectable. »

Il est encore trop tôt pour parler de responsabilités. Pour l'instant on ne sait qu'une chose : la fromagerie du Wollhusenberg, spécialisée dans la fabrication de l'Emmentaler, ne pourra plus assurer sa production les semaines à venir, toutes les installations ayant été détruites. Les dégâts sont considérables. On parle de plusieurs centaines de milliers de francs.

Albert Nicholas est mort à Bâle

BALE (ATS). — Le clarinettiste Albert Nicholas, est décédé, lundi, à Bâle, à la suite d'une opération. Albert Nicholas, âgé de 73 ans, vivait depuis 1953 en Europe. Il était l'un des musiciens notoires du jazz « New Orleans ».

Albert Nicholas est né le 27 mai 1900. Il appartient à cette génération de clarinettiste de la Nouvelle-Orléans qui comprend des musiciens comme Sidney Bechet, Omer Simeon et Barney Bigard. Sa formation musicale, il l'acquiert de manière peu orthodoxe : « A l'époque, ni Bechet, ni moi, n'avions d'éducation musicale. On s'asseyait sur les bordures de trottoirs, essayant de retrouver des mélodies. Lorenzo Tio, qui s'était fait un nom en jouant avec John Robichaux, l'Olympia, le Tuxedo et d'autres orchestres, était mon idole. A treize ans, j'ai pris des leçons avec lui. Il connaissait bien la musique et il m'en a enseigné l'ABC. Il était aussi bon professeur que bon interprète. J'ai aussi pris des leçons avec big eye Louis Nelson, un autre de mes musiciens favoris. » C'est ainsi que Nicholas résume ses débuts.

De 1941 à 1945, il quitte la profession et devient contrôleur de métro puis employé des postes. En 1945, il reprend sa clarinette et en 1953 il se rend en France où il joue notamment avec André Rewillioty. Comme Sidney Bechet, c'est en France qu'il devait se sentir à l'aise.



Albert Nicholas (Archives)

SUITE Construction : nombreuses communes libérées

Les communes libérées se trouvent dans les cantons de Berne, Lucerne, Uri, Schwyz, Glaris, Fribourg, Soleure, Appenzel Rhodes intérieures et extérieures, Saint-Gall, Grisons, Thurgovie, Tessin, Valais et Neuchâtel.

Voici la liste des communes romandes :

CANTON DE BERNE

Asuel, Belprahon, le Bémont, Beurbevelin, le Bois, Boncourt, Bonfol, Bressancourt, les Breuleux, Buis, Bure, Champoz, Charmolle, Châtelat, la Chaux-de-Breuleux, Chevènement, Cœur, Corban, Corcelles, Cornol, Courchapoix, Courchavon, Courtemaiche, Crémènes, Dampierre, Damvant, les Enters, Epauvillers, Epiqueze, Fahy, Frégaucourt, les Genevez, Goumois, Grandfontaine, Grandval, Lajoux, Loveresse, Lugnez, Mettemberg, Miecourt, Monibet, Montérol, Montfaucon, Montfavegier, Montigny, Montmélian, Montsevelier, Movelier, Murlaux, le Noirmont, Ocourt, Perrefitte, le Peuchapatt, Pleigne, Planjoux, les Pommerats, Pontenier, Rebenvelier, Rechenler, Redère, Roche-d'Or, Rocourt, Saicourt, Saiguelétière, Saint-Brais, Saint-Ursanne, Saules, Seletre, Sornetan, Sorviller, Souhey, Souboz, Soule, Soyhières, Underveller, Vendincourt, Vermes.

CANTON DE FRIBOURG

Albeuve, Auboranges, Aumont, Berlens, Billens, Blonnes, Biessens, Bollion, Brunnried, Cerin, Chapelle (Broye) et Chapelle (Glâne), Charney, le Châtelard, Châtel-sur-Montsalvens, Châtigny, Chavanne-les-Forts, Chavannes-sous-Orsonnens, Cheiry, Corbières, Cresuz, les Escayes, Eculbens (FR), Enney, Esmons, Estavannens, Estevens, Franex, Fuyens, Gillarens, les Glânes, Grandvillard, Granges-de-Vesin, Grangettes, Hauteville, Hennens, Jaun, la Joux (FR), Lesoc, Lieffrens, Lussy (FR), la Magne, Massonnens, Middles, Monthorget, Monthovon, Montet (Glâne), Morlens, Mossel, Murist, la Neirigue, Neirvine, Neuvilly, Pontschrot, Orsonnens, Piaffeln, Plasselb, Ober-la-Ville, Praratoud, Prévion-

davaux, Prez-vers-Siviriez, Promasens, Rechthalben, la Roche, Rue, le Sauly, Seiry, Sommentier, Surpierre, Torny-le-Grand, Ursy, Vauderes, Villarabod, Villaron, Villarbene, Villargiroud, Villariz, Villarrivaud, Villarsviriaux, Villars-sous-Mont, Villarvolard, Villazsaint-Pierre, Villeneuve (FR), la Vouasse, Vuarmarens, Vuissens, Vuisternens-devant Romont, Zumholz.

CANTON DE VAUD

L'Abergement, Agiez, Apples, Arnex-sur-Orbe, Arissoules, Ballaigues, Ballens, Baumes, Berolle, Biolley-Magnoux, Boffens, Brenles, Bretonnières, Bullet, Champtaroz, Champvent, Chaneaz, la Chaux (Cossoney), Chavannes-le-Chêne, Chavannes-le-Veyron, Chavannes-sur-Moudon, Chêne-Pâquier, Chevilly, Clarmont, les Clées, Colombier (VD), Combremont-le-Grand, Combremont-le-Petit, Correvon, Cottens (VD), Cremin, Cronay, Croy, Cuarnens, Demoret, Denzey, Domelove, Essert-sous-Champvent, Ferreyres, Fiez, Fontaines-sur-Grandson, Fontanetzer, Forel-sur-Lucens, Giez, Gossens, Grancy, Grandevant, l'Isle, Jurjens, Ligne-rolle, Lovatens, Mathod, Mauthorget, Mauraz, Mezery-près-Conneloye, Moiry, Molens (VD), Molondin, Montcherand,

Mont-la-Ville, Montricher, Neyruz-sur-Moudon, Novalles, Ogens, Oppens, Orges, Orny, Orzens, Oulens-sur-Lucens, Pampigny, Pompaples, Pralins, la Praz, Premier, Prevouloz, Provence, Rances, Réverolle, Romainmôtier-Envy, Romairon, Rossens (VD), Rovray, Sainte-Croix, Sassel, Sédelleles, Senarclens, Serge, Sévry, Suscevat, Thierrens, Tryptorens (Payenne), Vaulion, Vaux-le-Comte, Villars-sous-Champvent, Vugelles-la Mothe, Vuitebeuf, Vuillierens.

CANTON DU VALAIS

Albines, Anserbin, Bellwald, Biel (VS), Binn, Birgisch, Bistrin, Blatten, Blitzingen, Bourg-Saint-Pierre, Boverrier, Burchen, Collonges, Doréaz, Eggerberg, Elsten, Ergisch, Ernen, Erschmatt, Evolène, Ferdens, Feschel, Fieschertal, Filet, Gschinen, Glurigen, Grogliols Grimentaz, Héremence, Holtend, Inden, Liddes, Martigny-Combe, Mase, Mex, Muhlebach, Mund, Munster (VS), Nax, Niedergesteln, Niederwald, Oberems, Obergesteln, Oberwald, Randa, Reckingen (VS), Ried bei Brig, Ritzingen, Saint-Jean, Saint-Martin (VS), Selkingen, Simplan, Staldenried, Steinhaus, Tasch, Termen, Trient, Ulrichen, Unterbach, Untereins, Varen, Vernamiège, Vérossaz, Vispertimmen, Vollèges, Zwischbergen.

VALAIS

Septuagénaire tué par une voiture

(c) Un habitant de Mieville près de Saint-Maurice, M. Charles Rappaz, 75 ans, a connu hier une fin tragique alors qu'il roulait à cyclomoteur non loin de son domicile. M. Rappaz s'engagea à vélo sur l'ancienne route cantonale reliant Saint-Maurice au Bois-Noir. Arrivé à la hauteur du passage sous-voie où la visibilité est mauvaise, il fut happé par une auto conduite par M. Bernard Progin, 33 ans, de Saint-Maurice. Le malheureux fut projeté à plusieurs mètres. Le conducteur de la voiture se précipita à son secours mais la victime avait déjà cessé de vivre. Le choc fut tel qu'elle fut tuée sur le coup.

Embardée d'une auto : conducteur tué

(c) Alors qu'il roulait dans la nuit de dimanche à lundi entre Saint-Nicolas et Randa, au lieu-dit Mattsand, un automobiliste de Zermatt, M. Paul Tenisch, 25 ans, quitta la chaussée dans un virage à gauche. Le véhicule grimpa sur le talus puis se renversa sur le toit. Le conducteur a été partiellement éjecté et tué sur le coup.

Après la Dent d'Hérens, le Dôme... Encore des morts et des disparus en montagne

(c) Dans les Alpes valaisannes, les sauveteurs ne savent plus à quel saint se vouer. Lorsque le temps se déchaîne, on

enregistre des morts victimes du gel et de la tempête. Lorsqu'il fait grand beau comme en ce début de semaine, il y a tellement de monde qui part à l'assaut des sommets que l'on dénombre tout autant de victimes.

Lundi soir, on enregistrait à Zermatt deux morts et trois disparus au Dôme. Il s'agit d'Allemands partis en groupe durant le week-end. Les pilotes des glaciers ont survolé la région durant deux jours et ont découvert des traces à plus de 4400 mètres. Finalement, deux corps ont été aperçus dans la face nord du Dôme. Les deux alpinistes furent tués par une avalanche de séracs. Les recherches se poursuivent pour tenter d'éclaircir le mystère qui entoure la disparition des trois autres alpinistes emportés eux aussi par la même avalanche ou partis chercher du secours et surpris par la fatigue ou la nuit.

Noyade au lac de Géronde

(c) Dans les Alpes valaisannes, les sauveteurs ne savent plus à quel saint se vouer. Lorsque le temps se déchaîne, on enregistre des morts victimes du gel et de la tempête. Lorsqu'il fait grand beau comme en ce début de semaine, il y a tellement de monde qui part à l'assaut des sommets que l'on dénombre tout autant de victimes.

Lundi soir, on enregistrait à Zermatt deux morts et trois disparus au Dôme. Il s'agit d'Allemands partis en groupe durant le week-end. Les pilotes des glaciers ont survolé la région durant deux jours et ont découvert des traces à plus de 4400 mètres. Finalement, deux corps ont été aperçus dans la face nord du Dôme. Les deux alpinistes furent tués par une avalanche de séracs. Les recherches se poursuivent pour tenter d'éclaircir le mystère qui entoure la disparition des trois autres alpinistes emportés eux aussi par la même avalanche ou partis chercher du secours et surpris par la fatigue ou la nuit.

Les deux corps ont été descendus dans la vallée.

80 tonnes de verre en fusion se répandent dans les locaux d'une fabrique

BULACH (ZH), (ATS). — Un incident s'est produit lundi après-midi à la verrerie de Bulach (ZH) appartenant au groupe Vetropack. L'un des fours de fusion ayant eu une fuite, le contenu entier, 80 tonnes de verre en fusion (entre 1200 et 1500 degrés) se sont répandues dans les locaux de fabrication et dans la cave. Grâce à la rapide intervention des pompiers de l'entreprise et de la ville de Bulach, cet incident n'a pas eu de conséquences trop graves. Les dégâts sont pourtant importants et l'on compte avec plusieurs semaines d'arrêt de la fabrication. Les livraisons continuent cependant à être assurées par la production des autres installations de la verrerie, ainsi que par les entreprises de Saint-Prex (Vaud) et de Wauwil (LU).

Loterie à numéros : un seul 6 !

BERNE (ATS). — La liste des gains du 34me tirage de la Loterie suisse à numéros du 1er septembre est la suivante :

1 gagnant avec six numéros : 444.767 fr. 35.

2 gagnants avec cinq numéros : 50.000 fr., plus le numéro complémentaire.

143 gagnants avec cinq numéros : 3110 fr. 25.

6659 gagnants avec quatre numéros : 66 fr. 80.

98.235 gagnants avec trois numéros : 4 fr.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

EGGER

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, des

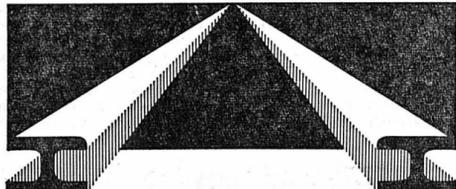
tourneurs

Nous offrons :

- salaire en rapport avec les qualifications
- travail intéressant et varié
- ambiance agréable
- semaine de 5 jours
- fonds de prévoyance
- transport assuré de Neuchâtel ou la Neuveville
- appartement de 3 1/2 pièces à disposition.

Veillez téléphoner à :
ÉMILE EGGER & CIE S.A.,
fabrique de pompes et de machines,
2088 Cressier (NE).
Tél. (038) 47 12 17.

ÊTES-VOUS SUR LA BONNE VOIE ?



Dans le but de renforcer divers services de sa division de production, le pionnier de la création de machines pour la construction des voies de chemins de fer vous offre de nouvelles voies pour votre avenir professionnel dans son centre industriel de Renens et Crissier-Lausanne.

SERRURIERS DE CONSTRUCTION
MÉCANICIENS-MONTEURS
MONTEURS ÉLECTRICIENS
OUVRIERS SPÉCIALISÉS
en mécanique, serrurerie, électricité, etc.
TOURNEURS
FRAISEURS
PERCEURS
MANŒUVRES

— Les prestations financières sont en rapport avec les exigences des postes
— Restaurant d'entreprise
— Aide de l'entreprise pour la recherche de logements.

Si l'un de ces postes retient votre attention, veuillez nous appeler au plus tôt, nous vous donnerons volontiers tous les renseignements nécessaires, ou bien veuillez vous présenter à l'adresse ci-dessous, Arc-en-Ciel 2, Crissier (réf. 15/8.9).

MATISA

Matériel industriel SA Division du personnel
Case postale 1001 Lausanne
Tél. (021) 34 99 31

Nous cherchons

RECTIFIEUR

Faire offres ou téléphoner à Mécanique de précision, Henri Klein, Guches 4, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 61 91.

LOOPING

Réveils et pendulettes.

METTEUSES EN MARCHÉ**RÉGLEUSES****VIROLEUSES**

sur grandes pièces ;

OUVRIÈRES

qui seraient formées sur des parties d'horlogerie.
Places stables et bien rémunérées.

S'adresser à LOOPING S.A., manufacture de réveils et de pendulettes, rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles (NE). Tél. (038) 31 77 33.

Entreprise R. BIANCHI,
plâtrerie-peinture, papiers peints,
engagerait

peintres qualifiés

Bureau : rue du Pommier 5,
tél. 24 20 40.

Domicile : rue de la Serre 7,
tél. 25 15 33.

Decatecnic S.A., Corcelles,
cherche

OUVRIERS

pour divers travaux. Bons salaires,
semaine de 4 1/2 jours.
Téléphoner au 31 66 00 ou se présenter.

MOKA BAR

Concert 4, tél. (038) 25 54 24,
cherche

SERVEUSE

Entrée : date à convenir.

La Société des Forces Electriques de la Goule Saint-Imier

cherche

**UN INGÉNIEUR TECHNICIEN ETS
DIPLOMÉ**

pour son service d'exploitation des réseaux

Après mise au courant, le candidat sera responsable d'un secteur de distribution. Travail varié, ambiance agréable, semaine de 5 jours.

Faire offres à la Direction de la Société des Forces Electriques de la Goule, 2610 Saint-Imier, ou téléphoner pour tous renseignements au No (039) 41 45 55 (interne 10 ou 14).

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre équipe, nous cherchons une

JEUNE PERSONNE

pouvant justifier d'une excellente formation de base commerciale ou technique (niveau CFC ou maturité), en vue de la former en qualité de

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

Notre installation actuelle, IBM 360-30 à disques et à bandes magnétiques, sera remplacée en été 1974 par un system IBM 370-125 à disques et à bandes, bientôt complétée avec des écrans. Nos applications concernent l'administration, la production et le marketing.

Nous offrons :

- une formation progressive et régulière
- des travaux variés en fonction du développement et des connaissances
- une activité stimulante au sein d'une jeune équipe
- un salaire en rapport avec les capacités
- les avantages d'une grande entreprise (cantine, centre de loisirs, club de vacances, etc.)

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

POLICE DE SÛRETÉ GENEVOISE

Une inscription est ouverte au Département de justice et police pour l'engagement de :

Inspecteurs de sûreté

CONDITIONS REQUISES :

1. Etre citoyen suisse et âgé de 27 ans au plus au moment de l'inscription.
2. Avoir régulièrement fait son service militaire et être incorporé dans l'élite.
3. Avoir une bonne santé.
4. Avoir une instruction générale suffisante (études secondaires souhaitées).
5. Parler couramment, en plus du français, une autre langue au moins.
6. Avoir une bonne présentation.

Les candidat(e)s qui satisfont à toutes ces conditions subiront une visite médicale approfondie, ainsi que des examens d'admission (culture générale et préparation physique). Ils seront admis, en cas de succès, à un cours de formation professionnelle de six mois.

Excellentes prestations sociales.

Une documentation illustrée ainsi que les renseignements relatifs au poste désiré peuvent être obtenus en nous retournant le coupon ci-contre ou en téléphonant au (022) 24 33 00.

Veillez me faire parvenir votre documentation illustrée concernant :

Inspecteurs sûreté

(Biffer ce qui ne convient pas)

Agentes de la brigade féminine

CONDITIONS REQUISES :

1. Etre citoyenne suisse et âgée de 27 ans au plus au moment de l'inscription.
2. Avoir une bonne santé.
3. Avoir une instruction générale suffisante (études secondaires souhaitées).
4. Parler couramment, en plus du français, une autre langue au moins.
5. Avoir une bonne présentation.

Les lettres manuscrites, accompagnées du curriculum vitae, seront adressées au chef de la sûreté, Hôtel de police, 19, bd Carl-Vogt, jusqu'au 10 octobre 1973.

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Lieu :	

A découper et à envoyer au :

Chef de la sûreté, 19, bd Carl-Vogt, 1211 Genève 8

Le conseiller d'Etat chargé du
Département de justice et police :

Henri SCHMITT

Cours de formation dès janvier 1974.

3180
F 7950
seulement

LEADER

très robuste
livrable
immédiatement



Agents : Fleurier : Garage Basset & Maag, tél. (038) 61 23 08. Fontaines : Garage E. Benoit, tél. (038) 53 16 13. Le Locle : Garage du Stand, tél. (039) 31 29 41. Neuchâtel : Garage des Poudrières, tél. (038) 24 45 44. Yverdon : Garage du Chasseron, le Bey, tél. (024) 2 22 88.

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

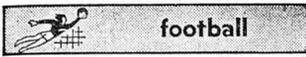


Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE
COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom : _____
Rue : _____
Localité : _____ FAN



La « semaine » anglaise n'a rien bouleversé



Une seule petite tache au maillot de Zurich

La situation de La Chaux-de-Fonds commence d'inquiéter

On dit que Zurich est momentanément la meilleure équipe de Suisse. C'est possible, car il a entrepris le championnat dans son style victorieux de la Coupe d'été. Il possède technique, résistance physique et harmonie. Il est invaincu à ce jour. Il y a tout de même une petite tache à son maillot: le partage qu'il a dû concéder à Young Boys, lors de l'ouverture. Comme c'était le premier match, il est pardonné.

Des questions

Zurich est la seule équipe à ne pas être à la recherche de quelque chose. Toutes les autres ont des problèmes. Grasshoppers se demande toujours pourquoi il a perdu à Saint-Gall, puisqu'il a été capable de battre Bâle à Saint-Jacques. Grasshoppers n'est pas dépourvu de qualités, mais il a quelques fossesoyers en défense, qui vont trop loin. Contre Bâle et contre Zurich, ils ont tapé dur et ils utilisent souvent des moyens peu sympathiques. Ils ont tendance à confondre marquage et abattage. Vaincu à Saint-Jacques, Bâle est allé gagner à Sion: ses affaires ne marchent donc pas mal. Sion est parvenu à lui infliger deux défaites la saison dernière. D'autre part, Bâle n'était jamais très vaillant à Tourbillon. Il a probablement

rendu visite à Sion au bon moment: dans quelque temps, ce sera un déplacement plus périlleux. Bâle a un budget équilibré en dépit du mauvais tour que lui a joué Grasshoppers. Mais il n'a pas encore digéré le transfert de Cubillas; n'est-ce pas un paradoxe qu'avec Hitzfeld, Balmer, Cubillas et Demarmels, il soit obligé d'avoir recours à Mundschin pour marquer des buts?

Servette déçoit

Pour l'heure, le classement semble se refuser à porter un jugement de valeur sur les équipes d'élite: Neuchâtel Xamax, Grasshoppers, Saint-Gall et Lausanne talonnent les deux premiers. Winterthur, Lugano et Servette suivent de très près. On attendait davantage de Servette, qui a été battu par Lausanne et par Winterthur. Mais une victoire peut tout changer et la venue de Grasshoppers aux Charmilles lui en offre une excellente occasion. En attendant, je crois qu'on l'a trop encensé avant le début de la compétition.

Neuchâtel Xamax ne s'en est pas tenu rigoureusement à ses principes d'attaque au Cornaredo. La raison a parfois des raisons que le cœur doit ignorer. Les appréciations émises sur le compte de Lausanne sont diverses. Les mauvaises

langues affirment qu'il est trop bien placé pour ce qu'il vaut. Saint-Gall était très apprécié avant qu'il rencontre Chênois. Son demi-échec le fait baisser dans l'opinion des gens. Ce n'est peut-être pas tout à fait juste. Chênois a bien résisté à Bâle. Il a gagné un point à Sion. Il n'est pas aussi mièvre qu'on l'imagine. Il n'est plus le dernier du classement et il a marqué deux buts.

Deux équipes sont encore sans victoire: Chênois, précisément, et La Chaux-de-Fonds, qui a subi la patte de l'ours. La Chaux-de-Fonds prend vraiment un tout mauvais départ dans ce championnat. Il n'y a pas besoin d'être pessimiste pour commencer à s'en inquiéter. Sion, Chiasso et Young Boys sont encore à portée de fusil. Mais il ne faudrait pas les laisser s'échapper. Chiasso a joué du poing et du chausson à la Pontaise: deux joueurs expulsés. Les suspensions sont un affaiblissement. Elles ne servent que la cause... des adversaires.

La semaine anglaise n'a pas bouleversé le classement. Elle a veillé à ce que la tension ne tombe pas.

Déroutante ligue B

La ligue B se paie provisoirement un chef de file inattendu: Nordstern: 3 matches, 5 points. Ça débarras de la première ligue et ça joue immédiatement



LA MISE EN ÉCHEC. — Elle était... de mise au Cornaredo où l'équipe de Lutrop (10), pas plus que celle de Citherlet, n'a eu le dessus. (Photopress)

Le championnat des réserves

«Petit» match de Neuchâtel Xamax

LUGANO - NEUCHÂTEL XAMAX 3-0 (0-0)

Marqueurs: Autobot de Natali 70me; Bettosini 80me; Arigoni 88me.

Lugano: Pozzi; Marchi, Galimberti, Fornara, Ferretti; Garbellini, Bettosini; Morselli, Locatelli, Petri, Arigoni.

Neuchâtel Xamax: Décastel; Natali, Nussbaum, Paulsson, Mauli; Chiandussi, Mundwiler; Hagenbuch, Guillaume, Ludi, Richard II.

Arbitre: M. Cadola, de Bellinzone.

Notes: Le match s'est joué à Lugano samedi en fin d'après-midi (la première mi-temps, sur un terrain annexe en excellent état; la seconde au Cornaredo). Temps beau et chaud. Un seul changement en cours de partie: Lugano remplace Petrin par De Maria, à la 82me minute. Avertissements à Fornara et à Mauli. Coup de coin: 9-7 (5-5).

Et voilà la première défaite des «réservistes» neuchâtelois face à une équipe, qui n'est pas un foudre de guerre, loin de là. Ce qui est plus grave, c'est que la défense a reçu trois buts en un seul match alors qu'elle n'en avait encaissé aucun jusqu'à ce jour. Que s'est-il passé?

En premier lieu, reconnaissons que le résultat est trompeur, car la rencontre a été faussée par un arbitre mauvais et partial, sifflant tout contre les Neuchâtelois et se montrant complaisant à l'égard des Luganais. Par exemple, Arigoni s'est permis tout ce qu'il a voulu sous l'œil impassible d'un directeur de jeu peu décidé à contrarier ses compatriotes.

Toutefois, l'arbitrage n'explique pas tout et l'équipe de Rezar n'avait pas son rendement habituel; il lui manquait un avant du genre d'Andrey pour forcer la décision. En outre, la défense a commis bien des erreurs. En définitive, mauvais match des Neuchâtelois qui étaient méconnaissables sur sol tessinois par rapport aux rencontres jouées précédemment.

Espérons que ce n'est là qu'une erreur de parcours et que Branko Rezar saura reprendre le bateau en main. Il a du bois à disposition et l'équipe ne tardera certainement pas à s'améliorer car c'est en forgeant que l'on devient forgeron. E. M.

Les résultats

Groupe A: Chênois - Saint-Gall 1-2; Grasshoppers - Zurich 2-1; Lausanne - Chiasso 4-0; Lugano - Neuchâtel Xamax 3-0; Sion - Bâle 3-6; Winterthur - Servette 2-2; Young Boys - La Chaux-de-Fonds 5-3. Classement: 1. Bâle 3-6; 2. Servette 3-5; 3. Lausanne 3-4; 4. Young Boys 3-4.

Groupe B: Aarau - Young Fellows 2-3; Bienna - Martigny 2-1; Fribourg - Vevey 1-2; Lucerne - Wettingen 6-1; Mendrisio - Granges 0-3. Classement: 1. Granges 3-6; 2. Bienna 3-5; 3. Lucerne 2-4; 4. Mendrisio 3-4.



PAS ÉTONNANT. — Il n'est pas tellement étonnant que Saint-Gall, représenté ici par Brander et Weibel (à droite), ait perdu un point sur le terrain de Chênois où même Bâle a peiné. (Interpresse.)

Quelques surprises de taille en championnat de première ligue

groupe occidental

La deuxième journée du groupe occidental a été caractérisée par quelques surprises de taille. On n'aurait tout de même pas imaginé le néo-promu, Bulle, poursuivre sa campagne victorieuse à Monthey, chez le grand favori. Eh bien, les Gruériens se sont imposés sur les bords de la Vièze où ils ont laissé au vestiaire tout complexe et se sont battus jusqu'au bout, alors que les Valaisans ont affiché une suffisance qui leur a coûté la victoire. D'autre part, Yverdon, qui accueillait Sierre, paraissait capable de remporter l'enjeu. Les Valaisans, courageux, laissèrent leur amphitryon les mains vides et ce gain leur donnera des ailes pour leurs prochaines rencontres. Quant aux Yverdonnois, il serait temps qu'ils redressent une barque qui dérive quelque peu.

LE LOCLE REVIENT

Le Locle a brillé contre un contradicteur chevronné. On pouvait craindre l'équipe de Bosson dans les Montagnes neuchâtelaises, mais tout s'est bien passé. Les Loclois vont ainsi remonter la pente et figurer dans les équipes à prendre au sérieux.

Thoune s'est repris en s'imposant sur les bords de la Sarine où Central a mal commencé la compétition. Rarogne, comme chaque année, part sur les chapeaux de roues et Urania n'en mena pas large dans le Haut-Valais. La formation de Troger occupe ainsi le poste de chef de file, ce qui va raidir sa volonté. Mais, la situation d'Urania s'aggrave, aussi faudrait-il que Chatelain et sa troupe se mettent sérieusement à l'ouvrage avant que l'écart ne se creuse par trop.

OCCASIONS MANQUÉES

Audax, enfin, a failli perdre un match qu'il devait remporter. Les Neuchâtelois, s'ils ont amélioré leur style, gâchent encore trop d'occasions de but. Les Nyonnais auraient pu jeter l'éponge à la mi-

DEUX NÉO-PROMUS SANS COMPLEXES

temps, si une partie des chances avaient été converties en but. Mais, au contraire, les Vaudois ouvrirent la marque, ce qui obligea Audax à travailler d'arrache-pied pour n'égaliser qu'à la dernière minute. C'était, on ne peut plus mérité.

Domage que les attaquants de Serrières n'aient pas plus de lucidité devant la cage adverse. On aurait pu les classer au nombre des favoris de ce championnat... Intérim

groupe central

Il aura suffi de deux journées, dans le groupe central, pour que la situation se clarifie quelque peu. En effet, après deux tours, il n'existe plus que deux formations avec le maximum de points. Ça n'étonnera d'ailleurs qu'à demi, puisque tant Buochs que Soleure figuraient parmi les favoris.

SEUL DELEMONT

Ce premier dimanche de septembre n'aura pas été celui de la nocce pour les formations du Jura. Seul Delémont, qui n'avait pas affaire à très forte partie, est parvenu à sauver un point, ce qui représente un minimum face à Concordia, lequel n'a d'ailleurs pas caché ses intentions au cours de ce déplacement: limiter les dégâts. Qu'il soit parvenu n'est pas à l'honneur des hommes de Bai. Mais n'anticipons pas. Pour sa part, Moutier se déplaçait à Berne. Des défaillances défensives ont coûté la totalité de l'enjeu aux Prévôtis mais ils auront pourtant la consolation d'avoir fourni une bonne prestation. D'autres auront l'occasion de se rendre compte que ne gagne pas qui vent dans la Ville fédérale. Enfin, Porrentruy a dû baisser pavillon devant son visiteur, Soleure, la seule équipe qui soit parvenue à s'imposer à l'extérieur. Pour qui se souvient du résultat obtenu par les gars des bords de l'Aar le dimanche précédent contre

SOLIDE DUO EN TÊTE

Granges, cette victoire n'a rien d'étonnant et nous pensons qu'il faudra être fort pour faire entendre raison aux gars de l'entraîneur Hoppler, au cours de cette saison.

INSOLITE

Kriens occupe, pour l'instant du moins, une place insolite. En effet, qui aurait pu penser qu'après deux matches, les Lucernois se retrouveraient détenteurs de la lanterne rouge à part entière? Il est vrai qu'après avoir perdu contre Buochs, le dernier du classement devait affronter son rival cantonal, Emmenbrücke. Or, on sait par expérience que l'issue d'un derby dépend de beaucoup d'impondérables. Gageons pourtant que le dernier ne tardera pas à se ressaisir. Buochs, pour sa part, ne semble guère enclin aux cadeaux. Il a prouvé à son hôte, Zoug, qu'il entendait bien tenir le rôle que l'on attend de lui.

Enfin, la confrontation entre les deux néo-promus a tourné nettement à l'avantage de Deitingen. On reste d'autant plus étonné que le vaincu avait pris un départ en fanfare le premier jour (6-2 contre Laufen)! Cela nous promet de belles batailles, tant en ce qui concerne les premières positions que celles du bas du classement. Y. I.

UN NEUCHÂTELOIS SOUS LA LOUPE

Le demi J.-C. Richard

Depuis que nous avons pris l'habitude de passer sous la loupe l'un ou l'autre joueur de Neuchâtel Xamax, nous n'avons jamais — à moins que notre mémoire défaille — eu la chance de «tomber» sur un élément aussi brillant que le fut Jean-Claude Richard, samedi soir, au Cornaredo.

POURCENTAGE ÉLEVÉ

Le seul total de ses passes réussies représente presque 80 pour cent (77,78) d'efficacité et, dans celles-ci, ne sont pas compris les coups francs, dont Richard a généralement profité pour glisser la balle à l'un de ses coéquipiers. Il faut aussi y ajouter quatre tirs au but fort bien placés, le dernier d'entre eux ayant tout spécialement mis Prosper en difficulté. C'était à la 80me minute. Cinq minutes plus tôt, un autre tir de Richard, qui signait une splendide ac-

tion collective neuchâteloise, avait effleuré la latte...

Si nous nous attardons quelque peu sur les essais de Jean-Claude Richard (27 ans), c'est pour souligner que le porteur du No 6, en dépit de la présence de Lutrop au milieu du terrain en seconde mi-temps, ne s'est pas gêné de participer activement aux offensives de son équipe, quand les circonstances lui ont permis de le faire. En définitive, il s'est montré tout aussi dangereux que son prestigieux adversaire.

EFFORT ET LUCIDITÉ

Mais c'est quand même par son énorme travail, que Richard s'est avant tout mis en évidence. Travail énorme et précis, convient-il de répéter. En dépit de longues courses et des efforts continus fournis aux côtés de Steiger et Mathez afin d'élever un barrage efficace devant Lugano, Richard a conservé suffisamment de lucidité et de sang-froid pour adresser à ses partenaires des passes de bonne qualité. On notera que ceux-ci le lui ont bien rendu puisqu'ils lui ont, de leur côté, confié la balle à 27 reprises, dans de bonnes conditions. A relever, toutefois, que Richard a lui-même gagné une grande partie des balles (20) qu'il a eues à traiter, soit en interceptant des passes adverses, soit en gagnant des duels. Ça aussi, ça fait partie de l'efficacité!

	F. P.
Passes reçues	27 (13)
Balles interceptées	16 (10)
Duels gagnés	4 (1)
Coups francs	5 (3)
Passes réussies	21 (9)
Passes manquées	6 (3)
Duels perdus	7 (4)
Touche concédée	1 (1)
Tirs au but réussis	4 (1)
Tirs au but ratés	3 (2)
Passes au gardien	2 (2)
Fautes commises	2 (1)
Fautes contre lui	3 (2)

Entre parenthèses, les chiffres concernant la première mi-temps.



RICHARD. — Un cœur de lion et des yeux... ouverts. (Avipress - Bailloled.)

FRIBOURG - GENÈVE - VALAIS - VAUD

Fribourg

IIe ligue: Arconciel - Domsdidier 0-0; Beaugerard - Alterswil 2-0; Attalens - Gurmels 1-0; Portbalan - Fétigny 3-3; Broc-Tavel 1-1.

IIIe ligue: Gumefens - Romont 1-1; Promasens - Châtel 1-2; Semsaes - Vistertens-sur-O. 3-3; Siviriez - Vistertens-sur-RT. 4-1; La Tour - Bulle II 1-0; Marly IA - Beaugerard II 2-2; Guin - Corpaux 2-1; Central II - Matran 6-0; Ependes - Saint-Sylvestre 5-1; Essert - Neyruz 2-2; Montagny-Ville - Fribourg II 5-2; Villars - Richemond 1-1; Tafers II - Corminbeuf 3-2; Ueberstorf - Schmiten 1-1; Grolley - Marly IB 4-1; Morat - Cugy 2-1; Montet - Montagny 0-1; Saint-Aubin - Dompierre 3-0; Vully - Montbrelloz 2-2; Estavayer - Cheyres 4-2.

IVe ligue: Schmiten II - Gurmels IB 9-1; Courgevaux IA - Guin IA 0-1; Cresier - Morat II 3-4; Guin IB - Châtiers II 1-5; Gurmels IIA - Courgevaux IB 19-1; Aumont - Villeneuve 4-0; Grandsviaz IA - Cheury 7-2; Cugy II - Surpierre 2-3; Fétigny II - Nuvilly 9-0; Ménières - Grandsviaz IB 6-1; Gletterens - Vully II 15-2; Dompierre II - Estavayer IC 1-8; Vallon - Portbalan II 3-0; Domsdidier II - Montet II 1-2; Saint-Aubin II - Villarepos 5-3; Cheyres II - Montbrelloz IB 0-9; Murist - Estavayer IA 1-3; Mores - Bussy IB 3-0; Estavayer IB - Vuissens 0-7; Montbrelloz IIA - Bussy IA 0-2.

Valais

IIIe ligue: Grimsuat - Varen 2-2; Lens - Steg 3-1; Savièse - Agern - Vex - Grône 2-1; Vis - ES. Nendaz 2-1; US. Collombey - Muraz - Leyton 2-2; Orsières - Sallion 5-1; Riddes - US. Port-Valais 4-2.

Saint-Léonard - Chalais 0-2; La Combe - Salgesch 1-3.

Vaud

IIe ligue: Concordia - Crissier 8-2; Moudon - Folgore 1-2; Sporting 62 - Prilly 3-2; Assens - Malley 4-0; Orbe - Payerne 3-1; Lutry - Saint-Prex 1-3; Chailly - Montreux 3-7; Aigle - Renens 1-2; Forward - Stade 2-2; La Tour - PTT 5-1; Bex - Nyon II 1-1.

IIIe ligue: Espagnol-Morges - Aubonne 1-0; Tolochenaz - Rolle 2-3; Gingins - Gland 1-1; Genolier - Echichens 0-2; Bursins - Prangins 1-1; Roche - Olon 3-0; Puidoux-Chexbres - Villeneuve 2-7; Vignoble - Montreux II 2-0; Epalinges - Saint-Légier 1-2; Pully - Lutry II 6-1; Avenches - Lucens 2-5; Mézières - Gugy 1-4; Ouchy - Echallens IA 3-2; Villars - Tiercelin - Granges-M. 2-1; Sainte-Croix - Yverdon III 3-1; Yvonand - Champagne 8-1; Champvent - Bonvillars 0-2; Baulmes - Grandson 0-0; Vaulion - Donneloye 1-6; Saint-Sulpice - Azzuri-Yverdon 1-1; L'Isle - Eclépens 0-0; Vallorbe - La Sarraz 7-0; Le Sentier - Penthaz 4-3; Chavornay - Cossonay 1-1; Sporting 62 II - Chavannes-Ependes 1-3; Stade II - Crissier II 2-1; USL - Espagnol-Lausanne 1-1; Chailly II - Admira 0-1; Bussigny - Echallens IB 4-1.

Interrégionaux A/1

Groupe 1: Berne - Chênois 3-1; Fribourg - Granges 1-4; Sion - La Chaux-de-Fonds 1-1; Etoile Carouge - Lausanne 0-6; Groupe 2: Amriswil - Lugano 2-1; Bellinzona - Zurich 1-0; Chiasso - Young Fellows 4-1; Concordia - Lucerne 1-2; Grasshoppers - Aarau 6-0; Saint-Gall - Emmenbrücke 5-3; Wettingen - Bâle 0-0. Laufen - Comète 6-2; Koeniz - Neuchâtel Xamax 3-0.

tennis

PEU DE SURPRISES AUX CHAMPIONNATS CANTONAUX

Le «grand chelem» pour Raymond Cattin

Favorisés par un temps remarquable, les championnats cantonaux de tennis se sont terminés par quelques surprises et plusieurs confirmations.

Sur les courts du T.-C. Mail et devant un très nombreux public, Raymond Cattin, que l'on savait en grande forme, a ajouté trois titres à un palmarès déjà riche. S'il a profité d'une relative «méforme» d'André Capt, assez peu en jambes, son mérite n'est pas mince d'avoir résisté au départ rapide de son adversaire pour prendre, ensuite, le contrôle de la partie qu'il emporta en deux sets.

Chez les dames, les choses prirent un train plus rapide encore, puisque C. Messerli ne permit jamais à D. Frey de placer ses longs coups droits qui constituent son arme principale. Pour la troisième fois consécutive, C. Messerli a démontré qu'elle est bien la meilleure joueuse du canton.

Une demi-surprise chez les messieurs de série C: L'aupepp domina avec une certaine aisance un Claude Nussbaum



TROIS TITRES. — C'est le palmarès de Raymond Cattin, grand triomphateur des championnats cantonaux 1973. (Avipress - Bailloled.)

qui ne put jamais déborder franchement son adversaire comme il le fit parfois.

Chez les dames de série C, on aurait bien voulu pouvoir décerner deux titres, tant les adversaires se tenaient de près. Mais il faut un vainqueur et ce fut la tenante de l'an dernier, Mlle Brulhardt, qui l'emporta au «tie-break», au troisième set.

Le championnat de série D messieurs revêt toujours un caractère acharné et parfois presque dramatique. Cette année ne fit pas exception. Les têtes de série tombèrent dans l'allégresse féroce des révolutions et la finale mit aux prises deux joueurs auxquels n'allait guère la faveur du pronostic. Le jeune Steiner, vainqueur, est un beau joueur, qui devrait progresser encore, comme l'a montré la finale qu'il opposa à un Philippo-sian qui n'était pas dans sa meilleure forme physique. Les favoris qu'étaient Grenacher, Tacchella ou Descombes tombèrent successivement sous les coups de joueurs tenaces et volontaires.

BON MATCH

En dames D, Mme Rusca rencontra sa camarade de club, Mme Zaugg, qu'elle battit à l'issue d'un bon match. De

hockey sur terre

La Hollande championne du monde... aux penalties

A la faveur d'une série de penalties, la Hollande a finalement enlevé la Coupe du monde de hockey sur terre. Les Néerlandais et les Indiens n'avaient pu se départager (2-2) à l'issue du temps réglementaire et des prolongations. Pour la troisième place, l'Allemagne de l'Ouest, championne olympique, a renouvelé son succès de Munich aux dépens du Pakistan (1-0).

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

COURSES DE MOTOS EN CIRCUIT

8-9 SEPTEMBRE 1973

LIGNIERES/NE

CHAMPIONNAT SUISSE ET FORMULE DAYTONA

Samedi: Essais dès 8h
Dimanche: Courses non-stop dès 11h.

natation

Aux championnats du monde

Premier duel au sommet à Belgrade

Aux championnats du monde de Belgrade, la natation ouvrira les feux mardi avec l'attribution de cinq titres: 200 m libre, 100 m brasse et 100 m dos chez les messieurs, 200 m quatre nages et 4 x 100 m quatre nages chez les dames.

de chaque pays lors d'épreuves individuelles: Dos: Ulrike Richter (RDA) 1'05"39, record du monde, Melissa Belote (EU) 1'05"72.

Brasse: Renate Vogel (RDA) 1'13"79, record d'Europe, Lynn Collela (EU) 1'16"60.

Cette dernière épreuve donnera lieu à la première grande confrontation entre les nageuses des Etats-Unis et celles d'Allemagne de l'Est et elle couronnera la première journée consacrée à la natation pure.

Papillon: Roswitha Beier (RDA) 1'02"75 ou Rosemarie Kother (RDA) 1'02"63 ou Cornelia Ender (RDA) 1'02"31, record du monde, Deana Dearduff (EU) 1'03"85.

Libre: Cornelia Ender (RDA) 58"12 (record du monde) ou Andrea Eife (RDA) 59"54, ou Andrea Hubner (RDA) 59"8, Shirley Babashoff (EU) 58"77.

RAPPEL A Munich, les Américaines Melissa Belote, Cathy Carr, Deana Dearduff et Sandy Neilson avaient triomphé en 4'20"75 (record du monde) devant les Allemandes Catherine Herbst, Renate Vogel, Roswitha Beier et Cornelia Ender, créditées de 4'24"91 (record d'Europe porté à 4'21"70 il y a deux semaines en coupe d'Europe). Cette fois, la marge s'annonce donc bien moins grande, sans que l'on puisse avancer qui l'emportera. A titre indicatif, notons les meilleurs temps réalisés cette saison par les relayeuses

Les autres épreuves ne manqueront pas d'intérêt. Côté masculin, un titre est déjà assuré, celui du 100 m dos, qui ne peut échapper à Roland Matthes (RDA), roi incontesté de la spécialité et qui, avec un « chrono » de 56"58, se trouve à l'abri de toute surprise. On peut noter encore que le 200 m libre, qui ouvrira la série des

finales, ne peut que difficilement échapper à un Américain Jim Montgomery (18 ans), révélation des récents championnats américains à Louisville et Kurt Krumpolz (détenteur du record du monde du 400 m) seront les favoris partant à égalité (1'53"69 et 1'53"87). Le prétendant à la troisième marche du podium sera l'Allemand Roger Pyttel (1'54"72). Cette finale du 200 m permettra en outre de « tester » la forme du Soviétique Vladimir Bure, l'un des favoris du 100 m, face à Jim Montgomery, qu'il doit retrouver sur cette distance.

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE DE FOOTBALL

III^e ligue: Saint-Blaise et Corcelles la intraitables

Corcelles la - Travers 8-2 (4-1)

BUTS: Corcelles: Zanetti (3), Payot (2), Guélat, Calame, Guyenet; Travers: autout de Zanetti, Colaianni (penalty).

Dombresson - Sonvilier 2-0 (1-0)

BUTS: Haller (2). DOMBRESSON: Padovan; Melchior, Châtelain, Guinand, Helary; Fallet, Cuche, Haller, Voisin, Bernardi, Schmocker. Entraîneur: Haller Hans.

Cortailod I - Auvornier 3-2 (2-2)

BUTS: pour Cortailod: Röthlisberger, Jost, M. Schild; pour Auvornier: deux autouts.

Châtellard - Saint-Blaise 1-6 (0-2)

BUTS: Châtellard: Richard. — Saint-Blaise: Laederach (3), Hofmann (2), Coulet.

Boudry II - Comète 1-3 (1-1)

BUTS: pour Boudry II: Belot; pour Comète: Bise (2 dont un penalty); Chappuis.

Colombier I - Gorgier 3-2 (3-0)

BUTS: Ducommun (2), Weissbrodt, Natali, Lanthemann.

Châtellard - Saint-Blaise 1-6 (0-2)

BUTS: Châtellard: Campelo; Gilliard, Mercet, Fasnacht, Setteccassi; Monneron, (Tinembart), Renaud; Gagnaux, Ansermet, Richard, Mantoan. Entraîneur: Mantoan.

Marin I - Hauterive II 2-2 (1-1)

BUTS: pour Marin: Yovovic, Wehrli; pour Hauterive: Giarattana, Farine.

Le Parc I - Etoile I 1-1 (0-0)

BUTS: pour Le Parc: Cuche; pour Etoile: Gigon D.

Deuxième ligue vaudoise

Payerne rate son entrée!

ORBE I - PAYERNE I 3-1 (0-1) ORBE: Détraz; Chevalier, Oulevey, Agassy; Fasau, Boulaz, Laubsiger; Vialatte, Barras, Beney, Leresche.

Deuxième ligue fribourgeoise

550 spectateurs pour Portalban-Fétygny

PORTALBAN-FÉTYGNY 3-3 (2-1) BUTS: Pour Portalban: Bertsch, Jacot (2); pour Fétygny: Codourey (2), Marchello.

Un blanchissage

ARCONCIEL - DOMIDIER 0-0 (0-0) DOMIDIER: Collaud; Blanc; Chardonnens, Pury, Corminbeuf I; Brasey, Stritt; Cotting, Corminbeuf II, Schneiter, Ballaman.

Deuxième ligue vaudoise

Payerne rate son entrée!

ORBE I - PAYERNE I 3-1 (0-1) ORBE: Détraz; Chevalier, Oulevey, Agassy; Fasau, Boulaz, Laubsiger; Vialatte, Barras, Beney, Leresche.

Deuxième ligue fribourgeoise

550 spectateurs pour Portalban-Fétygny

PORTALBAN-FÉTYGNY 3-3 (2-1) BUTS: Pour Portalban: Bertsch, Jacot (2); pour Fétygny: Codourey (2), Marchello.

Un blanchissage

ARCONCIEL - DOMIDIER 0-0 (0-0) DOMIDIER: Collaud; Blanc; Chardonnens, Pury, Corminbeuf I; Brasey, Stritt; Cotting, Corminbeuf II, Schneiter, Ballaman.

Deuxième ligue vaudoise

Payerne rate son entrée!

ORBE I - PAYERNE I 3-1 (0-1) ORBE: Détraz; Chevalier, Oulevey, Agassy; Fasau, Boulaz, Laubsiger; Vialatte, Barras, Beney, Leresche.

Deuxième ligue fribourgeoise

550 spectateurs pour Portalban-Fétygny

PORTALBAN-FÉTYGNY 3-3 (2-1) BUTS: Pour Portalban: Bertsch, Jacot (2); pour Fétygny: Codourey (2), Marchello.

Un blanchissage

ARCONCIEL - DOMIDIER 0-0 (0-0) DOMIDIER: Collaud; Blanc; Chardonnens, Pury, Corminbeuf I; Brasey, Stritt; Cotting, Corminbeuf II, Schneiter, Ballaman.

Deuxième ligue vaudoise

Payerne rate son entrée!

ORBE I - PAYERNE I 3-1 (0-1) ORBE: Détraz; Chevalier, Oulevey, Agassy; Fasau, Boulaz, Laubsiger; Vialatte, Barras, Beney, Leresche.

Deuxième ligue fribourgeoise

550 spectateurs pour Portalban-Fétygny

PORTALBAN-FÉTYGNY 3-3 (2-1) BUTS: Pour Portalban: Bertsch, Jacot (2); pour Fétygny: Codourey (2), Marchello.

Un blanchissage

ARCONCIEL - DOMIDIER 0-0 (0-0) DOMIDIER: Collaud; Blanc; Chardonnens, Pury, Corminbeuf I; Brasey, Stritt; Cotting, Corminbeuf II, Schneiter, Ballaman.

Deuxième ligue vaudoise

Payerne rate son entrée!

ORBE I - PAYERNE I 3-1 (0-1) ORBE: Détraz; Chevalier, Oulevey, Agassy; Fasau, Boulaz, Laubsiger; Vialatte, Barras, Beney, Leresche.

Deuxième ligue fribourgeoise

550 spectateurs pour Portalban-Fétygny

PORTALBAN-FÉTYGNY 3-3 (2-1) BUTS: Pour Portalban: Bertsch, Jacot (2); pour Fétygny: Codourey (2), Marchello.

Un blanchissage

ARCONCIEL - DOMIDIER 0-0 (0-0) DOMIDIER: Collaud; Blanc; Chardonnens, Pury, Corminbeuf I; Brasey, Stritt; Cotting, Corminbeuf II, Schneiter, Ballaman.

Deuxième ligue vaudoise

Payerne rate son entrée!

ORBE I - PAYERNE I 3-1 (0-1) ORBE: Détraz; Chevalier, Oulevey, Agassy; Fasau, Boulaz, Laubsiger; Vialatte, Barras, Beney, Leresche.

Deuxième ligue fribourgeoise

550 spectateurs pour Portalban-Fétygny

PORTALBAN-FÉTYGNY 3-3 (2-1) BUTS: Pour Portalban: Bertsch, Jacot (2); pour Fétygny: Codourey (2), Marchello.

Un blanchissage

ARCONCIEL - DOMIDIER 0-0 (0-0) DOMIDIER: Collaud; Blanc; Chardonnens, Pury, Corminbeuf I; Brasey, Stritt; Cotting, Corminbeuf II, Schneiter, Ballaman.



EN FAMILLE! — Le « test » d'orientation populaire fut un succès sur toute la ligne... (Avispress - J.-P. Baillood)



course d'orientation

Succès des journées neuchâteloises

Ce week-end, dans les forêts de Bevaix, se sont déroulées les « Journées neuchâteloises d'orientation », neuvièmes du nom. Temps magnifique pour les 170 participants qui s'étaient donné rendez-vous au stand amablement mis à la disposition des organisateurs par la société de tir locale.

Organisées dans la région de Bevaix journées neuchâteloises

Pour la 3^{me} fois, les organisateurs de la SFG Boudry avaient mis sur pied une épreuve populaire: le « test » d'orientation. 40 groupes représentant une centaine de personnes se sont lancés, au pas de course ou en marchant, à la recherche des 10 postes au moins dans le temps limite de 2 heures. Certains se sont comportés très brillamment puisque, pris au jeu, ils ont trouvé les 20 postes qui constituaient le réseau complet posé par J.-A. Furrer. Finalement, ce sont les trois quarts qui ont réussi ce « test » pas si facile qu'il n'y paraissait de premier abord.

J.-C. Schnoer qui s'impose très facilement en Seniors. C'est en Juniors que la lutte a été la plus intense: D. Méan, grâce à une parfaite condition physique, prend la 1^{re} place devant l'excellent O. Fatton. A l'issue de la course, les prix de la FAN ont été remis aux coureurs hommes et dames les plus rapides: Alain Juan (moyenne par poste: 3'33") et Anni Weber (5'29").

Résultats

Dames (10 postes): 1. Anni Weber (Boudry) 54'45; 2. Barbara Rüegg (Lausanne) 1 h 16'35. Elites (20 postes): 1. Alain Juan (Neuchâtel) 1 h 10'50; 2. Hugo Moesch (Colombier) 1 h 12'05; 3. Willy Steiner (la Chaux-de-Fonds) 1 h 27'40; 4. Lucien Bühler (Tramelan) 2 h 06'10; 5. Pierre-Alain Fahmy (Coffrane) 2 h 08'05. Seniors (14 postes): 1. Jean-Claude Schnoer (NE) 59'20; 2. Jean-Rodolphe Berger (Saint-Aubin) 1 h 17'30 et Jean-Pierre Waldburger, même temps; 4. Jean-François Mathez (Féfin) 1 h 19'10; 5. Ernest Gafner (NE) 2 h 16'20; 6. André Schreyer (Gals) 2 h 19'10. Juniors (14 postes): 1. Dominique Méan (NE) 53'05; 2. Olivier Fatton (Féfin) 54'55; 3. Denis Cuche (le Pâquier) 57'05; 4. Blaise Monnier (Fontainemelon) 57'35; 5. Michel Perrinquet (NE) 59'35.

tennis

Le point à Forest Hills

La situation se décatant dans le tournoi de Forest Hills. Sept têtes de série sont tombées jusqu'ici (on va aborder les huitièmes de finale). Deux joueurs classés ont été éliminés dimanche: l'Américain Arthur Ashe (No 3) face au jeune « battant » suédois Bjorn Borg, et l'Espagnol Manuel Orantes (No 8), écarté par la chaleur qui sévit depuis cinq jours sur New-York, devant l'Australien Ross Case. Le Rhodésien Andrew Pattison avait créé la première sensation, vendredi, en éliminant le Roumain Ilie Nastase, tête de série No 1, et le jeune Indien Vijay Amritraj avait causé une autre surprise samedi en faisant tomber l'Australien Rod Laver (No 4). Dimanche, l'Américain Stan Smith, classé également première tête de série avec Nastase, a failli échouer devant son jeune compatriote Roscoe Tanner sur le gazon, roussi par le soleil et détérioré par les milliers de pas des joueurs, de Forest Hills (à noter que l'herbe sera remplacée l'an prochain par des courts en dur). Smith reste néanmoins le favori logique du tournoi.

Des têtes sont tombées

rempoirté le premier set par 6-1, perdu le second par 6-4, et était menée 4-1 dans la troisième manche. La nouvelle du retrait de Billie Jean King a fait l'effet d'une bombe. Victorieuse à Wimbledon en 1971 et 1972, l'Américaine avait pourtant bien commencé face à Julie Heldman en remportant le premier set (6-1) et en menant 4-1 dans le second. Mais, sous l'effet d'une piqûre de pénicilline pour stopper un rhume, elle baissa tout à coup les bras sans offrir de résistance. Elle perdit un jeu après l'autre, ne bougeant à peine sur le court. Son visage était tout rouge. Elle quitta le terrain en chancelant au cours du troisième set alors qu'elle était menée par 4-1. Chez les messieurs (8^{mes} de finale), l'Australien John Newcombe (numéro 10) a éliminé le Rhodésien Andrew Pattison, le « tombeur » de Nastase. Newcombe s'est imposé grâce à des services foudroyants et à son jeu au filet, contraignant son rival à demeurer au fond du court. Le jeune Indien Vijay Amritraj a aussi finalement disposé de l'Australien Allan Stone en trois sets.

ski

Schmalz passe « pro »

Dans une lettre adressée à la Fédération italienne de ski, Eberardo Schmalz a fait part de son intention de rejoindre les rangs des skieurs professionnels. Agé de 23 ans, ce Tyrolien du sud avait remporté en 1971 le championnat d'Italie de slalom géant.

marche

Russes intraitables

Le Tour de Romandie à la marche continue à subir la domination des concurrents soviétiques. Grâce à Serge Grigoriev, qui a précédé ses compatriotes Liungine et Troitski, ils ont remporté la 4^{me} étape courue sur 44 km 500 entre Bulle et Marly-le-Grand. Ces trois hommes se sont détachés dès le départ en compagnie du Suisse Alfred Badel qui a passé le premier à Broc. Mais, Grigoriev et Liungine ont aussitôt augmenté la cadence. Au 20^{me} kilomètre, ils possédaient 3'20 d'avance sur Troitski et 5' sur Badel. Ce dernier a tenté un retour sur la fin mais il n'a pu que terminer dans le sillage de Troitski.

ski

Neuf tués au Pérou

Neuf spectateurs qui assistaient, dimanche, à une course automobile au Pérou, ont été tués et dix autres blessés, un holdie qui avait voulu éviter un chien traversant la piste étant venu se jeter dans la foule. Le drame s'est produit à Canete, à 150 km au sud de Lima.

lutte

Sélection suisse

Quatre lutteurs suisses participeront, du 6 au 14 septembre à Téhéran, aux championnats du monde de lutte libre et de lutte gréco-romaine. Il s'agit de Jakob Thanner (Winfelden) en 68 kg, de Alois Peng (Winfelden) en 82 kg, de Jakob Thanner (Winfelden) en 82 kg, de de Karl Bachmann (Bieme) en plus de 100 kilos. Ces quatre lutteurs seront accompagnés par l'entraîneur Armin Meier (Winfelden), par Raphy Martinetti (Martigny), chef de délégation et juge-arbitre international et par Denis Perret (Lausanne). Le départ est prévu pour aujourd'hui en fin de matinée par avion.

automobilisme

Neuf tués au Pérou

Neuf spectateurs qui assistaient, dimanche, à une course automobile au Pérou, ont été tués et dix autres blessés, un holdie qui avait voulu éviter un chien traversant la piste étant venu se jeter dans la foule. Le drame s'est produit à Canete, à 150 km au sud de Lima.

lutte

Sélection suisse

Quatre lutteurs suisses participeront, du 6 au 14 septembre à Téhéran, aux championnats du monde de lutte libre et de lutte gréco-romaine. Il s'agit de Jakob Thanner (Winfelden) en 68 kg, de Alois Peng (Winfelden) en 82 kg, de Jakob Thanner (Winfelden) en 82 kg, de de Karl Bachmann (Bieme) en plus de 100 kilos. Ces quatre lutteurs seront accompagnés par l'entraîneur Armin Meier (Winfelden), par Raphy Martinetti (Martigny), chef de délégation et juge-arbitre international et par Denis Perret (Lausanne). Le départ est prévu pour aujourd'hui en fin de matinée par avion.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

- Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 34 des 1er et 2 septembre 1973: 13 gagnants avec 12 points: 8572 fr. 40. 317 gagnants avec 11 points: 351 fr. 55. 3932 gagnants avec 10 points: 28 fr. 35.

automobilisme

Joli exploit du Bernois Fredy Amweg

Record battu à Villars - Burquin

Organisée devant 3000 spectateurs environ, la course de côte Fontaines-Villars-Burquin a été remportée par le Bernois Fredy Amweg qui, au volant d'une « Brabham » de 1998 cmc (formule deux) a établi un nouveau record du parcours en 1'00"53. Le précédent record était détenu par le Jurassien Jacques Joliat, en 1'04"80, depuis l'an dernier. Les trois premiers de la catégorie course plus de 1300 cmc ont fait mieux que Joliat.

Résultats

Tourisme de série - 1000 cmc : 1. Urs Friedli (Berne) Austin Cooper, 1'29"62. — 1000-1150 : 1. Beat Vilim (Kilchberg) Opel, 1'28"73. — 1150-1300 : 1. Edy Kamm (Filzbach) Simca, 1'22"98. — 1300-1600 : 1. Franz Broch (Ebikon) Ford, 1'23"65. — 1600-2000 : 1. René Ramuz (Vevey) Opel, 1'20"46. — Plus de 2000 : 1. Wolfgang Watermann (Bottingen) Chevrolet Camaro, 1'17"80.

Tourisme spéc. - 1000 : 1. Werner Eiedemann (Oftringen) Abarth, 1'18"77. — 1000-1300 : 1. Louis Maulini (Genève) NSU, 1'13"86. — 1300-1600 : Urs Knecht (Unterkuhl) BMW, 1'14"33. — 1600-2000 : 1. Claude Jeanneret (Vevey) BMW, 1'11"52. — Plus de 2000 : 1. Pierre Campiotti (Monthey) Ford Capri, 1'20"04.

Grand tourisme de série - 1300 : 1. Bruno Belfa (Münchenstein) Lancia, 1'25"33. — 1300-1600 : 1. Michel Rudaz (Sion) Alpine-Renault, 1'17"73. — 1600-2000 : 1. Roby Singer (Saint-Moritz) Opel, 1'24"33. — 2000-2500 : 1. Gerhard Maurer (Hüttikon) Porsche, 1'14"62. — 2500-3000 : 1. Martin Bruhweiler (Zurich) Porsche Carrera, 1'12"36. — Plus de 3000 : 1. Kurt Roth (Binningen) de Tomaso Pantera, 1'14"01.

Grand tourisme spéc. - 1000 : 1. Jean-Claude Waelti (Thielle) Honda, 1'21"37. — 1000-1600 : 1. Samuel Borel (Marin) Alpine Renault, 1'15"17. — Plus de 1600 : 1. Nicolas Bührer (Pully) Ferrari, 1'10"74.

Sport - 1300 : 1. Georges Morand (Bulle) Morand, 1'10"34. — Plus de 1300 : 1.

Heinz Schulthess (Peseux) Grac, 1'06"12. **Course - 1000 :** 1. Giancarlo Comazzi (Fribourg) Tecno, 1'07"62. — Plus de 1300 : 1. Fredy Amweg (Ammerzwil) Brabham, 1'00"53 (nouveau record); 2. André Hangartner (Bienne) March, 1'03"30; 3. Jean Blanc (Genève) MacLaren, 1'04"68.

Les Six heures de Monza

L'équipe germano-suisse Schikentanz-Kremer, sur une « Porsche Carrera », a enlevé les Six heures de Monza, épreuve comptant pour le championnat d'Europe de grand tourisme, sur l'anneau de l'autodrome milanais. Le Français Claude Ballot-Léna, lui aussi sur « Porsche Carrera », actuel « leader » du classement général, n'a pu se classer que cinquième à deux tours du vainqueur.

Un titre européen pour « BMW »

« BMW » s'est assuré le titre de championne d'Europe des voitures de tourisme en prenant les quatre premières places du G. P. Ricard, sur le circuit du Castellet. L'épreuve a été suivie par 19.000 spectateurs. Classement :

1. Qvester - Hezemans (Aut-Ho) BMW. 2. Ickx - Hunt (BE-GB) BMW-Alpina, 19". 3. Stuck - Amon (RFA-NZ) BMW, à trois tours. 4. Brun - Kocher (S) BMW-Alpina, à neuf tours. 5. Stewart - Mass (GB-RFA) Ford Capri, à douze tours. 6. Hanson - Hanson (SU) Ford Escort, à 14 tours.

Merzario vainqueur au Nurburgring

L'Italien Arturo Merzario, sur une « Abarth », a dominé les 500 km du Nurburgring, sixième manche du championnat d'Europe des voitures de tourisme jusqu'à 2000 cmc. Il a remporté les deux manches, devant 50.000 spectateurs. Le classement :

1. Merzario (It) Abarth, 2 p. en deux manches de 250 km). 2. Raymonds (GB) Chevron, 5 p. 3. Schenken (Aus) Chevron, 11 p. 4. Pianta (It) Abarth, 13 p. 5. Smith (GB) Chevron, 17 points.

tir

Nunningen champion suisse

Pour la première fois, Nunningen a inscrit son nom au palmarès du championnat suisse de groupe à 300 mètres, dont la finale s'est déroulée hier à Olten. Dans les premiers et deuxième tours, le meilleur résultat avait été obtenu par Berthoud devant Lausanne-Sports. Les Lausannois se montrèrent les meilleurs en demi-finale mais ils ont finalement rétrogradé à la troisième place en finale. Voici le classement :

1. Nunningen, 462 (Kohler 95, Stebler 94, Ankli 91, Haeggi 91, Vogt 91); 2. Berthoud, 460 (Schuerch 94, Fuhrer 93, Iseli 91, Teuscher 91, Ritter 91); 3. Lausanne-Sports 445 (Roller 93, Bueglin 90, Borlat 89, Favre 87, Michaud 86). **Classement final du championnat à l'arme de guerre :** 1. Kirchberg 335 (Huber, Gerber, Kaurmann, Haester, Jakob); 2. Wolfenschieschen, 334; 3. Films 325.

athlétisme

Après les championnats suisses individuels

Tous les résultats des Neuchâtelois

Dans notre édition d'hier, notre envoyé spécial aux championnats suisses individuels, Guy Curdy, a relevé les mérites des athlètes Neuchâtelois qui ne sont mis particulièrement en évidence : Jean-Pierre Egger (champion suisse du lancer du poids et médaille d'argent au jet du disque) et Carole Gehringer (médaille de bronze au saut en hauteur). Aujourd'hui, il convient de mentionner tous les résultats (bons et moins bons) obtenus par la délégation neuchâteloise au Letziground :

Messieurs

Poids : 18 m 60, Jean-Pierre Egger (Neuchâtel-Sports) champion national pour la première fois.

Disque : 50 m 12, Jean-Pierre Egger, médaille d'argent.

400 m : 48"54, Willy Aubry (Olympic La Chaux-de-Fonds), quatrième rang.

Dames

Hauteur : 1 m 70, Carole Gehringer (CEP Cortaillod) médaille de bronze.

1500 m : 4'50"39, Gaby Gambarini (CEP Cortaillod), 7me rang. **5'02"71 :** Patricia Graenicher (Olympic La Chaux-de-Fonds), 12me rang.

100 m : 12"66, Monique Juan (Neuchâtel-Sports), 4me rang en demi-finale, élimination. **200 m :** 25"24, Monique Juan (Neuchâtel-Sports), finaliste, 5me.

100 m haies : 15"65, Carole Gehringer (CEP Cortaillod) 5me rang en série, éliminée.

400 m : 59"68, Dominique Marcozzi (Olympic La Chaux-de-Fonds), 4me rang en série, élimination. **63"95,** Dominique Etienne (CEP Cortaillod), 8m rang en série, élimination.

800 m : 2'30"40, Dominique Etienne (CEP Cortaillod), 5me rang en série, élimination.

pétanque

Victoire suisse au championnat du monde de pétanque

Suisse II a remporté, à Casablanca, le 9me championnat du monde de pétanque en battant, en finale, la triplette de France II.

C'est sur le résultat de 15 à 10 que les Français Catusse, Snezergues et Lafon, ont été battus, après une partie qui a duré une heure et au cours de laquelle les « tricolores » ne purent jamais prendre la direction du jeu.

Les suisses ont réussi 20 tirs sur 25 tentés et les Français 7 sur 10. Le meilleur des six finalistes a été le second joueur suisse, Joseph Ferraud.

CLASSEMENT FINAL : 1. Suisse II (Michel Vuignier, Joseph Ferraud, Christian Theiler). 2. France II. 3. Maroc. 4. France I. 5. Tunisie I. 6. Espagne I.



PREMIERE MÉDAILLE. — Pour Carole Gehringer, la médaille de bronze obtenue au saut en hauteur en appelle d'autres, c'est certain. (Archives.)

VICTOIRE DE BRAMBILLA À SALZBOURG

L'Italien Vittorio Brambilla, sur « March », a remporté le prix du Festival de Salzbourg, comptant pour le championnat d'Europe de formule deux. Le Français Jean-Pierre Jarier, qui a d'ores et déjà gagné le championnat d'Europe, et les pilotes de formule un Emerson Fittipaldi et Ronnie Peterson, qui avaient été annoncés, n'ont finalement pas pris le départ. Le Brésilien Wilson Fittipaldi a été contraint à l'abandon, sur ennui mécanique, peu avant la fin, alors qu'il se trouvait en deuxième position. Le meilleur des Suisses en lice, Jo Vonlanthen, a pris la huitième place. Silvio Moser a été contraint à l'abandon.

1. Vittorio Brambilla (It) March-BMW,

50 tours, soit 211 km 900 en 59'47"28 (212,76); 2. Patrick Dépailler (Fr) Alpine, 59'49"13; 3. Jacques Coulon (Fr) March-BMW, 1 h 00'23"68; 4. Carlos Pace (Bré) Surtees, 1 h 00'43"40; 5. A un tour : Bill Gubelmann (EU) March-BMW; 6. Roland Binder (RFA) March-BMW. Puis : 8. Jo Vonlanthen (S), (GRD-Ford).

Classement du championnat d'Europe : 1. Jean-Pierre Jarier (Fr) 72 p.; 2. Jochen Mass (RFA) 40 p.; 3. Dépailler (Fr) 38; 4. Brambilla (It) 29; 5. Coulon (Fr) 23; 6. Wollack (Fr) 16. **Tourisme de série (20 tours) jusqu'à 1600 cmc :** 1. Ernst Hugentobler (S) Alfa, 35'45"04. **Tourisme spéciales (25 tours) jusqu'à 2000 cmc :** 1. Wolfgang May (RFA) BMW, 37'02"70; 2. Rudi Toldo (S) BMW, 37'25"78.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Espagne

Premier tour : Valence-Oviedo 2-1; Real Madrid - Castellon 0-0; Elche-Barcelone 1-0; Espanol-Murcie 3-0; Santander-Saragose 1-1; Celta Vigo - Atletico Bilbao 2-1; Real Sociedad - Grenade 0-2. **Tour préliminaire de la Coupe du monde, premier match du groupe 2 (Amérique du Sud), à la Paz : Bolivie-Paraguay 1-2 (1-1).**

Belgique

Première journée : Berchem - Saint-Trond 2-1; Antwerp - F.-C. Malines 0-2; Beveren - F.-C. Liège 2-2; Lierse SK - Beringen 4-1; Standard Liège - Cercle Brugois 2-0; Anderlecht - Waregem 3-1; F.-C. Brugois RWD Molenbeek 0-0; Diest - Beerschot 1-1.

France

Sixième journée : Saint-Etienne - Nantes 1-1; Lyon - Angers 3-1; Nice - Marseille 3-0; Strasbourg - Reims 3-1; Rennes - Lens 0-1; Nancy - Sochaux 0-1; Nîmes - Monaco 4-3; Sedan - Bastia 1-0; Bordeaux - Paris 6-1; Troyes - Metz 2-0. **Classement :** 1. Saint-Etienne et Lyon, 6 matches, 11 points; 3. Lens et Nîmes 6-10; 5. Nantes, Sochaux, Bordeaux et Reims 6-9.

Angleterre

Troisième journée : Birmingham City - Derby County 0-0; Burnley - Coventry City 2-2; Chelsea - Sheffield United 1-2; Everton - Ipswich Town 3-0; Leicester City - Liverpool 1-1; Manchester United - Queens Park Rangers 2-1; Newcastle United - Arsenal 1-1; Norwich City - West Ham United 2-2; Southampton - Wolverhampton Wanderers 2-1; Stoke City - Manchester City 1-1; Tottenham - Leeds United 0-3. **Classement :** 1. Leeds United 3 matches, 6 points; 2. Coventry City, Derby County et Burnley 3-5; 5. Manchester United Southampton et Wolverhampton 3-4.

Allemagne

Cinquième journée : Kaiserslautern - Duisbourg 2-1; Bochum - Eintracht Frankfurt 1-1; Kickers Offenbach - Werder Brême 4-0; Fortuna Cologne - Hertha Berlin 3-3; Hambourg - Hanovre 1-4; Bayern Munich - Wuppertal 3-0; Borussia Muenchengladbach - Schalke 6-0; Stuttgart - Cologne 2-1; Rotweiss Essen - Fortuna Duesseldorf 1-4. **Classement :** 1. Borussia Muenchengladbach 5 matches 9 points; 2. Bayern Munich 5-9; 3. Eintracht Frankfurt 5-8; 4. Stuttgart et Fortuna Duesseldorf 5-7; 6. Bochum Hertha Berlin et Kickers Offenbach 5-6.

motocross

Quarante mille spectateurs à Wohlen

Un nouveau record d'affluence a été enregistré au motocross de Wohlen, avec 40.000 spectateurs. L'épreuve vedette était le Cross des nations, qui est revenu à la Belgique (Joël Robert, Roger de Coster, Jack van Velthoven et Sylvain Gebers). La supériorité des Belges, particulièrement sensible dans la première manche (ils prirent les trois premières places), fut impressionnante. Les Suisses ne tinrent qu'un rôle modeste : ils prirent la neuvième place parmi les douze pays représentés.

Cross des nations, classement final : 1. Belgique 37 p. 2. Suède 65 p. 3. Etats-Unis 73 p. 4. URSS 76 p. 5. Grande-Bretagne 77 p. 6. Hollande 97 p. 7. Finlande 109 p. 8. France 144 p. 9. Suisse (Kalberer, Graf, Stifter, Janz) 159 points.

yachting

Succès neuchâtelois à Morges

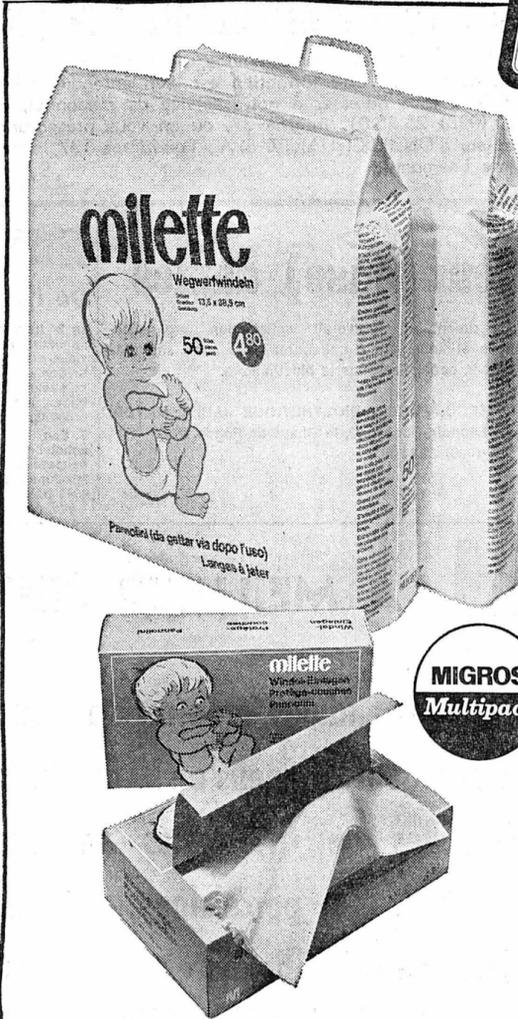
A Morges, les Neuchâtelois Vuithier - Von Gunten ont remporté le championnat international de Suisse des « Fireballs », qu'ils ont nettement dominé. Les Versois Durr - Pochon ont pris la troisième place, confirmant la valeur des équipages suisses dans cette catégorie.

Classement final : 1. Vuithier - Von Gunten (S) 4,0; 2. Battenan - Walt (GB) 17,5; 3. Durr - Pochon (S) 17,5; 4. Oswald - Day (GB) 27,2; 5. Amrhein - Amrhein (S) 29,0; 6. Ancel - Grésillier (Fr) 34,6.

golf

Succès espagnol à Crans-Montana

Le Mémorial Olivier Barras, organisé à Crans-Montana sur trois tours, a été dominé par les Espagnols, et en particulier par les frères Gallardo. Voici les résultats : **Professionnels :** 1. A. Gallardo (Esp) 208 (73-67-68); 2. P. Molteni (It) 209 (71-68-70); 3. J. Gallardo (Esp) 211; 4. R. Campagnoli (It) et C. Grappasonni (It) 212. **Amateurs :** 1. S. Esente (It) 222; 2. J. Duc (S) 224; 3. G. Bagnoud (S) 226; 4. G. Vafiadis (Grèce) 226; 5. P. Gutermann (S) 227. **Dames :** 1. M.-C. de Werra (S) 238; 2. A. Beck (S) 247; 3. J. Stucki (S) 254.



Langes à jeter milette

Ne collent pas, ne se défont pas. Empêchent l'apparition de rougeurs douloureuses. D'un grand pouvoir absorbant. Pour faciliter leur destruction, tirer le fil bleu sur le côté extérieur. 50 langes dans un sac pratique 4.80

2 sacs (100 langes) 8.- (au lieu de 9.60)

3 sacs (= 150 langes) 12.- (au lieu de 14.40) etc.

Protège-couches milette

Efficaces, solides, doux à l'épiderme, résistants à l'humidité. La boîte de 100 pièces 4.30

2 boîtes (200 pièces) 7.- (au lieu de 8.60)

3 boîtes (= 300 pièces) 10.50 (au lieu de 12.90) etc.

De la **MIGROS** évidemment

GRANDES SEMAINES D'ESSAIS SUR ROUTE

Les **TOYOTA**
cherchent leurs
pareilles

**TEST
TOYOTA**

Tous les
10 jours
une Toyota
à gagner

Pierre-à-Mazel 1

GARAGE DU 1^{er}-MARS S.A.
Tél. (038) 24 44 24

NEUCHÂTEL
(En face du gymnase)

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Le restaurant « Le Jura »,
à Neuchâtel, engagerait

filles ou garçons de buffet

Se présenter ou téléphoner au
(038) 25 14 10.

Snack-bar Le Derby, cherche pour
entrée immédiate ou date à con-
venir :

cuisinier

ou

cuisinière

pour restauration sur assiette

garçon de cuisine

sommelière

dame de buffet

Horaires de travail agréables.
Congé le dimanche.

Téléphoner au (038) 24 10 98, dès
9 heures.

Hôtel du Rocher, Neuchâtel, cher-
che

une extra

pour les banquets.

S'adresser à l'Hôtel du Rocher,
tél. (038) 25 50 98.

peintres en bâtiment

Nous cherchons
ou MANŒUVRES.
Entrée immédiate.
S'adresser à Paul Petermann,
fbg Ph.-Suchard 3, 2017 Boudry.
Tél. 42 12 87, entre 12 et 13
heures.

volontaire

Famille à Lugano avec 3 enfants
cherche pour le 1^{er} octobre

ayant si possible connaissance de
la langue française.

Pour renseignements détaillés té-
léphoner au (091) 51 79 85.

La RADIO-TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE

cherche pour son studio de radiodiffusion
à Genève

1 opérateur (trice)

si possible expérimenté, pour son départe-
ment technique. Nationalité suisse. Date
d'entrée à convenir.

Faire offres par écrit, avec photographie,
curriculum vitae et prétentions de salaire,
au **Département administratif, studio de
radiodiffusion, 1211 Genève 8.**

MIGROS

cherche

pour son **Marché**, rue de l'Hôpital, Neu-
châtel,

vendeuse - caissière

filles d'office

Places stables, bonne rémunération
horaire de travail régulier, avantages so-
ciaux d'une entreprise moderne.

 **M-PARTICIPATION**

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopé-
rative **MIGROS NEUCHÂTEL**, service du personnel,
case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

On cherche

une sommelière

Date d'entrée à convenir. Cham-
bre à disposition.

S'adresser à l'hôtel du Dauphin,
Serrières, Tél. 25 12 83.

Cherchez-vous une belle place ?
Mère de deux enfants majeurs et
d'un garçon de 12 ans, souvent
absente pour cause d'affaires,
cherche

employée de maison

de toute confiance (pas en des-
sous de 18 ans), pour s'occuper
d'un ménage soigné, capable de
travailler de façon indépendante,
avec une deuxième employée.
Chambre avec bain, radio et télé-
vision. Libre du samedi midi au
dimanche soir. Salaire intéressant.
Entrée immédiate ou selon en-
tente.
J'attends avec plaisir de vos nou-
velles.

Mme Edith Rossel, fabrique de
meubles Victoria, 6340 Baar (ZG).
Tél. privé (042) 31 46 56.

Fabrique de cadrans, en face de
la gare de **CORCELLES-PESEUX**
engage

OUVRIERS

pour travaux variés dans départe-
ment de galvanoplastie.

Prêre de se présenter ou de télé-
phoner à **Somco S.A.**
(038) 31 23 31.

Nous cherchons

sommelier (ère)

connaissant
les deux services.
Cercle national,
Neuchâtel,
Tél. 24 08 22.

Je cherche un aide- jardinier

pour travaux variés.
Entrée à convenir.
J.-C. Martin,
horticulteur,
2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 11 80.

Gain accessoire

Monsieur, vous avez
des relations.
Vous avez
de l'ambition.
Réalisez un gain
accessoire important.
Faire offres à case
postale 6,
2024 Saint-Aubin.

Nous cherchons sommelier (ère)

connaissant les deux
services.
Cercle National,
place Pury,
Neuchâtel,
Tél. 24 08 22.

Un emploi chez Pfister Suhr

Vous trouverez une place intéressante
dans notre département Service après
vente comme **employé (e)
de commerce**

Nous offrons:

- salaire actuel selon les capacités
- gratifications
- prestations sociales exemplaires
- avantages pour les achats dans
notre maison

Nous demandons:

- Diplôme d'apprentissage de commerce
ou études similaires
- Langue maternelle française,
connaissances de l'allemand

Ecrivez ou téléphonez tout simplement.



Pfister
ameublements sa

Service après vente
Monsieur Goldschmid
5034 Suhr / Tél. 064 33.11.33

Nous devons faire face à la constante augmentation
de la production.



MADAME MADEMOISELLE

Vous pouvez nous aider à réaliser cet objectif en occupant un emploi dans
nos services de production du quartz pour la montre. Travail à plein temps
ou à mi-temps dans nos nouveaux ateliers à la

RUE DES POUDRIÈRES 137 (tram No 3)

Il s'agit de travaux d'assemblage, de montage ou de contrôle, propres,
fins et précis. Votre formation est bien entendu assurée par nos soins.
Veuillez vous adresser à notre service du personnel, en téléphonant au
No (038) 25 85 01, interne 37, ou en vous présentant directement aux
ateliers d'OSCILLOQUARTZ S.A., Poudrières 137, 3^{me} étage (demander
Mme Leemann).

Coiffeur (euse) dames

expérimenté(e) trouverait satisfaction profession-
nelle et financière à collaborer dans notre salon de
renom, spécialisé dans la biosthétique.

INTERCOIFFURE - BIOTHÉTIQUE JACKY MAYOR,
av. Léopold-Robert 40, la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 22 21 60.

Dem. à acheter

De l'argent

en 24 heures :
l'achète au prix fort,
vieux dentiers,
or dentaire,
or ancien, montres,
bijoux, argent,
brillants.

F. San
acheteur
concessionné,
Missionsstrasse 58,
4000 Bâle.

ACHAT de vieux bijoux

or et argent.
Pierres fines,
diamants.
Pendules anciennes
aux meilleurs prix
à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE
Portes-Rouges 48
Immeuble
Marché-Migros.
Tél. 25 20 81
Neuchâtel.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre entreprise à Neuchâtel,
nous cherchons une

perforeuse vérificatrice

ayant déjà une bonne expérience de la profession.

Nous sommes une jeune équipe et travaillons sur
IBM 029, 059 et 129. La MDS n'est pas non plus
une inconnue pour nous.

Nous offrons :

- un salaire en fonction de votre expérience,
- un travail varié,
- des prestations sociales de premier ordre.

TÉLÉPHONEZ-NOUS
NOUS RÉPONDONS A VOS QUESTIONS

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tél. 038 211145 - interne 225 ou 226.

A MEILLEUR PRIX!

J'achète pendules, montres de poche, monnaies
or et argent, Vrenelis de 10 fr., 20 fr. et 100 fr.,
médailles de tir, armes anciennes, sabres,
pistolets, etc., porcelaines et meubles anciens
ainsi que des bibelots et toutes les antiquités.

Faire offres par tél. au (032) 7 59 71, 18 h à 22 h, ou par écrit
à F. Tschumi, Buchenweg 2, 2553 Safnern.

we are offering a kidney donor .

sex : female age : 45
abo : a +

tissue type :
h1-a 2 , w 19 , w 14 , w 27

urine output : 100 mls/hour
bloodpressure normal

last e e g performed this early
morning , result : flat

permission from family has
already been obtained

please answer as quick as
possible .

nous vous offrons un donneur
de reins .

femme age : 45 ans
groupe sanguin : a +

type leucocytaire :
h1-a 2 , w 19 , w 14 , w 27

debit urinaire : 100 ml /h
pression arterielle normale

dernier electro-encephalogramme
effectuee tot ce matin .
resultat : 'e e g plat .

La famille a deja donne la
permission de prelever l'organe

reponse urgente , svp

Un télex reçu à Eurotransplant, avec sa traduction française en regard.

(Cedoss)

Au mépris des frontières, sur des milliers de kilomètres et en des temps records, plusieurs organes humains sillonnent chaque jour le continent, à destination des patients sur lesquels ils seront greffés quelques heures plus tard. Ainsi, quotidiennement, et grâce à la machine administrative la plus étonnante qui soit, des individus condamnés renouent avec la vie. Grâce à des morts anonymes, dont un accident de voiture ou une lésion cérébrale a fait subitement des « donneurs potentiels ».

Un simple télex des plus conventionnels. Situé au fond d'un étroit bureau dont la fenêtre, à l'autre extrémité, donne sur l'une des rues du complexe hospitalier de Leyde, aux Pays-Bas. Il répond au numéro 32.777, et au nom de code d'« eurtr n1 ». On l'appelle des quatre coins de l'Europe, de Bristol, de Stockholm, de Francfort ou de Paris. Quelle que soit l'heure. Car c'est par lui que transitent, administrativement, plus de 350 organes — la plupart des reins — destinés à des transplantations urgentes.

Nous sommes en effet dans le bâtiment d'Eurotransplant, au centre géographique d'un impressionnant réseau européen d'échange d'organes : des dispositifs analogues existent en Grande-Bretagne, en Scandinavie, en Autriche, en Suisse et en France.

Sous les frappes du télex s'inscrit un message à la fois macabre et réconfortant : « femme, 45 ans, groupe sanguin a+, caractères leucocytaires h1-a 2, w19, w14, w27. Débit urinaire 100 millilitres à l'heure, pression artérielle normale.

Le dernier électro-encéphalogramme mesuré ce matin était plat. Avons l'accord de la famille pour la transplantation des deux reins. Réponse urgente, svp. »

Aussitôt l'ordinateur d'Eurotransplant — auquel est directement relié le télex — passe en revue les 1200 receveurs potentiels, qu'il a en mémoire, et compare leurs caractères leucocytaires avec ceux du donneur, afin d'« apparier » au mieux donneur et receveur, dans le but d'éviter le rejet du greffon. En quelques minutes, il a établi une liste de 40 noms de patients qui requièrent une greffe, en ayant tenu compte en outre du degré d'urgence de chaque cas.

En tête de liste, par exemple : Hannover et Zurich, les deux patients de caractéristiques « idéales ». Téléphone avec les médecins concernés, las : le patient zuricois est victime d'une infection, et l'on ne peut songer maintenant à une transplantation. On essaye alors le « No 3 » ou le « No 4 », et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on ait recruté deux receveurs potentiels.

Potentiels toujours, car il n'est pas sûr que leur sang ne contienne pas des anticorps susceptibles de réagir avec le tissu greffé. On communique alors le numéro de code de ces deux receveurs potentiels au médecin qui a offert les reins, il y a à peine 30 minutes. Dans sa cave, à Munich, il va rechercher, parmi les échantillons sanguins qui proviennent des 1200 « abonnés » d'Eurotransplant, ceux qui correspondent aux receveurs proposés.

76 % DE CHANCES DE DÉPASSER LE CAP DES DEUX ANS

Quelques tests de laboratoire — le « cross-matching » dans le jargon des spécialistes —, est c'est souvent le feu vert définitif : les motards, l'armée de l'air ou une compagnie aérienne, selon la distance, peuvent se mettre en chasse pour effectuer au plus vite le transfert de l'organe. Dans le cas d'un rein, en effet, de 8 à 12 heures au maximum doivent s'écouler entre le prélèvement, sur le mort, et la greffe, à des milliers de kilomètres de là, de l'organe transplantable. Quelques

techniques particulières, basées comme les autres sur les vertus conservatrices du froid, permettent d'espérer étendre ce laps de temps jusqu'à 16 ou 20 heures, ce qu'Eurotransplant est précisément en train de mettre à l'épreuve.

Il est possible, ultérieurement, que de petites machines ultra-miniaturisées autorisent des délais allant jusqu'à 48 heures : l'inventeur de l'une d'elles, récemment, a transporté sous son siège d'avion un rein qui avait été prélevé à San Francisco : un Hollandais d'Amsterdam, désormais, vit grâce à lui ! Grâce à cette sélection scientifique, qui peut ignorer les distances et les frontières, les chances de succès de telles greffes — qu'elles soient de rein, d'ailleurs, ou de peau, voire de moelle osseuse — sont considérablement plus grandes : lorsqu'il y a comptabilité quant aux quatre grandes classes d'antigènes leucocytaires, une greffe de rein « tient » par exemple trois mois avec une probabilité de 82 %, et à 76 % de chances de dépasser le cap de deux ans ! Au-delà, on estime que la transplantation est pratiquement assurée de façon définitive.

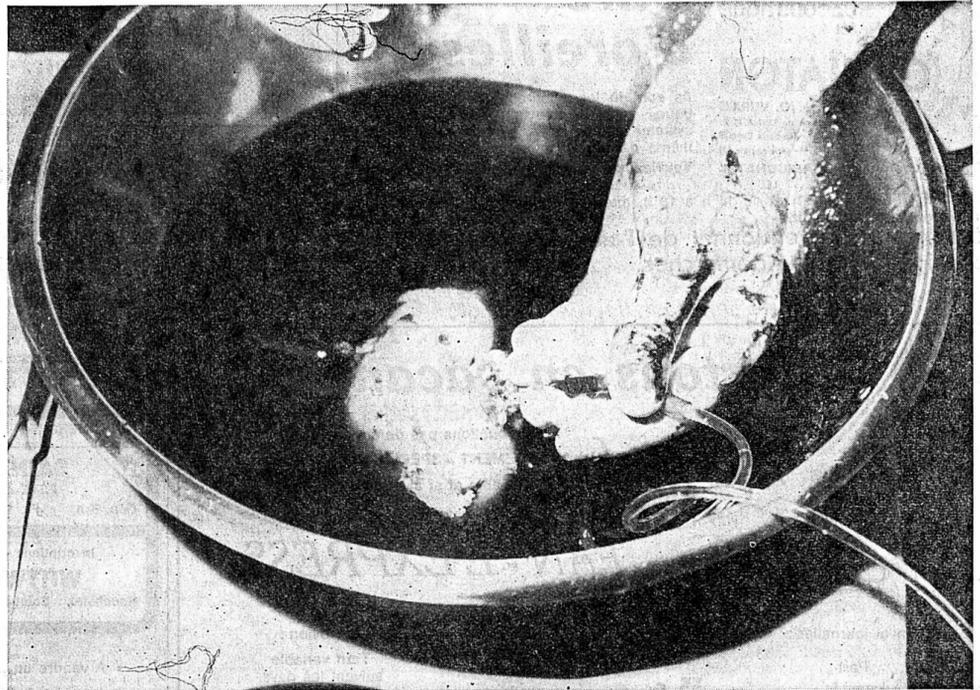
UN NOMBRE TROP PETIT DE DONNEURS

L'ombre au tableau existe, cependant : le nombre des donneurs — donc le choix, pour les receveurs existants — est bien en dessous de ce qu'il pourrait être. En effet, si sur 3000 accidentés de la route — les meilleurs « fournisseurs » d'organes — 1000 environ réunissent les caractéristiques (santé, âge, etc) faisant d'eux des donneurs potentiels, 100 seulement, et dans les meilleurs cas, sont annoncés pour un don d'organe ! La responsabilité en incombe non seulement aux associations responsables, qui n'ont pas encore rendu la population suffisamment attentive à cette possibilité d'entraide post mortem, mais bien aussi aux médecins cliniciens eux-mêmes : il est encore désagréable, lorsque l'on a perdu cette « bataille » contre la mort, de conserver le contact avec la famille touchée, pour lui « faire l'article », en quelque sorte. Et pour sauver deux reins qui, trop souvent de nos jours, sont gaspillés...

La réalisation à l'échelle de l'Europe est déjà remarquable, fût-ce sur un nombre trop petit de donneurs : alors que Eurotransplant permet le transfert de plus de 350 organes chaque année — entre la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie du Nord — « France-transplant » opère de même à l'intérieur de l'hexagone, Scandia-transplant réunit les quatre pays scandinaves, et Anglotransplant agit essentiellement entre Bristol et Londres. Des liens intimes réunissent naturellement ces divers organisations — dont Eurotransplant est la plus ancienne — afin de constituer, pour les cas les plus urgents ou les plus spéciaux, un véritable « marché commun des organes ». On est d'ailleurs en train, à Leyde, de constituer une liste européenne des patients urgents, que chaque ordonnateur, quelle que soit sa nationalité, aurait dans sa mémoire. On songe aussi à une organisation analogue, que l'on baptiserait « Europ-donnor », destinée à l'échange international de plaquettes sanguines.

L'Europe, avec un grand E, n'est décidément plus exclusivement celle des politiciens ou des économistes...
Eric SCHAERLIG

L'extraordinaire marché commun des organes



Il est nécessaire, avant de conserver un rein ou de le greffer, d'en assurer un nettoyage complet, que l'on réalise — comme ici — par perfusion.
(Photo hôpital cantonal universitaire de Genève)

GENÈVE centre de l'organisation suisse d'échange d'organes

Une interview du Dr Mégevand,
professeur à l'université
et responsable de l'unité
de transplantation genevoise.

C'est l'hôpital cantonal universitaire de Genève, sur le plan suisse, qui constitue le centre de référence de notre organisation nationale d'échange d'organes. Sous la direction du Dr Jeannot, privat-docent à l'Université, ce « laboratoire d'histocompatibilité » est en effet responsable de tenir à jour la liste suisse des receveurs potentiels (environ 200), ainsi que de transmettre aux autres hôpitaux concernés — Bâle, Berne, Saint-Gall et Zurich — les échantillons sanguins de tous les « clients » appelés à subir une transplantation dans l'un de ces établissements.

L'échange d'échantillons, cependant, dépasse largement nos frontières, puisque les diverses organisations nationales se chevauchent à de nombreux endroits : c'est ainsi par exemple qu'Eurotransplant prétend volontiers recouvrir le territoire helvétique, et que « Suisse-Transplant » s'étend quant à elle jusqu'à Lyon, Munich ou Turin. Certaines affinités sont toutefois prépondérantes (au niveau des personnes ou des méthodes de travail par exemple), ce qui fait que le centre national de Genève a finalement davantage de contrats et d'échanges, avec la toute proche « France-Transplant » ; c'est d'ailleurs par l'in-

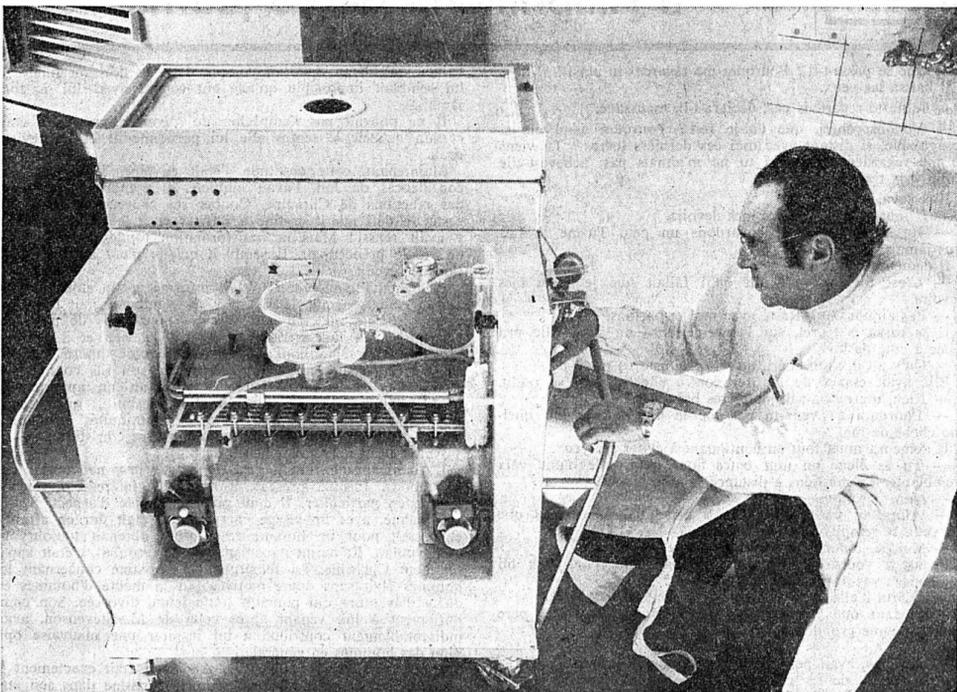
termédiaire de cette organisation voisine, aussi, que s'établit le lien avec Eurotransplant.

En 27 mois d'activité — ce grand « marché des organes » est relativement jeune en Europe — l'unité de transplantation de l'hôpital cantonal universitaire de Genève a effectué 23 greffes des reins, sous la direction du professeur Mégevand, et a fortement contribué, grâce à l'échange rapide d'informations, au succès de plus de 200 greffes réalisées à ce jour en Suisse. Le chiffre est sans doute faible face aux 5000 greffes effectuées avec succès dans le monde ; il ne tient pas seulement à la petite relative de la Suisse, mais à l'information encore limitée dont bénéficie cette technique. En effet, alors que les patients américains s'offrent d'eux-mêmes pour le prélèvement d'un rein, de leur vivant, et que jamais une famille ne refuse la libre disposition des reins d'un défunt, on enregistre en Suisse un taux de refus qui atteint allègrement 50 % ! Le corps médical prend d'ailleurs conscience, le premier, de ce taux de refus anormalement élevé, et réalise peu à peu la nécessité d'informer davantage le grand public, comme nous l'évoquions précédemment. Chacun doit dé-

sormais réaliser combien il peut avoir besoin, un jour, d'organes étrangers, et combien il doit accepter, en conséquence, d'offrir ses reins, (ou ceux d'un parent) après une mort accidentelle.

« Il semble d'ailleurs à ce propos que les jeunes enfants constituent d'excellents donneurs », nous a dit le professeur Mégevand : « de tels reins sont pratiquement formés complètement à la naissance, et ne demandent qu'à répondre aux besoins. Si bien que des reins de bébé greffés sur des adultes se sont très rapidement « gonflés » ou « dépliés », et ont donné entière satisfaction ! »

Le grand « marché des organes » doit encore se développer. Il comprendra bientôt d'autres « produits », tels que le foie, le poumon ou la moelle osseuse, sans parler des cœurs. Mais seulement, bien sûr, lorsque les techniques de conservation auront été éprouvées. C'est d'ailleurs également à la recherche de ces techniques que s'adonne l'équipe universitaire du professeur Mégevand, sur divers animaux, parallèlement à l'expérimentation de nouveaux médicaments destinés à lutter contre le rejet des organes transplantés.
(CEDOS)



Le professeur Mégevand et l'un des appareils autonomes grâce auxquels les reins sont maintenus en survie artificielle durant plus de 24 heures.
(Cedoss)

COUPON pour les propriétaires de maisons et villas du canton de Neuchâtel

Vous avez aujourd'hui deux manières de traiter les façades.

Premièrement, comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour et cela régulièrement.

Deuxièmement, avec fibre TEX-COTE verre.

TEX-COTE dure toute une vie

Les 15 premières années avec une garantie écrite.

Pour profiter d'une offre de lancement, veuillez envoyer ce COUPON à :

TEXTURED COATINGS S. A.
Beaumont 18, 1700 FRIBOURG

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ Lieu : _____

Tél. _____

TEX-COTE DURE TOUTE UNE VIE

Rentrée d'automne : 10 septembre

Bénédict

SECTION COMMERCIALE
SECTION DE FRANÇAIS POUR ÉTRANGERS

Neuchâtel - Ruelle Vaucher 13 - Tél. 25 29 81



J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, chez Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Qui veut me donner des

leçons d'italien

à domicile (Hauterive), 4 heures par semaine, en indiquant vos heures disponibles ?

Adresser offres sous chiffre 28-900229, à Publicitas, Neuchâtel.

EXCURSIONS WITTEW

MERCREDI 5 SEPTEMBRE

SAINT-LOUP FÊTE ANNUELLE

Dép. 8 h Fr. 15.— (AVS : Fr. 12.—)

Inscriptions - Réservations :

WITTEW CAR

Neuchâtel, Saint-Honoré 2 ☎ 25 82 82

A vendre un lot de 4 à 5 m³

bois de menuiserie

bien sec, sapin, frêne, cèdre, en planche de 20, 40, 50 et 60 millimètres.

Adresser offres écrites à EW 2077 au bureau du journal.



MERCREDI 5 SEPTEMBRE

SAINT-LOUP FÊTE ANNUELLE

Dép. 8 h Fr. 15.— (AVS : Fr. 12.—)

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

FORÊT-NOIRE - TITISEE

FRIBOURG-EN-BRISGAU (carte d'identité ou passeport)
Dép. 7 h Fr. 34.— (AVS : Fr. 27.50)

Comptoir de Lausanne

Dimanche 9 - Mercredi 12 -
Dimanche 16 - Lundi 17 septembre
Dép. 8 h Fr. 16.— par pers.

COURSES DU JEUNE FÉDÉRAL

16.9. ALSACE-Riquewihr Fr. 34.—
16.9. ZERMATT Fr. 45.—
17.9. ENGSTLENALP Fr. 31.—
17.9. COL DU PASSWANG Fr. 25.—

Programmes - Rens. - Inscriptions :

AUTOCARS FISCHER

MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

MODE EN VEDETTE PRIX VEDETTE



Pullover lambswool. Blanc, jaune, rouge, rose, ciel, gris bleu, camel, vert. 38-46

22.90

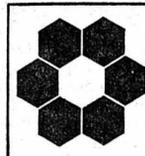


Pullover lambswool. Blanc, jaune, rouge, ciel, camel, vert, gris bleu. 38-46

22.90

Pantalon en trévia. Noir, marine, rouge, brun, camel, vert. 36-46

45.90



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

Partons en vacances!

Mais n'oublions pas de souscrire UN ABONNEMENT « SPÉCIAL-VACANCES » si agréable et si avantageux, à

FAN - L'EXPRESS

Envoi journalier :

Suisse

Etranger

Par avion :

Port compris

35 c. le numéro

Par courrier normal :

60 c. le numéro

Tarif variable suivant les pays, se renseigner à notre bureau

BULLETIN DE COMMANDE à envoyer à FAN-L'EXPRESS

Service des abonnements
2001 Neuchâtel

Ce bulletin n'est pas valable pour un changement d'adresse

Veuillez me servir un abonnement de vacances à Fan-l'Express

pendant la période du _____ au _____ à l'adresse suivante :

NOM _____ PRENOM _____

Hôtel, pension, etc. _____

No et rue _____

LOCALITE _____ No postal _____

Pays _____ Dpt-Province _____

* Paiement à votre bureau de réception * Facturer à mon retour de vacances

(* Souligner ce qui convient)

Domicile pour le paiement :

NOM, PRENOM _____

No et RUE _____ LOCALITE _____ No postal _____

MARY MULLER UN ARBRE DANS LA TEMPÊTE

ROMAN



Il regarda Jan et fut bouleversé de constater une fois de plus combien son visage fin et sensible était tiré. Une vague de colère le submergea. Comment Chris pouvait-elle rester aveugle à la souffrance de cet enfant ?

— Tu t'entends bien avec ta mère, Jan ? demanda-t-il doucement. Tu prends soin d'elle ?

Le visage de Jan s'assombrit.

— Elle n'a pas besoin de moi.

— Mais si, dit Anton fermement. On a toujours besoin de ceux que l'on aime.

— Et toi, tu l'aimes toujours.

— Oui.

— Tu as besoin d'elle ?

— Oui.

Lorsque Jan retourna à Johannesburg, trois semaines plus tard, il eut l'impression de réintégrer une prison.

Il n'avait pas d'amis à l'école et lorsqu'il revint à la maison, après la première journée du nouveau trimestre, il se sentit seul et malheureux. Christine était sortie. Il alla dans le salon de sa grand-mère, avec l'espoir de l'y trouver. Il avait désespérément besoin de parler avec quelqu'un.

La pièce immaculée, froide et impersonnelle, était vide. Il alla s'asseoir tristement sur le sofa, prit le Sunday Times sur la table, jeta un coup d'œil distrait à la première page, la tourna. Il sursauta et se raidit en reconnaissant son père et sa mère sur une photographie. Anton regardait droit dans l'appareil, le visage animé et interrogateur. Il était séduisant et dynamique. Christine avait les yeux baissés et l'expression maussade que, selon Anton, elle réservait aux photographes.

Jan regardait fixement la photographie, froissant le journal entre ses doigts crispés. Pourquoi figuraient-ils dans le Sunday Times ? Il lit la légende. « Anton Olivier, l'auteur sud-africain de Voyage vers l'or, avait demandé le divorce pour abandon du domicile conjugal. » Jan pâlit. Ainsi, c'était cela que sa mère avait fait à son père. Elle l'avait abandonné ! Il fixa le visage de son père, mâchoires serrées, en sentant sa gorge se serrer.

Christine buvait son thé à petites gorgées tout en observant Jan qui la fixait. Quelque chose dans les yeux verts de son fils la glaça.

Elle posa sa tasse.

— Que se passe-t-il ? Pourquoi me regardes-tu ainsi ?

Il baissa les yeux.

— Je ne te regardais pas, déclara-t-il, maussade.

— Voyons, chéri, que t'ai-je fait ? Pourquoi as-tu été si désagréable, si distant avec moi ces derniers temps ? Tu viens de me regarder comme si tu ne m'aimais pas, acheva-t-elle d'une voix tremblante.

Il se leva.

— Il faut que j'aille faire mes devoirs.

— Reste avec moi et bavardons un peu. Tu ne le fais plus jamais.

Il demeura renfrogné.

— C'est toi qui m'as dit qu'il fallait que je fasse mes devoirs.

— Pas aujourd'hui. Reste avec moi et parlons.

Il se rassit à regret, sur l'extrême bord du sofa. Elle prit place à côté de lui.

— Qu'y a-t-il, mon chéri, qu'est-ce qui ne va pas ?

Elle avait essayé de l'attirer contre elle, mais il se raidit.

— Rien, marmotta-t-il, paupières baissées.

— Pourquoi ne veux-tu pas me le dire ? Ai-je fait quelque chose de mal ?

Il demeura muet tout en continuant à éviter ses yeux.

— Tu as élevé un mur entre nous, reprit-elle d'une voix tremblante. Tu me tiens à distance. T'ai-je blessé ?

— Non.

— Alors, tu ne m'aimes plus ? demanda-t-elle tandis que ses yeux se remplissaient de larmes.

— Mais si, répondit-il d'un ton morne.

Il aurait voulu lui dire : tu as abandonné papa ! Et lui demander : vas-tu épouser M. Andersen ?

Il s'écarta d'elle et se leva.

— Il faut que j'aille faire mes devoirs, sinon le père Blakely va me gronder.

Chapitre XX

« Du temps, avait pensé Anton, il faut que je laisse à Christine le temps de se calmer. » Il se rendait compte qu'il l'avait profondément offensée et qu'il l'avait blessée dans sa fierté. Cette maudite fierté à laquelle elle tenait tant. Il n'arrivait pas à croire qu'elle le rejetterait délibérément après douze ans d'amour, de vie commune et de bonheur. Il était con-

vaincu qu'elle en tiendrait compte dans sa décision finale. Il lui semblait impossible qu'elle eût rompu avec lui à tout jamais.

Il ne pouvait pas l'empêcher de divorcer, mais il était certain qu'avec le temps elle lui pardonnerait et lui reviendrait.

Maintenant, cette certitude s'était envolée. Tout, dans les confidences de Jan, l'avait inquiété. Il comprenait certaines des réactions de Christine. Couper ses cheveux avait été un geste de défi puéril destiné à l'irriter et à le blesser. Et elle y avait réussi ! Mais la transformation totale de son mode de vie le préoccupait. Il semblait qu'elle n'eût aucune intention de revenir.

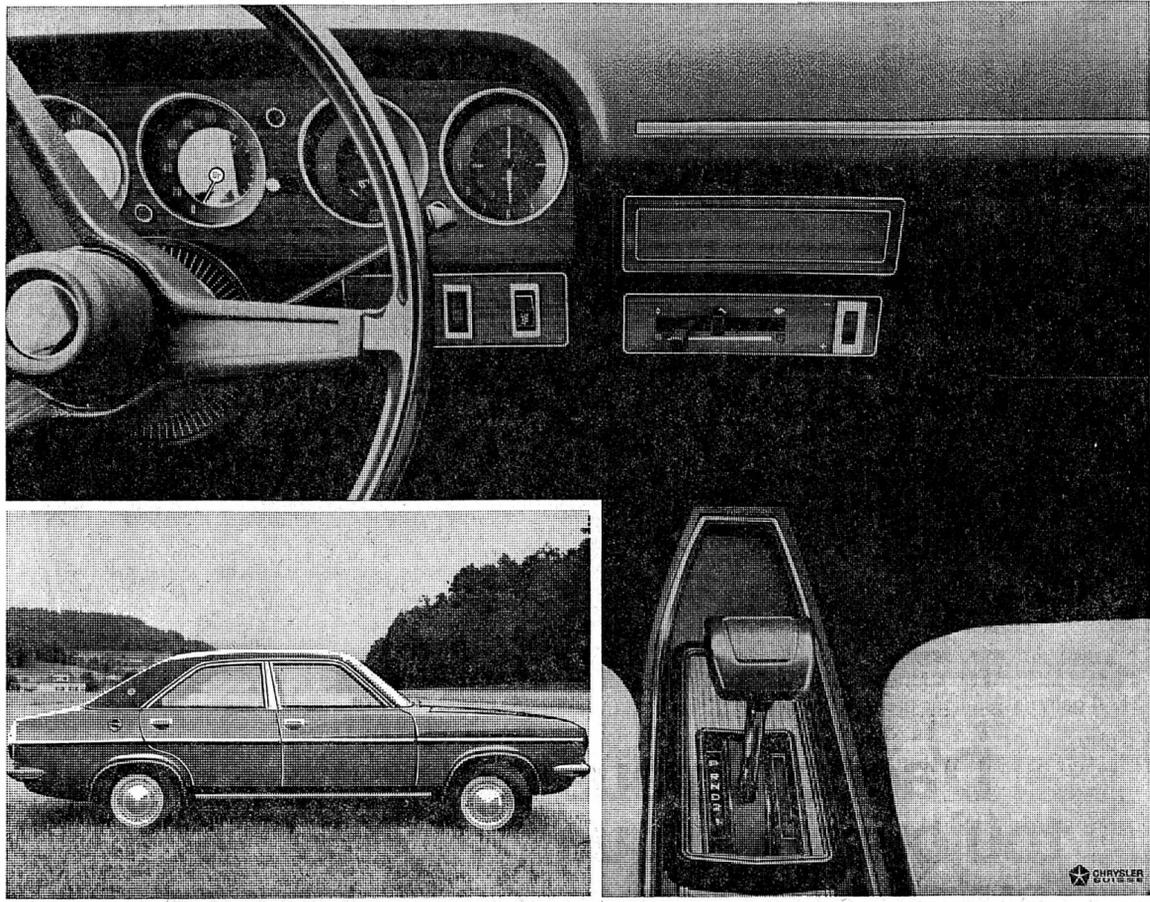
Andersen l'inquiétait. Il s'était informé à son sujet. Jeremy Darke Andersen, appelé J.D. par ses familiers, était un Américain de quarante-cinq ans. Il avait douze ans de plus que Chris. Il avait fait carrière en partant de rien et il avait la réputation d'être millionnaire. Il avait divorcé quatre ans plus tôt. Sa fille s'était mariée récemment et son fils commençait à travailler dans son affaire. Il possédait un appartement à Manhattan et un autre à Johannesburg, que Christine avait redécouvert. Il était amateur d'antiquités et d'objets d'art. C'était un point d'intérêt commun avec Christine.

Anton tirait nerveusement sur sa pipe.

L'Américain ne fumait pas, ne buvait pas, ne courait pas les jupons. Jusqu'à présent, il ne s'était intéressé à aucune femme en particulier. Il était plutôt agréable d'aspect. Séduisant même, avec un visage énergique. Il était dur en affaires et passait pour un homme résolu, qui obtenait toujours ce qu'il voulait. Et momentanément, ce qu'il voulait, c'était apparemment Christine. La remarque de Christine concernant les hommes était sans doute motivée par la meute d'hommes en quête d'aventure qui poursuisent toute jeune divorcée. Son comportement à lui, venant après celui de M. Stevenson, avait indiscutablement contribué à lui inspirer une mauvaise opinion des hommes en général.

Il se frotta la mâchoire. J.D. Andersen était exactement le genre d'homme susceptible de séduire Christine dans son état d'esprit du moment.

POUR PRENDRE CONGÉ SANS REGRET DU CHANGEMENT DE VITESSES



NOUVEAU: CHRYSLER 2 LITRES AUTOMA- TIQUE. FR. 14 990.-

Prix défiant toute concurrence! Equipement parfait, confort supérieur, performances remarquables — tout pour voyager agréablement et en toute sécurité. De plus, la Chrysler 2 litres, équipée uniquement d'une transmission automatique, garde une valeur de rachat nettement au-dessus de la moyenne.

La nouvelle Chrysler 2 litres a été conçue spécialement pour les conditions européennes. Même en montagne, les 110 CV (DIN) qui «piaffent» sous son élégant capot assurent sans peine de formidables reprises — dans la douceur et le silence...



Nouveau — Garantie de 6 mois, sans limitation kilométrique.



Spitfire MK III

Modèle 1968.
Cabriolet Sport.
Expertisé.
Prix : Fr. 3800.—
Grandes facilités
de paiement.



Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28

A vendre

DAF 44

variomatique, 1972.
13.000 km.
Prix intéressant.

PIERRE GROSS, automobiles, 2013 Colombier. Tél. (038) 41 11 73.

Seulement 35 c. le mot!

C'est le prix
d'une
petite annonce
au tarif réduit
dans la
« Feuille d'avis
de Neuchâtel »

DEMANDES D'EMPLOIS

COMPTABILITÉ

Expert-comptable diplômé, appliquant des techniques modernes d'organisation de comptabilités, de calcul de prix de revient, spécialiste dans l'établissement de situations mensuelles, véritable tableau de bord de l'entreprise, cherche à s'occuper régulièrement et personnellement de contrôle et de supervision de comptabilités.

Il offre sa collaboration à des chefs d'entreprises désireux posséder un service comptable dynamique, toujours à jour, et capable de les seconder efficacement dans la gestion de leur affaire.

Ecrire sous chiffres 17887 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2000 Neuchâtel.

Technicien en bâtiment

cherche entreprise ou bureau d'architecture pour : exécution de plans, préfabrication, soumission, conduite des travaux, métrage et facturation.
Adresser offres écrites à FX 2073 au bureau du journal.

COMMERCES

salon de coiffure

5 places dames + bacs 2 places.
2 places messieurs.
Convientrait à couple du métier.
Prix à discuter.

Faire offres sous chiffre 28-21763, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Prof. médicales auxiliaires

Armand Linder, physiothérapeute,
Madame Linder, pédicure,

de retour
Saint-Honoré 1, Neuchâtel.

Tél. (038) 25 15 82.

L'annonce
reflet vivant
du marché

Prof. médicales

Dr Moll
DE RETOUR

DOCTEUR
E. Delachaux
ABSENT
Jusqu'au
29 septembre.

Dr Cornu
FONTAINES,
ABSENT
Jusqu'au
30 septembre

CIBA-GEIGY S.A., Bâle

Emprunt 5 1/2 % 1973-83
de fr. 80.000.000

avec droit d'option pour la souscription de bons de participation

But de l'emprunt Acquisition des fonds nécessaires principalement au financement des fortes dépenses pour la protection de l'environnement et à des investissements auprès des sociétés affiliées à l'étranger

Titres au porteur de fr. 500, fr. 5000 et fr. 100.000 nominal

Durée 10 ans au maximum

Droit d'option Des certificats d'option détachés d'obligations d'un nominal de fr. 1500 donnent droit à l'acquisition d'un bon de participation au porteur CIBA-GEIGY S.A. de fr. 100 nominal
a) du 1er janvier 1974 au 31 décembre 1976 au prix de fr. 1600.—
b) après le 31 décembre 1976 pendant les trois mois qui précèdent l'échéance ou le remboursement anticipé, à un prix de fr. 500.— supérieur au dernier prix publié qui tient compte de la protection contre la dilution.

Cotation à Zurich, Bâle et Genève

Prix d'émission 100,60 %, y compris la moitié du timbre fédéral sur titres

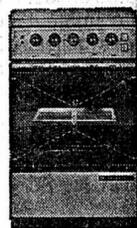
Délai de souscription du 4 au 10 septembre 1973, à midi

Libération au 17 septembre 1973

CRÉDIT SUISSE UNION DE BANQUES SUISSES SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE A. SARASIN & Cie

Ces banques acceptent sans frais des demandes de souscription et tiennent des prospectus détaillés ainsi que des bulletins de souscription à la disposition des intéressés.

PROFITEZ PRIX EXCEPTIONNELS CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES



3 plaques, four vitré, couvercle, tiroir
Prix de catalogue Fr. 398.—
Notre prix Fr. **298.—**

4 plaques, four vitré, grill, tournebroche, couvercle, tiroir
Prix de catalogue Fr. 598.—
Notre prix Fr. **498.—**

Garantie d'usine : 1 an - Service après-vente assuré
Livraison et mise en service gratuites

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 - NEUCHÂTEL 25 69 21



SAVOUREUX
SPAGHETTI
au
RESTAURANT
de la GRAPPE
LA COUDRE - L. Marini

A vendre,
pour cause
de départ,

Un saucisson...

Goûtez ceux de la
BOUCHERIE
CHARCUTERIE
F. GUTMANN
Avenue du 1er-Mars

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre

Fiat 850 Spécial

60.000 km, pneus, freins, embrayage, axes de fusée neufs.
Parfait état.
Prix : Fr. 1500.—
Téléphoner aux heures des repas au 42 32 76.

A vendre

Peugeot 404

à injection, en très bon état.
Tél. 33 58 58, dès 17 heures.

A vendre

Fiat 124 S

modèle 1970, expertisée.

Garage du Val-de-Ruz

Boudevillers.
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre

Mercedes 220 S

avec accessoires, 135.000 km, en très bon état.
Appeler aux heures des repas le 25 60 74.

A vendre

bateau à voile DC 20, Z 307, bon état, voiles et accessoires complets.
Fr. 12.800.— éventuellement avec remorque.
MOSER + CO, 8126 Zumikon.
Tél. (01) 90 95 95.

OCCASION DU JOUR DATSUN 1200

1971, 27.000 km, expertisée. Prix intéressant.
GARAGE M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

AUTO LOCATION

33 11 44

AUTO LOCATION

33 11 44

AUTO LOCATION

33 11 44

GARAGE DU ROC

Hauterive (NE)



FAN



LA PUBLICITÉ QUI FAIT MOUCHE

est une publicité étudiée, qui frappe juste!
c'est celle qui paraîtra demain dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

La plus forte diffusion
du canton

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.— à 20'000.—

670'000 crédits payés

rapide—discret
simple

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

Bon

Je désire Fr.

..... tout de suite en espèces.

Nom

Prénom

Rue

Localité

GUITARES

COURS DE GUITARE

par

M. J.-L. Schordorez

pour débutants et avancés,
enfants - adultes,
par groupe de 5 élèves

10 leçons = Fr. 80.—

Guitare classique
accompagnement ou Folk

Début : mi-septembre 1973

Renseignements et inscriptions
chez :HUG MUSIQUE S.A., Neuchâtel.
Tél. (038) 25 72 12

hug

allô?... ici vacances
ensoleilléesairtour
suisse

Îles Canaries

8 jours à partir de Genève	dès Fr. 445.—
15 jours à partir de Genève	dès Fr. 495.—
8 jours à partir de Zurich	dès Fr. 495.—
15 jours à partir de Zurich	dès Fr. 545.—

Vols de propagande, les 2, 9 décembre 1973 et les 10, 17 mars 1974, dès Fr. 395.—

Madère

8 jours à partir de Genève	dès Fr. 912.—
15 jours à partir de Genève	dès Fr. 1034.—
8 jours à partir de Zurich	dès Fr. 987.—
15 jours à partir de Zurich	dès Fr. 1109.—

Israël

8 jours à partir de Genève et de Zurich	dès Fr. 795.—
15 jours à partir de Genève et de Zurich	dès Fr. 890.—

Agadir (Maroc)

8 jours à partir de Genève et de Zurich	dès Fr. 595.—
15 jours à partir de Genève et de Zurich	dès Fr. 695.—

Circuit des cités impériales, dès Fr. 1195.—
Circuit des oasis, dès Fr. 1170.—
Grand circuit du Sahara marocain, dès Fr. 1090.—

Majorque

8 jours à partir de Genève (vols de ligne)	dès Fr. 428.—
15 jours à partir de Genève	dès Fr. 498.—
8 jours à partir de Zurich (vols spéc.)	dès Fr. 198.—
15 jours à partir de Zurich	dès Fr. 298.—

Demandez dès aujourd'hui à votre agence de voyages. **airtour suisse** notre programme gratuit richement illustré où vous trouverez des centaines de propositions intéressantes et avantageuses. Vous pouvez aussi tout simplement téléphoner.

Neuchâtel: Wagons-Lits/Cook, Voyages et Transports S.A., Wittwer A. & Cie, AVY-Voyages, TCS-Voyages, Popularis Tours
300 agences de voyages sont à votre disposition en Suisse, portant la marque **airtour suisse**.

FAN

L'ANNONCE

efficace devient facilement un

COUP DE CLAIRON

si son texte et sa présentation s'harmonisent pour attirer l'œil, d'autant plus si elle paraît dans

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

GGK

RN 234
OM/OL Fr.129.—

RN 531 4 gammes/stations préprogrammées Fr.359.—

D'accord, vous trouverez toujours quelques kilomètres d'autoroute capables d'enrouer ou de faire taire un auto-radio. Même un Philips.

Certains tunnels, défilés ou vallées encaissées sont de véritables coupe-gorge pour les auto-radios. Même ces deux auto-radios Philips n'y coupent pas... et souffrent alors aussi d'une extinction de voix. Car si l'onde porteuse ne l'atteint plus, votre antenne ne peut que faire la sourde oreille.

En revanche, vous pouvez parcourir tout le réseau routier européen sur des milliers de kilomètres, votre auto-radio Philips sera aussi sûr que votre propre voiture. Et si la comparaison vous paraît mal choisie, c'est pure folie que de rouler ainsi sans en aviser votre garagiste.

Avec le RN 234 ou le RN 531, les PC

routiers et les stations de radio-guidage (merci à tous les bons samaritains de Suisse, de France et d'ailleurs), les trajets deviennent non seulement plus attrayants, mais aussi plus expéditifs. Rien de tel qu'un bon samaritain à bord d'un hélicoptère pour déceler immédiatement les bouchons routiers et vous signaler d'emblée les déviations à prendre et toutes les routes libres. Rien de tel pour parvenir à destination dans les meilleurs délais. Mais peut-être êtes-vous aussi de ceux qui, grâce à la voiture, ont redécouvert la radio. Au point de vous arrêter à l'orée d'un tunnel ou de quelque autre coupe-gorge

radiophonique pour entendre la fin d'une émission. (Auquel cas la police de la route vous invite cordialement à stationner sur un parking aménagé.) Les auto-radios Philips font l'impossible pour égayer les heures qui s'égrenent au volant. Mais ils songent aussi à votre sécurité car il faut joindre l'utile à l'agréable. Soyez tranquille. Si les accidents du relief arrêtent parfois les ondes, on n'arrête pas le progrès: plusieurs pays équipent d'ores et déjà leurs tunnels d'une antenne intérieure.

PHILIPS

Un décor - un cadeau - un souvenir
de votre meilleur cliché, faites tirer une

PHOTO GÉANTE

en noir jusqu'à 5 m en une pièce, en couleur jusqu'à 2 m 50 en une pièce

STUDIO PERRET

Rue Fritz-Courvoisier 11
La Chaux-de-Fonds
Tél. (038) 23 47 84 - 22 43 13

AUTO
ÉCOLE
Frédéric
ROHRBACH
Brandards 7
Neuchâtel
038 25 09 18

A vendre
agencement
complet
de magasin.
Tél. 25 32 07.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

CUISINIÈRE 3 plaques et frigo, pour cause de départ. Tél. 24 39 94, dès 18 heures.

4 PNEUS neige sur jantes, état neuf, pour Renault 16. Tél. 33 26 15.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, état de neuf, 560 francs (neuve 1200 fr.). Tél. 25 16 27, de 17 à 20 heures.

1 LANDAU pour jumeaux, 1 parc pliable en bois, avec fond, 1 baby-relax. Tél. 41 31 39.

PALETOT 3/4 beige clair, taille 42, et 1 deux-pièces beige, jamais porté. Téléphone 31 14 87.

ARMOIRE neuve, 2 portes, pour manque de place, 160 fr. Tél. 25 92 40.

MACHINE À LAVER le linge, super-automatique, marque Siemens, en parfait état. Valeur d'achat 1670 fr., cédée à 650 fr. Téléphone 41 31 50, heures des repas.

COLONNE 90 watts, bon état. Tél. 25 79 45.

POUR CAUSE DE DÉMÉNAGEMENT: une table de cuisine et 4 chaises, un frigo, une cuisinière électrique, une chambre d'enfant, une TV avec antenne, vaisselle porcelaine, service neuf, jamais utilisés. Tél. 53 38 60.

CANAPÉ ET DEUX FAUTEUILS en tissu rouge et gris, bas prix. Tél. 21 11 11, interne 244.

PROJECTEUR Super 8 avec garantie. Prix 300 fr. Tél. (038) 52 21 09.

TAPIS tour de lit neuf, bon rabais. Téléphone 25 55 78.

ENSEMBLE DAIM vert, taille 38, 200 fr.; 2 complets homme taille 50, 180 fr. et 100 fr.; veste daim dame, taille 46, 80 fr.; pantalon ciel, homme, 50 fr.; romans policiers, 1 fr. pièce. Tél. 24 66 84.

MACHINE À LAVER automatique Lavalux AEG, 4 kg. Tél. (038) 42 22 63.

PETITE CHIENNE LOULOU de Poméranie, 3 ans. Tél. (038) 31 47 54.

APPAREIL DE MASSAGE sur pied, avec sangle, 250 fr. Tél. (038) 51 14 22.

ARMOIRE ANCIENNE 2 portes, noyer massif. Tél. (038) 51 14 22.

MACHINE À REPASSER, calandre, 60 cm, parfait état, 250 fr. Tél. (038) 51 14 22.

POUR HOMME, taille 55, cause décès, 4 complets, manteau de cuir, manteau d'hiver, manteau de pluie, pantalon de ski. Téléphone (038) 25 74 56.

CUISINIÈRE électrique 3 plaques, 80 fr. Tél. (038) 25 74 56.

BELLES PERRUQUES, 12 fr. Tél. 47 13 40 (le soir).

2 LITS JUMEAUX, complets, matelas neuf, prix modéré. Tél. 41 15 33, heures des repas.

MUSICIENS. D'occasion: amplificateur basse Dynacord Bassing T + baffle B 90 (40-50 watts); guitare basse, semi-acoustique, Framus, avec coffre et pied; boîte à réverbération, neuve, adaptable à tout ampli, le tout en bon état. Prix à débattre. Téléphone 33 12 73, le soir.

CAGE D'OISEAUX avec pied, 30 fr.; chaise-relax bébé, 20 fr.; parc en bois, 20 fr.; tapis, 1 m 80 - 3 m 85, 60 fr. Tél. 33 36 78.

PETIT CHAR à pneus. Tél. 47 11 82.

CHAMBRE À COUCHER moderne (lit français); frigidaire état de neuf, cause double emploi. Tél. 24 59 53, heures des repas.

Offres d'emplois

D'URGENCE JEUNE FILLE ou dame aimant les enfants, et, si possible, avec expérience, pour s'occuper, à Colombier, de deux petites filles (1 1/2 et 3 ans) et aider au ménage. Logée, éventuellement nourrie. Conditions à discuter. Tél. (021) 58 15 21, de préférence le soir.

Demandes à louer

APPARTEMENT 4 pièces, région Neuchâtel à Saint-Aubin. Téléphoner au 42 16 52.

CERNIER, dame cherche logement modeste, trois pièces. Tél. 53 11 53.

Demandes à acheter

PARTICULIER CHERCHE pour maison de campagne: un secrétaire 2 ou 3 corps, armoire ancienne, table ronde ou ovale, chaises anciennes, fauteuils Voltaire, régulateur à poids ou moribier, vaisselier. Faire offres écrites sous chiffres IY 2057 au bureau du journal.

PHILATELIE — J'achète à domicile et aux plus hauts prix, pour organisation philatélique mondiale, tous beaux lots de timbres suisses. Discretion assurée. Adresser offres écrites à JZ 2058 au bureau du journal.

Divers

CONSULTATIONS JURIDIQUES organisées par le Centre de liaison des sociétés féminines pour les femmes ayant des problèmes à résoudre, aujourd'hui, après-midi, avenue DuPeyrou 8. Prendre rendez-vous par téléphone de 13 à 14 h, au 25 50 03.

JEUNE MUSICIEN voulant former orchestre le jazz ancien cherche tromboniste, pianiste, clarinetiste, batteur. Tél. (038) 51 37 47, dès 18 h 30.

JEUNE COUPLE cherche couple ayant si possible vu le film passant actuellement au cinéma: « Jeux pour couple infidèle » et qui pourrait parler de ce film? Adresser offres écrites à AR 2068 au bureau du journal.

EMAUX: Apprenez à faire des émaux sur cuivre. Tél. 33 25 39.

A louer

GARAGE libre, à Saint-Blaise. Tél. 33 17 00.

PESEUX, dans villa, chambre indépendante tout confort à jeune homme sérieux. Téléphone 31 69 13.

A PESEUX, bel appartement meublé, 2 pièces, cuisine, confort. Libre 24 octobre. Téléphone 31 50 88.

CORTAILLOD, chambre meublée, indépendante, salle de bains à disposition, libre immédiatement. Tél. 42 13 28.

CHAMBRE MEUBLEE à jeune fille sérieuse. Tél. 25 45 78.

A DEMOISELLE, CHAMBRE meublée, indépendante, douche, eau froide et chaude, quartier gare, libre 1er octobre 1973. Téléphone 31 24 38.

SPLENDIDE 3 1/2 PIÈCES dans petit résidentiel neuf à Peaseux, situation exceptionnelle, immense balcon, pour 24 septembre ou date à convenir. Tél. (038) 31 47 17.

STUDIO MEUBLE EN VILLE. Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

STUDIO NON MEUBLE dans immeuble neuf, à Marin, tout confort, libre immédiatement. Tél. 24 64 64.

LA NEUVEVILLE 1 pièce, cuisine, 180 fr. Tél. (038) 51 14 22.

A BOLE, dès le 24 septembre, 3 chambres, confort, cave, balcon. Adresser offres écrites à CT 2070 au bureau du journal.

A HAUTERIVE, chambre meublée à jeune homme ou monsieur sérieux. Tél. 33 29 49, dès midi.

BOUDRY, immédiatement, chambres meublées indépendantes, part à la salle de bains. Tél. (038) 42 16 18.

CHAMBRE ensoleillée, bien chauffée, confort, à jeune employé. Tél. 25 36 15.

CORCELLES, à proximité gare, chambre indépendante, confort, vue. Tél. 31 42 15.

APPARTEMENT 3 PIÈCES, Cornaux, confort, libre 1er octobre, 380 fr. Tél. (038) 47 11 29, matin.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Perdus - Trouvés

EGARE de la maison une chatte tricolore, au nom de Minouche, depuis mercredi matin, quartier Orangerie. Tél. 25 72 82, heures des repas.

PERDU, depuis 3 semaines, chat tigré foncé, mâle, 1 an, castré. Récompense. Tél. 33 44 29, la Coudre.

OSS 117 N'EST PAS MORT

RESUME: Lucille Lorain répond avec réticence aux questions que lui pose Hubert Bonisseur de la Bath.

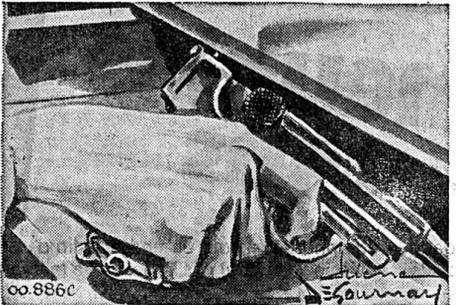
Pas de Joseph au bout du fil



En sortant du taxi, Sophia Russet donna ordre au chauffeur de l'attendre. Puis, prenant dans son sac un trousseau de clés, elle ouvrit le portail de la villa «Agdal». Le soleil était près de se coucher, et une ombre violette emplissait le jardin. En faisant tourner une autre clé dans la serrure de la porte d'entrée, Sophia frissonna, mue par un pressentiment inexplicable. Traversant le hall, elle alla vers l'escalier, et poussa un cri.



Elle venait de buter dans une masse molle, étendue sur les dalles. Se rebaissant, elle fit de la lumière, et porta une main à ses lèvres. Devant elle gisait le cadavre d'un homme, vêtu d'un costume bleu pétrole. Cet homme, elle l'avait vu la veille, chez Boris Obarow, elle en était sûre. Elle le reconnaissait surtout au petit pansement qu'il avait au sommet du crâne... Son cou portait, comme un collier rouge à deux rangs la marque des doigts qui l'avaient étranglé.



Surmontant la peur panique qui s'emparait d'elle, Sophia entra dans le bureau, ouvrit un tiroir, y trouva le Luger qu'elle cherchait, en vérifia l'armement, poussa une balle dans le canon et s'assura que le cran de sûreté était libre. Puis elle entreprit de visiter la villa pièce par pièce, poussant au passage le verrou de la porte de l'office qui donnait sur le jardin.



Quand elle se fut convaincue que la maison ne contenait âme qui vive, elle décrocha le téléphone et composa un numéro. «Le colonel Bushrod, vite!» dit-elle. L'instant d'après, elle mettait Hubert au courant, en termes voilés. Puis, raccrochant, elle fit un nouvel appel. «M. Sliven étant absent, répondit une voix nasillarde, vous pouvez, si vous le désirez, dicter un message dont il prendra connaissance dès son retour.»

Demain: Le soupireuil

HOROSCOPE

Peu d'aspects notables le matin. L'après-midi sera placé sous d'excellentes influences favorisant les associations en tout genre même sportives.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront très actifs, imaginatifs et ingénieux.

BELIER (21/3 - 19/4)
Santé: Douleurs d'origine rhumatismale. Amour: Exprimez nettement ce que vous souhaitez. Affaires: Une plus grande participation est nécessaire.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé: Ne négligez pas vos petits maux. Amour: Agissez avec souplesse, gardez votre calme. Affaires: Soyez prudent dans le domaine financier.

GEMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé: Vous mangez beaucoup trop d'œufs et de chocolat. Amour: Créez de nouvelles relations. Affaires: Exposez franchement vos idées.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé: Vous vous sentez fatigué, nerveux. Amour: Soyez confiant et optimiste. Affaires: Avant de donner une réponse, réfléchissez bien.

LION (23/7 - 23/8)
Santé: Soignez sérieusement vos oreilles. Amour: Mêlez-vous des nouvelles connaissances. Affaires: Exécutez vos démarches au plus tôt.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé: Ne faites pas d'excès de nourriture. Amour: Chassez vos idées noires en voyant des amis. Affaires: Menez votre travail avec sagesse et compétence.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé: Ne faites pas trop d'efforts, ne vous surmenez pas. Amour: Ne vous mêlez pas à des discussions d'intérêts. Affaires: Soyez particulièrement prudent aujourd'hui.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé: Profitez du week-end pour dormir plus. Amour: Analysez vos sentiments. Affaires: Tenez compte des avertissements.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé: Ne vous laissez pas «griser» par la vitesse. Amour: Mesurez vos propos. Affaires: Respectez scrupuleusement votre planning.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé: Continuez encore votre traitement. Amour: Les reproches exaspèrent l'être aimé. Affaires: Vos efforts commencent à porter leurs fruits.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé: Ne négligez pas de soigner les petites blessures. Amour: N'attachez pas d'importance aux ragots. Affaires: Sachez exposer vos buts clairement.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé: Redoublez de prudence au volant. Amour: Vous vous sentirez exubérant, joyeux. Affaires: Des occasions d'augmenter vos revenus se présenteront.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Œufs en gelée
- Poulet rôti
- Pommes frites
- Salade
- Pêches melba

LE PLAT DU JOUR :

Œufs en gelée

Au fond d'un petit ramequin mettez deux ou trois feuilles d'estragon et versez dessus un centimètre environ de gelée préparée avec de la poudre. Faire prendre, quand la gelée est bien prise, disposez dessus un œuf poché selon la formule habituelle. Sur l'œuf et sur le fond de gelée, disposez un hachis de cornichons, de persil et d'estragon. Finissez de remplir les moules avec la gelée et faites prendre au frais. Pour démouler, sur des feuilles de laitues, trempez le moule quelques secondes dans de l'eau bien chaude.

Faire repousser des cheveux

Pour faire repousser des cheveux voici le plus simple des remèdes, qui, je pense, en vaut bien d'autres. Il consiste à masser énergiquement le crâne, là où les cheveux sont tombés, avec du suc d'orties. Cueillir avec des gants une quantité suffisante d'orties, les broyer au pilon et extraire le jus par expression dans du linge fin. Je vous conseille d'essayer cette thérapeutique quand les orties poussent vers le ciel. Soyez sans crainte, le suc, lui, ne pique pas.

Nos amies les bêtes

Votre chien peut être victime d'innombrables aventures et accidents, de la simple piqûre de guêpe à la morsure de serpent, sans oublier les blessures, fractures, décharges électriques... Quelques principes élémentaires vous permettront de lui apporter dans la mesure du possible les premiers soins indispensables.

— Pour une plaie courante : commencez par couper les poils à l'emplacement et autour de la plaie. Nettoyez avec un antiseptique. Mettez ensuite une pommade cicatrisante et antiseptique. Si besoin est faites un pansement (gaze recouverte d'un coton, le tout maintenu par une bande élastique adhésive). Ce pansement doit être retiré au moment de la cicatrisation.

— Si le chien est mordu par une vipère : faites un garrot, si cela est

possible, selon l'endroit, et menez-le chez le vétérinaire le plus proche.

— En cas de fracture : le vétérinaire seul peut agir efficacement. Mais vous pouvez, si l'attente se prolonge, entourer très délicatement le membre fracturé de coton et poser une attelle (planchette ou carton selon la taille du chien). Si le chien souffre beaucoup, donnez lui un sédatif approprié : une demi-aspirine peut faire l'affaire.

Votre élégance de demain

Des accessoires depuis longtemps oubliés : gants, voilettes... des escarpins affinés à talons hauts et cambrés en peausseries bicolores.

Des vêtements « non feu »

Non feu, cette étiquette commence à apparaître couramment sur les vêtements pour enfants ; pyjamas, vêtements d'intérieur, tee-shirts, culottes, collants sans pieds pour les tout-petits et les jeunes enfants, sont fabriqués avec des fibres qui ne flambent pas ou ne fondent pas en gouttelettes brûlantes sous l'effet de la chaleur.

Les vêtements « non feu » ne se distinguent en rien des vêtements traditionnels, ils sont parfois un peu plus chers.

Vivre jeune longtemps

Si vous voulez vivre jeune le plus longtemps possible : ne buvez pour ainsi dire jamais d'alcool et remplacez le café par le thé, l'apéritif par le jus de fruits, mangez à des heures fixes mais jamais tout à fait à votre faim, ne mangez jamais entre les repas, mâchez longuement vos aliments et buvez par petites gorgées ; pesez-vous de façon régulière afin de contrôler si votre régime est bien équilibré.

Ne « décrochez » jamais, en effet, le secret de la jeunesse, tous les médecins vous le diront : c'est l'activité et l'enthousiasme. Ne vous laissez pas emporter par le courant uniforme de la vie de chaque jour. Ne laissez jamais la monotonie vous submerger, car la monotonie vieillit rapidement l'individu et l'organisme.

A méditer

Il faut savoir ne pas voir ses amis trop souvent, en tout cas jamais par habitude.

J.-L. TRINTIGNANT

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 18.15 (C) Téléjournal
- 18.25 (C) Vacances-jeunesse
- 19.00 (C) Ton amour et ma jeunesse
- 19.15 (C) Un jour, une heure
- 19.40 (C) Téléjournal
- 20.00 (C) Un jour, une heure
- 20.15 Les grandes batailles
- 21.40 (C) Opération vol
- 22.30 (C) Natation
- 23.15 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 Télévision scolaire
- 9.50 Reprise
- 10.30 Comment s'élabore une carte de la Suisse
- 11.10 Reprise
- 17.00 (C) La maison des Jouets
- 17.30 Biologie maritime
- 18.45 Fin de Journée
- 18.55 Téléjournal
- 19.00 (C) Dick et Doof
- 19.30 Dans le village des blanches cigognes
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Soirée de gala Pop 1973
- 22.05 Téléjournal
- 22.15 Championnats du monde de natation à Belgrade

FRANCE I

- 12.30 Le francophonisme
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.15 Treize heures magazine
- 13.30 Cours de la Bourse
- 13.35 Je voudrais savoir
- 13.45 Fin
- 18.30 Emission pour les Jeunes
- 19.10 Pour les petits...
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.20 L'Etang de la Breure
- 20.35 Show Julie Andrews
- 21.25 Pourquoi pas ?
- L'Exploit
- 22.55 24 heures dernière

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.15 (C) Une fée pas comme les autres
- 16.15 Fin
- 18.30 (C) Natation
- 19.00 (C) Des chiffres et des lettres

- 19.20 (C) Actualités régionales
- 19.45 (C) Fortune
- 20.00 (C) I.N.F. 2
- 20.35 (C) Les dossiers de l'écran
- (C) Les esclaves existent toujours
- (C) Débat
- 23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

- 19.15 (C) Inter 3
- 19.20 (C) Actualités régionales
- 19.40 (C) Faltes un vœu (24)
- 19.55 (C) Les Orphelins de l'Alternative
- 20.30 (C) Hawaii police d'Etat
- 21.20 (C) Jamais deux fois le même regard
- 21.50 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 18.25 (C) Per i bambini
- 19.05 (C) Telegiornale
- 19.15 Incontrì
- 19.50 (C) L'expresso del Sud verso il paese basco
- 20.20 (C) Telegiornale
- 20.40 (C) Il regionale
- 21.00 Il boom
- 22.25 (C) Nuoto
- 22.35 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16 h, téléjournal. 16.05, pour les enfants. 16.55, artistes en studio. 17.40, l'exposition de radiodiffusion en question. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Klumbim. 21 h, Le Philanthrope. 22.35, téléjournal, météo. 22.55, natation. 23.55, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, journal télévisé. 18.35, mosaïque et humour. 19.10, aventures au pays de l'arc-en-ciel. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, sport-magazine. 21 h, Emmal Peel et Cie. 21.50, vers la fin de la crise monétaire. 22.35, téléjournal, météo. 22.50, film de H. Griesmayr. 23.45, brèves informations.

RADIO

Sottens et télédiffusion

- 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 20 h, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, spécial-vacances. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 13.05, miroir-midi. 12.50, mardi les gars. 14.05, après-midi d'été, réallités. 15.05, concert chez soi.
- 16.05, social-contact. 16.20, Le Roman de Tristan et Yseult. 16.30, le disque d'avant-hier. 16.50, bonjour les enfants. 17.55, une autre actualité. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, mardisques. 20.30, soirée classique, Georges Dandin ou Le Mari confondu, comédie de Molière; Sganarelle ou le Cocu imaginaire. 21.20, club de nuit. 23.30, anthologie du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

- 8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, plein feu. 9 h, portrait sans paroles, Brahms ou le valseur invisible. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire, figure suisse, Philippe Suchard. 10.45, nos patois. 11 h, université radiophonique internationale, L'Oratorio Christus de Franz Liszt. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, intermède musical. 20.15, 28me Festi-

val de musique Montreux-Vevy 1973, avec l'Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo. 23.30, nocturnes. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

- 6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare, marches autrichiennes anciennes. 9 h, le pays et les gens. 10.05, 5 pièces pour violoncelle et piano, J. Francaix. 10.20, radioscolaire. 10.50, la Libellule, Joseph Strauss. 11.05, musique tzigane. 11.30, orchestre Jacky Nicollier, les Diabliquets. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, capriccio du Studio de Genève. 15.05, concert d'opéras.
- 16.05, lecture. 16.30, pour les personnes du troisième âge. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, boussole sonore, notes et nouvelles du Sud. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, prisme, thèmes de notre temps. 21.30, Discorama. 22.25, jazz. 23.30, musique populaire.

BIBLIOGRAPHIE

Jean Toulat HÉRAUTS DE NOTRE TEMPS (Salvator)

Jean Rostand et le cardinal Marty, Léon Zitronne et le président Senghor, Jean Guitten et Alain Mimoun, qu'ont-ils en commun pour figurer dans une même œuvre ? De Mauvica et de Malraux à Nana Mouskouri, tous — et une quarantaine d'autres avec eux — ont été interrogés par Jean Toulat.

MOTS CROISÉS

Problème No 94

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

HORIZONTALEMENT

- 1. Biaisé. 2. Huile d'Arabic. — Cors. 3. Pronom. — Morfu. 4. Roche poreuse légère. — Vit sur un pied. — Temps variable. 5. Le rocou sent à en faire. 6. A le dessous. — Il joutait à la Chaldée. 7. Préposition. — Initiales d'un auteur d'opérettes. — Possessif. 8. Un des héros de la Jérusalem délivrée. 9. Personne méchante. — Gymnosperme. 10. Mystérieux Tonnerrois. — Constitué, en entrelaçant.

VERTICALEMENT

- 1. Epreuve. — Passe à travers. 2. Séditions. — Interjection. 3. Participe. — Trouve sa forme après avoir été battu. — La fièvre le fait monter. 4. Caprice. — Modèle. 5. Face d'un polyèdre. — Son château fut bâti pour une Diane. 6. Principe certain. — Appel. 7. Assemblage de chevrons autour d'un poignon. — Extrémistes. 8. Jardin de fleurs. 9. Note. — Père. 10. Points de suspension. — Pièces d'orfèvrerie.

Solution du No 93

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
C	O	T	Y	L	E	D	O	N	S
A	M	E	P	R	I	S	A	I	
P	E	N	D	S	E	M	I		
L	R	U	R	I	M	O	N	T	
R	E	I	O	S	O	N	E		
E	T	E	N	D	A	R	D	S	
E	T	C	E	D	U	E	N	S	
L	E	R	E	E	N	O	E		
U	S	U	R	E	E	M	I	R	
E	S	E	N	E	S	T	R	E	

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

- EXPOSITIONS. — Musée d'histoire naturelle : Nos oiseaux d'eau.
- Musée d'ethnographie : Exposition Malgache qui es-tu ?
- Musée cantonal d'archéologie.
- Musée d'art et d'histoire.
- Musée des beaux-arts : Soulagés, peintures et gravures neuchâteloises + automates Jaquet-Droz.
- TOURISME : Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.
- CINÉMAS. — Apollo : Relâche, transformations.
- Palace : 20 h 30, Jeux pour couples infidèles. 20 ans.
- Arcades : 20 h 30, Barbe-Bleue. 16 ans.
- Rex : 20 h 45, La Vierge et le fouet. 20 ans.
- Studio : 20 h 30, Le Droit d'aimer. 16 ans.
- Blo : 18 h 30 et 20 h 45, Le Dernier Tango à Paris. 18 ans.
- DANSE ET ATTRACTION (jusqu'à 3 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
- DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Sport bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.
- Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique la pharmacie à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : J.-B. Frochoux, Colombier, tél. 41 22 63.

COLOMBIER

Cinéma Lux : Relâche.

LE LANDERON

Cinéma du Château : Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, L'Express du colonel von Ryan.

à toute heure et à tous vos repas!

De tout pour faire un monde

Petite histoire du petit-suisse

Le petit-suisse, indique le Dictionnaire des fromages (Larousse), est un fromage frais à pâte lissée, double crème (60 % de matière grasse) ou triple crème (75 % de matière grasse), résultant de fabrication au lait pasteurisé soumis à une coagulation très lente.

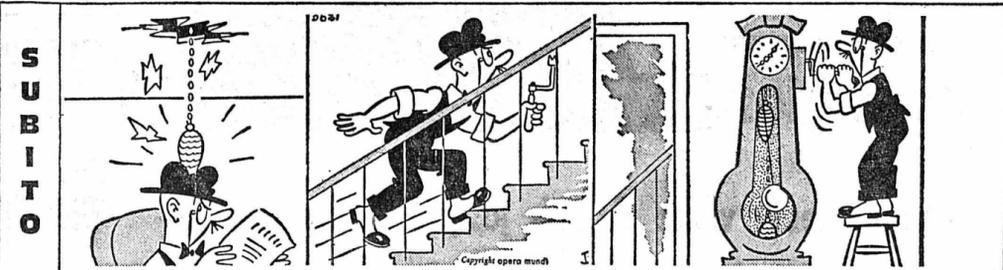
La petite histoire conte que le nom de suisse provient de la nationalité d'un fromager employé dans la laiterie d'une dame Héroult à Villiers-sur-Auchy, lequel suggéra à sa patronne d'ajouter de la crème au lait, ainsi qu'on le faisait dans son pays. Cela se situait aux environs des années 1850 ou 1875 (les avis sont partagés), et la fortune de la dame naquit de cette expérience, dont la réussite rejaillit sur son auteur. Mais on en fait aujourd'hui partout, et même en Suisse! Plusieurs marques se partagent le marché des produits frais. Gervais est la plus ancienne et fut la seule durant trois quarts de siècle à exploiter ce nom de fromage.

Des vertus de la menthe

Toutes les espèces de menthe, qu'elles soient sauvages ou cultivées, lissons-nous dans le Dictionnaire des plantes qui guérissent (Larousse), jouissent à peu près des mêmes propriétés médicinales. La menthe, sous son appellation générale, était connue et appréciée des

Anciens. Les Assyriens-Babyloniens s'en servaient pour combattre la paresse d'estomac et les Hébreux comme stimulant. Dioscoride l'utilisait dans la faiblesse d'estomac. Tous les auteurs s'accordent pour reconnaître à la menthe des propriétés particulières comme stimulant de l'appareil digestif; elle a la réputation d'être cordiale, tonique et excitante. Elle est aussi antispasmodique et analgésique. Augmentant la production de bile, elle est, de plus, par le menthol qu'elle contient, un bon antiseptique.

On la recommande dans les digestions pénibles et les vomissements, les douleurs d'estomac et d'intestin, les intoxications gastro-intestinales, l'aérophagie et les ballonnements.



What a good time for the good taste of a Kent.

Nouveau: la toute longue Kent
en paquet or



«Votre mari est-il un homme-à-pulls?»

★ Votre mari aime-t-il la liberté? La liberté de mouvement surtout? Alors, c'est un homme à pulls! Le pull-over suit tous ses gestes. Avec lui on peut tout entreprendre! Et des pull-overs, il y en a cette saison! De tous les genres: sportifs, à la mode, élégants. Au gré de votre fantaisie. On porte actuellement des dessins jacquard en d'infinies variations. Certains pulls ont des motifs sur le devant et sur les manches (voir photo). C'est typique pour le pull-over d'aujourd'hui. Typique aussi, le prix Spengler: 18 francs.

● Les pull-overs se combinent volontiers avec les chemises, en ras du cou. On porte aussi des pull-unders. Il y a de hauts bords de côtes. Il y a des enclosures en V ou en U. Tous se font en coloris corsés, très virils: jaune soleil, rouge signal, vert vif, bleu; ou en coloris classiques: beige, brun.

● Nous avons encore d'autres modèles; à rayures transversales — en diagonale — à larges bandes. Nous avons pensé à tout. A la matière aussi: en Shetland, ou en poil de chameau et acryl. En Lambswool, en acryl et laine, ou en laine mérinos. Selon le goût de votre mari. Et également: en peluche. Et toujours à des prix Spengler!

spengler:

● Aimerez-vous faire plaisir à votre mari? Nous organisons une loterie pour les hommes à pulls! Chaque billet gagnant donne droit à une heure de karting sur la piste de Wohlen. Participez — pour votre mari! Remplissez le bon et déposez-le jusqu'au 8. 9. 73 à notre maison de mode. Ou envoyez-le par la poste, jusqu'au 8. 9. 73, à la maison de mode Spengler, Case postale, 4002 Bâle. Bonne chance!

Je trouve cette loterie très amusante et j'aimerais gagner une heure de karting pour mon mari.

Nom _____

Rue _____

No post./Lieu _____

Nous nous y connaissons en mode masculine.

Chaque jeudi vente du soir jusqu'à 21 heures — Bienne, rue de Nidau

EUROPE-MEUBLES®

meubles sans frontières

Un choix international

meubles MEYER neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

allô?... ici vacances

airtour suisse

Pourquoi n'iriez-vous pas à la découverte d'une fascinante ville d'Orient?

Istanbul dès 288.-

4/5 jours; au départ de Genève et Zurich, vols réguliers assurés par une compagnie suisse.

Pourquoi n'iriez-vous pas faire du shopping à Chelsea ou assister à un concert «pop»?

Londres dès 245.-

4/5 jours; au départ de Genève et Zurich, vols réguliers assurés par une compagnie suisse.

Pourquoi n'iriez-vous pas flâner sur les boulevards de Kurfürstendamm?

Berlin dès 198.-

3/4 jours; au départ de Genève et Zurich, vols réguliers en jet confortable.

Peut-être préférez-vous: Le Caire dès 495.-, Lisbonne dès 298.-, Prague dès 350.- ou Athènes dès 288.-.

airtour suisse vous propose un séjour agréable et avantageux dans la ville de votre choix.

Vous trouverez, auprès de votre agence de voyages **airtour suisse**, le programme détaillé: «Vols spéciaux 1973».

POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE... POUR TOUT SAVOIR

La vie nationale

Les ménagères allemandes partent en guerre contre l'augmentation du coût de la vie

BONN (ATS). — Les ménagères allemandes ont pris la décision de ne pas rester inactives en présence de l'augmentation latente des prix des denrées alimentaires.

annoncé par Bruxelles, et vendu la demi-livre de beurre seulement 2 à 3 pfennigs moins cher, alors que les organes responsables de la CEE avaient fait entrevoir une baisse de quelque 10 pfennigs.

ron 20 %. Une campagne identique est prévue pour le prix des fruits et légumes en automne.

L'objectif numéro un des dernières semaines était le prix de la viande. A Dusseldorf, la centrale des consommateurs de Rhénanie-Westphalie a invité toutes les ménagères à une campagne de quinze jours contre les bouchers.

Dans neuf villes de Basse-Saxe — dont Hanovre — des sondages sur les prix ont été organisés avec le soutien et le concours de la Confédération des syndicats allemands.

Sécurité européenne : accord à Genève

GENÈVE (ATS). — Le comité de coordination chargé de préparer les travaux de la deuxième phase de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui doit s'ouvrir le 18 septembre à Genève, a terminé ses travaux lundi après six jours de réunions.

Après de longues discussions, il a décidé par consensus que l'Algérie et la Tunisie pourront soumettre des documents écrits, et les présenter oralement devant deux des trois grandes commissions de la conférence, celle chargée des questions de sécurité et celle s'occupant de la coopération dans les domaines économique, scientifique, technique et de l'environnement.

Cette procédure pourra s'appliquer à tous les Etats méditerranéens non-européens qui en feront la demande avant le 18 septembre et qui auront été officiellement parrainés par un Etat membre.

Israël a d'ores et déjà fait une telle demande, qui a été appuyée samedi par les Pays-Bas et le Danemark. Son cas sera examiné en même temps que d'autres demandes éventuelles par le comité de coordination à l'ouverture de la deuxième phase de la conférence.

Grand conseil vaudois

LAUSANNE (ATS). — Le Grand conseil vaudois, qui a ouvert lundi sa session extraordinaire de septembre, a entendu le développement d'une motion populaire demandant que les malades et assurés soient déchargés plus largement du coût toujours plus lourd des investissements hospitaliers.

Les députés ont adapté plusieurs lois cantonales aux nouvelles dispositions du code pénal suisse en matière d'adoption, notamment en ce qui concerne la compétence pour prononcer les adoptions et la surveillance des placements.

L'accident ferroviaire près de Roggwil a fait 24 blessés

ROGGWIL (BE). (ATS). — Dimanche après-midi, peu après 13 heures, deux trains sont entrés en collision entre Roggwil et Saint-Urbain, dans le canton de Berne. Comme nous l'avons annoncé, 24 personnes, y compris les deux conducteurs, ont été plus ou moins grièvement atteintes.

Attaque à main armée contre un camion des PTT à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — Une tentative de vol à main armée a été perpétrée à Lausanne-Ouchy, lundi vers 18 h 40, contre un chauffeur de camion des PTT. Le chauffeur et une employée postale venaient de charger le courrier et les dernières dépêches de la journée à la poste d'Ouchy.

pour l'enfermer dans le véhicule. La police municipale lausannoise fut alertée et put arrêter le délinquant.

L'agresseur est un étranger d'une vingtaine d'années, sommelier de son état. L'arme qu'il portait était chargée de six cartouches.

DERNIÈRE HEURE

Déraillement à Colmar : trafic interrompu

COLMAR (ATS-AFP). — Deux wagons citernes d'un train de marchandises ont déraillé hier soir à l'entrée de la gare de Colmar, provoquant l'interruption du trafic ferroviaire international sur la ligne Strasbourg-Mulhouse.

Ces wagons citernes sont utilisés pour le transport d'un produit qui serait toxique, l'acrylonitrile, mais l'on pense qu'ils sont vides. La police a cependant interdit par mesure de sécurité les abords du lieu de déraillement. On ignore encore les raisons pour lesquelles les deux wagons ont déraillé et se sont couchés sur la voie, bloquant le trafic dans les deux sens.

Trois fedayins tués à Beyrouth

BEYROUTH (AP). — La police libanaise a annoncé qu'un affrontement s'est produit hier soir à la périphérie de Beyrouth entre une patrouille militaire et des fedayins de nationalité libanaise appartenant à l'organisation de guérilla palestinienne Saika, soutenue par la Syrie.

Les fedayins qui circulaient en taxi refusèrent d'être contrôlés par la patrouille et ouvrirent le feu à la mitrailleuse. Ils furent abattus à la suite d'une prompt riposte des militaires.

Incident aérien en Tchécoslovaquie

VIENNE (AP). — Un planeur autrichien est entré en collision dimanche avec un avion militaire tchécoslovaque qui tentait de l'intercepter au-dessus du territoire tchécoslovaque.

Selon l'agence tchécoslovaque C.T.K., le planeur avait pénétré profondément en territoire tchécoslovaque. Le gouvernement de Prague a adressé une protestation à la légation autrichienne pour violation de l'espace aérien de la Tchécoslovaquie.

LE PRIX DE LA VIANDE

Encouragées par ce résultat, elles s'attaquent alors au prix de la viande. Peu à peu, 400 ménagères se réunissent à Dortmund en une Ligue des consommateurs, 300 ménagères d'une ville voisine, Bueende, vinrent grossir l'effectif.

VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police

D'un de nos correspondants : Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé lundi après-midi sous la présidence de M. Philippe Favarger, président, assisté de M. Adrien-Simon Vermot, substitut.

Le 7 décembre 1972, à 22 heures, L.R., de Travers, circulait en voiture sur la Pénitente. A Boveresse, l'auto entra en collision avec un camion. La chaussée était légèrement humide, les pneus des véhicules étaient en excellent état.

Après plus de deux heures de discussion, le président fait suite à la demande du défendeur à savoir que toute la question soit soumise à un expert surtout pour la question qui concerne la prise de sang.

E. B., de Travers, a entreposé à Couvet trois voitures à démolir à un endroit autre que celui prévu pour ce genre de « dépôt ». Ses explications sont confuses et il semble qu'une certaine confusion existe; elle vaut à E.B. un renvoi pour complément de preuves.

J. D. voulut un jour sortir avec trois copains après le travail. Après Môtiers et Boveresse ce fut... l'atterrissage de la voiture dans un champ! Pas de blessé grave, mais une entorse à la LCR avec perte d'usage et retrait du permis.

ECONOMIE ET FINANCES

Fonds de placement de la Banque populaire suisse

Le POLY-BOND INTERNATIONAL, fonds de placement pour obligations suisses et étrangères, a clôturé le 31 mai 1973 son premier exercice qui ne comprenait exceptionnellement que 11 mois.

Grâce à la politique de placement orientée vers une large diversification, les conséquences de la crise monétaire et de l'affaiblissement des marchés des obligations sur le prix d'émission des parts du fonds purent être limitées.

La détérioration des cours de change est pour ces répercussions sur les revenus puisque les intérêts des placements en monnaies étrangères obtiennent des contre-valeurs en francs suisses proportionnellement moindres.

La détérioration des cours de change est pour ces répercussions sur les revenus puisque les intérêts des placements en monnaies étrangères obtiennent des contre-valeurs en francs suisses proportionnellement moindres.

bulletin boursier

Table of stock prices for NEUCHÂTEL, including Banque nationale, Crédit foncier neuchât., La Neuchâtoise ass., etc.

Table of stock prices for ZÜRICH (act. étrang.), including Alcan, Am. Metal Climax, Am. Tel. & Tel., etc.

Table of stock prices for MILAN, including Assic. Generali, Fiat, Finsider, Italcementi, etc.

Table of stock prices for AMSTERDAM, including Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, etc.

Table of stock prices for LAUSANNE, including Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, Ateliers constr. Vevey, etc.

Table of stock prices for TOKYO, including Canon, Citizen, Fuji Photo, Fujitsu, etc.

Table of stock prices for PARIS, including Air liquide, Aquitaine, Cim. Lafarge, Citroën, etc.

Table of stock prices for LONDRES, including Anglo American, Brit. Am. Tobacco, Brit. Petroleum, etc.

Table of stock prices for GENÈVE, including Grand Passage, Charmilles port., Physique port., etc.

Table of stock prices for NEW-YORK, including Allied Chemical, Alumin. Americ., Am. Smelting, etc.

Table of stock prices for FRANCFORT, including A.E.G., B.M.W., Daimler, etc.

Table of stock prices for MACULATURE, including Angletterre (1), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), etc.

Advertisement for HENNIEZ LITHINEE SUR LA TABLE, featuring a bottle of mineral water and text describing its benefits for digestion and health.

Recettes touristiques suisses : près de 5 milliards de francs en 1972

Selon les données publiées par la commission fédérale de recherches économiques, les recettes brutes du tourisme suisse ont presque atteint le cap des 5 milliards de francs en 1972.

De leur côté, les dépenses touristiques brutes (dépenses des touristes suisses pour leurs séjours et leurs déplacements à l'étranger) se sont élevées en 1972 à 2,4 milliards de francs.

Ces chiffres laissent apparaître un solde actif de 2,55 milliards de francs pour notre balance du tourisme, solde qui est en augmentation de 280 millions (12 %) par rapport à 1971.

Dans la balance suisse des revenus, le tourisme suisse figure ainsi une nouvelle fois en 3me position pour les recettes nettes, après les revenus des capitaux (3,96 milliards) et les « autres services » (2,67 milliards).

A l'échelle européenne, les recettes touristiques brutes de 4,95 milliards de francs placent la Suisse en 7me position. Notons enfin que le revenu touristique par habitant s'est élevé l'an passé à environ 780 francs par an dans notre pays. (ATS)

Table of stock prices for BALE, including Pirelli Internat., Bâloise-Holding, Ciba-Geigy port., etc.

Table of stock prices for AMSTERDAM, including Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, etc.

Table of stock prices for TOKYO, including Canon, Citizen, Fuji Photo, Fujitsu, etc.

Table of stock prices for LONDRES, including Anglo American, Brit. Am. Tobacco, Brit. Petroleum, etc.

Table of stock prices for GENÈVE, including Grand Passage, Charmilles port., Physique port., etc.

Table of stock prices for NEW-YORK, including Allied Chemical, Alumin. Americ., Am. Smelting, etc.

Table of stock prices for FRANCFORT, including A.E.G., B.M.W., Daimler, etc.

Table of stock prices for MACULATURE, including Angletterre (1), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), etc.

Table of stock prices for BALE, including Pirelli Internat., Bâloise-Holding, Ciba-Geigy port., etc.

Table of stock prices for AMSTERDAM, including Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, etc.

Table of stock prices for TOKYO, including Canon, Citizen, Fuji Photo, Fujitsu, etc.

Table of stock prices for LONDRES, including Anglo American, Brit. Am. Tobacco, Brit. Petroleum, etc.

Table of stock prices for GENÈVE, including Grand Passage, Charmilles port., Physique port., etc.

Table of stock prices for NEW-YORK, including Allied Chemical, Alumin. Americ., Am. Smelting, etc.

Table of stock prices for FRANCFORT, including A.E.G., B.M.W., Daimler, etc.

Table of stock prices for MACULATURE, including Angletterre (1), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), etc.

Table of stock prices for BALE, including Pirelli Internat., Bâloise-Holding, Ciba-Geigy port., etc.

Table of stock prices for AMSTERDAM, including Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, etc.

Table of stock prices for TOKYO, including Canon, Citizen, Fuji Photo, Fujitsu, etc.

Table of stock prices for LONDRES, including Anglo American, Brit. Am. Tobacco, Brit. Petroleum, etc.

Table of stock prices for GENÈVE, including Grand Passage, Charmilles port., Physique port., etc.

Table of stock prices for NEW-YORK, including Allied Chemical, Alumin. Americ., Am. Smelting, etc.

Table of stock prices for FRANCFORT, including A.E.G., B.M.W., Daimler, etc.

Table of stock prices for MACULATURE, including Angletterre (1), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), etc.

Table of stock prices for BALE, including Pirelli Internat., Bâloise-Holding, Ciba-Geigy port., etc.

Table of stock prices for AMSTERDAM, including Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, etc.

Table of stock prices for TOKYO, including Canon, Citizen, Fuji Photo, Fujitsu, etc.

Table of stock prices for LONDRES, including Anglo American, Brit. Am. Tobacco, Brit. Petroleum, etc.

Table of stock prices for GENÈVE, including Grand Passage, Charmilles port., Physique port., etc.

Table of stock prices for NEW-YORK, including Allied Chemical, Alumin. Americ., Am. Smelting, etc.

Table of stock prices for FRANCFORT, including A.E.G., B.M.W., Daimler, etc.

Table of stock prices for MACULATURE, including Angletterre (1), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), etc.

Table of stock prices for BALE, including Pirelli Internat., Bâloise-Holding, Ciba-Geigy port., etc.

Table of stock prices for AMSTERDAM, including Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, etc.

Table of stock prices for TOKYO, including Canon, Citizen, Fuji Photo, Fujitsu, etc.

Table of stock prices for LONDRES, including Anglo American, Brit. Am. Tobacco, Brit. Petroleum, etc.

Table of stock prices for GENÈVE, including Grand Passage, Charmilles port., Physique port., etc.

Table of stock prices for NEW-YORK, including Allied Chemical, Alumin. Americ., Am. Smelting, etc.

Table of stock prices for FRANCFORT, including A.E.G., B.M.W., Daimler, etc.

Table of stock prices for MACULATURE, including Angletterre (1), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), etc.

Les trois règles d'or de la jeune génération de dirigeants chinois

HONG-KONG (AFP). — Le dernier numéro de la revue « La Chine reconstruite », publié à Pékin répond à la question de savoir qui va désormais assumer la responsabilité de la révolution en Chine et, dans cet ordre d'idées, qui va conduire le pays vers ses destinées.

Dans un article intitulé « La jeune génération à l'usine et à la ferme », le périodique jette quelque lumière sur la nouvelle politique du parti consistant à « pousser en avant rapidement de jeunes « leaders » » venus de la classe ouvrière, tels que M. Wang Hung-wen, dont la récente montée fulgurante dans la hiérarchie chinoise a pris le monde par surprise.

Ancien ouvrier textile de Changhai, et un des vice-présidents du comité révolutionnaire de la ville, M. Wang s'est vu désigner au cours du 10ème congrès du parti, la semaine dernière, comme vice-président du parti, venant au troisième rang directement après le président Mao et M. Chou En-lai.

UN OUVRIER EXEMPLAIRE

Le périodique évoque la figure d'un autre jeune dirigeant qui, de simple ouvrier, devient un des « leaders » de la puissante industrie textile de Changhai, berceau de la révolution culturelle.

Ce jeune « leader » exemplaire, « dépourvu de toute allure bureaucratique » est M. Niu Yung-Chuan. Mince, petit de taille, le visage avenant, il avait commencé sa carrière comme simple ouvrier d'entretien à l'atelier N° 21 il y a huit ans et en une seule année il était devenu « ouvrier exemplaire ».

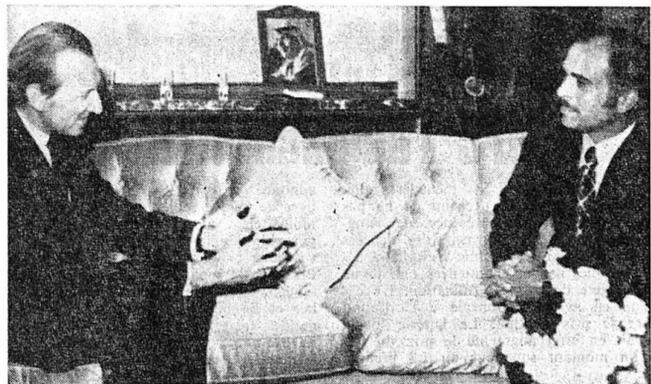
« Au cours de la révolution de janvier 1967, il se lança « dans la lutte contre la poignée de partisans de la voie capitaliste au sein du parti », devenant « un valeureux combattant de la grande révolution culturelle ». Elu au comité de l'usine en 1968, il a grimpé rapidement les échelons de la hiérarchie.

L'article, soulignant l'étoffe dont sont faits les jeunes « leaders » chinois, déclare que Niu s'est imposé trois règles : ne jamais rechercher les honneurs, des salaires plus élevés ou une vie plus facile. Il poursuit son travail à l'usine comme tout autre ouvrier, et reste tard dans la nuit lisant les œuvres de Mao ou les journaux en vue de rechercher l'approche correcte à suivre pour un « leader » dans la solution des problèmes qui se posent. L'article ajoute : « Dans le Changhai d'aujourd'hui les jeunes dans les postes de responsabilité se comptent par milliers. Ils ont été élus dans pratiquement tous les domaines : depuis la production à l'usine, jusqu'aux fonctions municipales ou cantonales.

D'UN SEUL COUP

Un quart des 159 membres du comité révolutionnaire de Changhai, l'organisme le plus élevé de la ville, est constitué de jeunes, pour la plupart des ouvriers. Certains de ceux-ci sont parvenus à des postes de très haute responsabilité « d'un seul coup ».

L'article laisse entendre que des jeunes sont rapidement « préparés » pour assurer la relève mais le plus illustre de ces jeunes demeure M. Wang Hung-wen, âgé de 36 ans dont la montée au firmament de Pékin il y a six jours se trouve ainsi plus ou moins expliquée par le périodique chinois.



L'entretien entre le souverain hachémite, à droite, et le secrétaire général de l'ONU. (Téléphoto AP)

M. Waldheim chez le roi Hussein

AMMAN (AP). — M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, s'est entretenu lundi avec le roi Hussein de Jordanie, a survolé la ligne de cessez-le-feu du Jourdain et a visité un camp de réfugiés palestiniens.

Certains réfugiés ont prié M. Waldheim de les aider à retrouver leur maison en Cisjordanie occupée. Le secrétaire général leur a répondu : « Je suis venu ici pour étudier vos problèmes et la situation. Je ferai de mon mieux

pour vous être utile et vous rendre vos droits légitimes ».

Des membres du gouvernement ont déclaré que le roi avait réaffirmé le soutien par son pays de la résolution 242 du Conseil de sécurité, demandant le retrait israélien des territoires occupés. Le prince héritier Hassan et M. Rifai, premier ministre ont assisté aux entretiens et au déjeuner.

Le secrétaire général doit quitter Amman ce matin pour Alger.

Le pétrole arabe et la crise du Proche-Orient

BEYROUTH (AP). — Les dix ministres des affaires étrangères de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole se réunissent aujourd'hui à Koweït pour étudier le premier projet de politique pétrolière commune dans le conflit du Proche-Orient.

L'organisation comprend l'Arabie saoudite, le Koweït, l'Irak, l'Abou Dhabi, Qatar, Bahreïn, la Libye, l'Algérie, l'Égypte, et la Syrie.

Dans les milieux pétroliers, on pense que le mieux qui pourra sortir de cette conférence sera un accord éventuel sur la limitation des augmentations de production — ce qui pourrait empêcher l'accroissement de la consommation prévue dans les pays industriels.

d'obtenir de Washington une politique plus « équitable » dans cette partie du monde.

Mais le souverain s'est ouvertement prononcé contre une interruption des livraisons et il aurait convaincu le président égyptien Sadate des avantages d'une politique pétrolière plus modérée. Toutefois, la Libye, et l'Irak feront sans doute pression dans le sens d'une politique de fermeté à l'égard des États-Unis.

DIVISÉS

A ce propos le journal libanais « Al Anouar » rapporte que la Libye a l'intention, après la nationalisation partielle des compagnies pétrolières, de procéder à une hausse de 30 % des prix du pétrole.

La Libye n'accepterait plus de dollars pour le paiement du pétrole brut.

Quoi qu'il en soit, les pays producteurs apparaissent déjà comme trop divisés pour que des mesures telles que des nationalisations massives ou une suspension totale des livraisons puissent intervenir.

Tout projet adopté à Koweït serait présenté aux chefs d'Etat réunis à Alger pour la conférence des pays non alignés.

Le président Sadate quittera le Caire cet après-midi pour Alger où il dirigera la délégation égyptienne à la conférence des pays non alignés qui commence ses travaux mercredi.

De son côté, l'archevêque Makarios, qui hésitait à quitter Chypre en raison de la tension provoquée par le général Grivas et l'E.O.K.A., a finalement décidé d'aller assister à la conférence. Il doit partir aujourd'hui, via Londres.

Cette décision est interprétée comme le signe que la situation dans l'île s'est considérablement améliorée.

Enfin, le président Thieu a envoyé un télégramme à la conférence des pays non alignés pour lui demander de ne pas admettre le Vietnam.

Le chef d'Etat sud-vietnamien fait observer qu'une telle décision créerait un dangereux précédent pour la paix et la stabilité dans les autres parties du monde ».

SIX POUR CENT

On ne s'attend pas dans l'immédiat à ce que les pays arabes cessent ou réduisent leur production, principalement parce que ces mesures frapperaient plus l'Europe et le Japon que les États-Unis.

Pour le moment, les États-Unis ne dépendent du Proche-Orient que pour six pour cent de leur consommation pétrolière, alors que l'Europe et le Japon tirent 80 et 90 % de leur pétrole du Proche-Orient et d'Afrique du nord.

La consommation américaine de pétrole arabe doit augmenter dans les années à venir.

Selon des informations non confirmées, le roi Fayçal d'Arabie saoudite aurait déjà accepté de limiter à 10 % l'accroissement de la production, au lieu des 30 % prévus.

MODÉRATION ET FERMETÉ

Cependant, dans une interview publiée dimanche par la revue « Newsweek », le souverain a dénoncé l'aide américaine à Israël. Dans un autre article, le correspondant au Caire de la revue rapporte que le roi Fayçal s'est fermement engagé auprès du président Sadate à faire pression sur l'administration Nixon en vue

Nouveaux « Phantom » pour Israël

WASHINGTON (AFP-AP). — Les États-Unis vont fournir à Israël 48 chasseurs bombardiers « Phantom » supplémentaires à partir du début de l'année prochaine, rapporte le quotidien le « Sun » de Baltimore.

Ni le Pentagone ni l'ambassade israélienne n'ont voulu faire le moindre commentaire sur cette information qui risque d'accroître le mécontentement des pays arabes producteurs de pétrole contre le soutien que les États-Unis apportent à l'Etat d'Israël.

Les livraisons de 120 chasseurs bombardiers supersoniques F-4 « Phantom » déjà vendus par les États-Unis à Israël vont être terminées à la fin de cette année. Selon le « Sun » la livraison

des 48 nouveaux appareils d'une valeur totale de 220 millions de dollars s'étalera sur trois ans.

Les États-Unis fourniraient également à Israël 36 nouveaux chasseurs A4 « Skyhawk ».

MALTE

Par ailleurs, les ministres des affaires étrangères des pays non alignés ont accepté Malte comme membre à part entière du groupe, après que le gouvernement de l'île eut promis de fermer la base britannique de l'Otan pour 1979.

Les ministres de plus de 70 pays préparent la quatrième conférence au sommet des pays non alignés, qui doit avoir lieu du 5 au 8 septembre. Parmi plusieurs candidats, seule Malte rencontrait une certaine opposition à cause de la présence de la base britannique sur son territoire.

Selon un document diffusé parmi les ministres par la délégation maltaise, le maintien temporaire de la base est une « nécessité économique » pour Malte. Mais la délégation a promis que la présence militaire des britanniques et de l'Otan s'achèverait en 1979.

La candidature de Malte a alors été acceptée sans opposition, avec celles de l'Argentine, du Pérou, du Bangladesh, de Gatar et d'Oman.

Les représentants arabes ont abandonné leur demande d'admission de l'organisation de libération de la Palestine comme membre à part entière. M. Arafat, dirigeant de l'O.L.P., devait toutefois assister à la conférence au sommet en tant qu'observateur, en compagnie des chefs de plusieurs mouvements de libération africains.

Les ministres ont adopté l'ordre du jour de leurs travaux et ont poursuivi leur réunion à huis-clos.



La séance d'ouverture de la conférence des pays non alignés à Alger. (Téléphoto AP)

L'ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA

Seuls les poissonneries spécialisées dans le commerce des fruits de mer, et les marchands de fruits et légumes sont mal achalandés et leurs ventes ont subi de fortes baisses depuis le début de l'épidémie.

Le tourisme a également reçu un coup sérieux : la plupart des touristes ont annulé leurs réservations, cependant que l'activité des compagnies de voyage est pratiquement nulle.

TOURNURE POLITIQUE

L'affaire prend cependant une tournure politique. Dans un communiqué, la direction locale de la démocratie-chrétienne napolitaine dénonce « la campagne de dénigrement incorrecte que le parti communiste et la droite nationale mènent auprès de la population, en utilisant son anxiété et en accentuant par un ton alarmiste ses appréhensions justifiées ».

Les démocrates-chrétiens affirment dé-

tenir des preuves du fait que « certaines forces politiques ont utilisé des repris de justice notoires pour fomenter des manifestations de protestation qui devaient dégénérer en épisodes aux graves conséquences ».

A BARI

La situation reste stationnaire à Bari, mais est, selon les autorités, sous le contrôle des médecins. Les derniers renseignements communiqués dans la capitale de Pouilles font état de 137 hospitalisations et de 44 cas positifs. Trois personnes sont mortes dans cette région depuis le début de l'épidémie.

Les autorités ont d'ailleurs décidé de renvoyer au 22 septembre l'inauguration de la Foire internationale du Levant qui était prévue pour le 7 à Rome.

L'épidémie italienne de choléra s'est diffusée vers le nord, à Rome, où un mort a été signalé lundi dans une localité de la périphérie.

La victime M. Mario Garofali, 88 ans, a succombé dans un hôpital. Il était tombé malade après avoir consommé des coquillages qui lui avaient été envoyés d'une localité proche de Naples.

EN ALLEMAGNE

Par ailleurs, les autorités sanitaires ouest-allemandes ont annoncé qu'un second cas, bénin, de choléra avait été signalé dans l'Etat de Hesse.

Un ouvrier italien, travaillant à Muehlheim, à 15 km à l'est de Francfort, a été placé en quarantaine à l'hôpital d'Offenbach. L'homme avait passé ses vacances dans la région napolitaine.

La semaine dernière, un adolescent de 19 ans qui avait passé ses vacances en Tunisie, avait dû être hospitalisé à Giessen. Depuis les symptômes ont pratiquement disparu.

De son côté, un porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé a réaffirmé lundi qu'il n'existe pas de danger d'épidémie en Europe.

SIHANOUK A ALGER

Le président Boumediène a reçu personnellement le prince Sihanouk, chef du gouvernement cambodgien en exil, à son arrivée à l'aéroport de Maison-Blanche avec tous les honneurs dus à un chef d'Etat.

Vingt et un coups de canon ont salué l'arrivée du prince et de sa femme, la princesse Monique, au moment où ils sont descendus de l'avion chinois qui les amenait de Pékin.

Autour du monde

EUROPE

A la manière des bonzes

THONON (AP). — Lundi peu après 10 heures, M. Antoine Bochet, 55 ans, récupérateur de Thonon a tenté en raison de déboires familiaux, de mettre fin à ses jours en s'arrosant d'essence et en y mettant le feu.

Les premiers témoins le découvrirent grièvement brûlé, alors que, dans un sursaut, il tentait d'échapper aux flammes. Le malheureux, brûlé à 75 %, a été admis à l'hôpital des grands brûlés à Lyon, où son état est considéré comme critique.

Cent millions de lires volées à Milan

MILAN (AFP). — Deux malfaiteurs se sont emparés lundi matin de cent millions de lires (520.000 francs) dans la voiture d'un convoyeur de fonds milanais.

Le convoyeur, qui allait faire un dépôt dans une banque, avait dû arrêter sa voiture en raison d'une crevaillon. Pendant qu'il changeait la roue, deux jeunes gens juchés sur une moto de grosse cylindrée ont saisi, par la portière avant restée ouverte, la serviette contenant les fonds. Ils sont repartis à vive allure sans que le convoyeur ait le temps de les voir distinctement.

LES ASTRONAUTES DE SKYLAB « AUSCULTENT » L'EUROPE

HOUSTON (AP-APP-CEJUS). — Pour leur 38ème journée dans l'espace, les astronautes de « Skylab 2 » devaient commencer lundi leurs observations sur les ressources de l'Europe. Leur véhicule devait passer au-dessus de l'Espagne, de la France et du nord de l'Italie. Alan Bean, le Dr Owen Garriott et Jack Lousma ont déjà procédé à des observations sur les ressources des pays d'Amérique du Sud.

Les astronautes vont étudier les formations géologiques en Espagne et en France ainsi que les relations entre les Pyrénées et les Alpes. Ils doivent également observer avec leur caméra spéciale un volcan de Toscane et les formations sédimentaires autour de l'île d'Elbe.

TEMPÊTES

Les trois astronautes ont passé une partie de la journée de dimanche à observer la progression des tempêtes tropicales « Christine » et « Delia ».

« Christine » se trouve au large des côtes septentrionales de l'Amérique du Sud et « Delia » dans la partie est du golfe du Mexique. Cette dernière se dirige vers la côte américaine et se développe rapidement, risquant de se transformer en cyclone, estiment les spécialistes du service météorologique de Miami.

Par ailleurs, l'une des expériences astronomiques du laboratoire orbital consiste à étudier la luminosité de l'espace au-delà de l'atmosphère terrestre. Voilà qui peut paraître surprenant à première vue ; pourtant, pour les astronomes, l'espace est loin d'être une immensité toute « noire » où ne brillent que les points isolés des planètes et des étoiles. Le fond sur lequel se détachent les corps célestes est en effet lui-même légèrement lumineux en certains endroits.

Ainsi le phénomène que les astronomes désignent par le mot allemand de « Gegenschein » est une luminosité nébuleuse extrêmement faible située à l'opposé du soleil. Elle n'est d'ailleurs observable que par les nuits sans lune. Cette lueur résulte, pense-t-on, de la réflexion des rayons solaires sur de la matière présente dans l'espace interplanétaire extérieur à l'orbite terrestre. Quant à la « lumière zodiacale », que les responsables de « Skylab » ont également choisi d'étudier, il s'agit d'une bande de lumière concentrée le long de l'écliptique, nom donné au plan de l'orbite terrestre autour du soleil. Là encore, cette luminosité est attribuée à la présence de matière réfléchissant la lumière solaire entre la Terre et le Soleil.

L'expérience qui a pour but d'étudier

ces deux sources lumineuses prévoit l'utilisation d'un polarimètre photoélectrique et d'une caméra de 16 mm. Grâce aux données fournies par cet appareillage, les spécialistes espèrent pouvoir déterminer la brillance et la polarisation de ces lueurs célestes.

Le TUC exclut 20 syndicats

BLACKPOOL (AP). — Les syndicats des écrivains et acteurs, des pilotes de ligne, et des boulangers figurent parmi les 20 syndicats exclus du congrès des syndicats (TUC), la grande centrale britannique, au premier jour de son congrès annuel.

Cette mesure sanctionne le fait qu'ils se sont conformés aux lois « antigrey » du gouvernement Heath en vigueur depuis près de deux ans.

Cette épuraison est la plus importante dans les 105 ans d'histoire du TUC. Elle touche 370.650 membres. Les 20 syndicats exclus avaient signé le registre syndical établi par la nouvelle législation.

L'exclusion a été votée à la quasi unanimité des 94 autres syndicats de la centrale qui avaient refusé de signer le registre.

Les syndicats exclus peuvent demander leur réintégration s'ils font rayer leur nom du registre.

Dans la semaine, le congrès du TUC doit décider si la centrale doit poursuivre sa campagne contre l'adhésion britannique au Marché commun.

Sakharov : l'étai se resserre

MOSCOU (AP). — Des compositeurs, des mineurs et des métallos se sont joints lundi à la campagne contre l'académicien Andreï Sakharov.

Parmi les lettres de protestation contre les propos tenus par le « père » de la bombe H soviétique, figure une note signée par les célèbres compositeurs Dimitry Chostakovitch, Aram Khatchaturian et dix autres musiciens. Ceux-ci se déclarent choqués par les activités du professeur Sakharov.

La « Pravda » a diffusé un commentaire du journal communiste autrichien « Volksstimme » intitulé « La signification de la nouvelle vague d'hystérie antisoviétique ».

Le journal autrichien affirme que « La presse bourgeoise a lancé une nouvelle campagne d'hystérie contre les pays socialistes et tout particulièrement l'Union soviétique ».

La presse soviétique utilise souvent la presse communiste étrangère pour montrer la justesse des positions du Kremlin.

De son côté, le chanoine autrichien Bruno Kreisky a déclaré lundi que le physicien soviétique Andreï Sakharov est le représentant de tous les savants qui « luttent pour la liberté, la tolérance et l'égalité ».

« Cette affaire met en cause la manière dont les droits de l'individu peuvent



Le professeur Sakharov (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

Terror < rouge > dans les universités allemandes

A quelques semaines de la rentrée universitaire, étudiants et professeurs d'Allemagne fédérale s'interrogent : dans quel climat pourront se dérouler les cours ? En effet, une minorité d'étudiants extrémistes (de gauche) a réussi au cours du semestre d'été 1973, à imposer sa loi et à terroriser étudiants et professeurs qui se refusaient à confondre études universitaires et lutte des classes ou qui étaient considérés comme trop « mous » dans leurs opinions politiques.

Le parallèle avec l'agitation universitaire à l'époque de la montée du nazisme est trop évident pour n'avoir pas été immédiatement évoqué par tous les observateurs. Certains cependant, sans nier que les méthodes des gauchistes d'aujourd'hui sont en tout point semblables à celles des jeunes nationaux-socialistes d'hier, voient une différence dans le fait que les manifestations de 1973 seraient « spontanées » alors que celles des années 30 étaient « téléguidées » par Goebbels. Toutefois, le fait que l'Université libre de Berlin, but de prédilection des agitateurs professionnels payés par les pays communistes, ait été à nouveau le lieu des principaux troubles amène à penser que les jeunes extrémistes rouges de 1973 pourraient aussi être téléguidés, cette fois-ci à partir de l'autre côté du « mur ».

C'est au total 65 actes de violence qui ont été perpétrés au cours du semestre d'été par les éléments radicaux. Le premier en date fut l'occupation de l'aula de l'Université de Bonn par l'Association des étudiants communistes. Les étudiants extrémistes n'allaient cependant pas se contenter de ce genre de manifestations. Les cas dans lesquels étudiants ou professeurs modérés ont été physiquement assaillis sont particulièrement nombreux. A Kiel, à Francfort, à Heidelberg et à Berlin, des professeurs ont été contraints par la force brutale d'interrompre leurs cours. En juin, une faible minorité d'étudiants réussit à boycotter pendant plusieurs jours tous les cours de l'Université de Munich jusqu'à ce que la police réussisse à assurer un ordre suffisant pour que les étudiants désireux de travailler (la grande majorité) puissent à nouveau pénétrer dans les salles de cours.

(à suivre) Claude HAENGLI

Un coup de fil suffit
et notre service traiteur

est à votre entière disposition pour réaliser tous vos désirs : cocktails, réceptions, lunchs ou dîners d'affaires, repas de noces...

Notre personnel aimable et stylé se fera un plaisir de choyer vos hôtes.

Un coup de fil suffit!

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel